

# L'assimilation architecturale in situ

La génération d'un campus à partir de la réhabilitation  
d'une ancienne maison de retraite fermée à Drummondville

Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch.

Vincent **LECLAIR**

Superviseur :

Tania **MARTIN** : \_\_\_\_\_

École d'architecture  
Université Laval  
2011

## RÉSUMÉ

La thèse se penche sur un problème de composition architectural dans une situation de recyclage et d'agrandissement d'un bâtiment religieux. Le projet vise l'aménagement d'un centre universitaire à Drummondville sur un site conventuel actuellement privé. L'ancienne maison de retraite fait partie du paysage religieux de la Ville et est délaissée par la population ainsi que par la communauté religieuse. La réflexion inclut la génération d'un campus à partir de la réhabilitation de la maison de retraite. La démarche architecturale repose sur l'analyse approfondie des lieux existants, bâtiment et site. Cette analyse permet la mise en évidence de caractéristiques particulières utilisées dans une optique d'assimilation globale des ajouts aux lieux tant à l'échelle urbaine qu'architecturale. Ainsi, le but de la démarche est donc de développer des stratégies d'interventions sur le bâtiment actuel, sur ses agrandissements potentiels ainsi que sur le site afin que ceux-ci s'intègrent le plus possible aux espaces et au contexte existants.



*« Quand l'Histoire disparaît du paysage, les horizons d'avenir s'estompent. On ne peut faire du neuf durable si on efface les traces des chemins parcourus. »*

Jacques Grand' Maison

## **ENCADREMENT ET MEMBRES DU JURY**

### **Directrice de recherche**

Tania Martin, professeure à l'École d'architecture de l'Université Laval  
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti

### **Membres du jury**

Tania Martin, professeure à l'École d'architecture de l'Université Laval  
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti  
Claude Demers, professeure à l'École d'architecture de l'Université Laval  
Marc Grignon, professeur au département de l'histoire de l'art de l'Université Laval  
Maurice Martel, architecte associé de la firme Open Form

## **AVANT-PROPOS**

### **Merci à ma directrice de recherche Tania Martin**

Pour m'avoir fait profiter de son expérience, de sa disponibilité, de son implication et de son encadrement tout au long de l'année scolaire.

### **Merci à M. François Dufaux**

Pour ses conseils et apprentissages

### **Merci à Denise Piché**

Pour ses conseils et sa disponibilité

### **Merci à ma conjointe Claudine Brouillard**

Pour m'avoir soutenu durant ces interminables cinq longues années

### **Merci aux Pères Montfortains**

Pour m'avoir permis d'avoir accès à leur magnifique propriété afin de réaliser ce projet

### **Merci à ma famille et belle-famille**

Pour vos encouragements et pour n'avoir jamais cessé de croire en ma réussite

### **Merci à Robert Pelletier**

Pour avoir cru en mes idées

### **Merci à mes collègues et amis**

Pour les réflexions contributives au développement de cet essai (projet)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CHAPITRE 1 – INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
1.1_Prémisse	1
1.2_Problématique	1
<b>CHAPITRE 2 – LE CONTEXTE.....</b>	<b>2</b>
2.1_L'enseignement universitaire actuelle à Drummondville	2
2.2_Le campus : besoins et objectifs	3
2.3_Choix du site	4
2.4_Les bâtiments religieux au Québec	6
2.5_Le couvent et la maison de retraite	7
2.6_Formes et sens des bâtiments religieux	9
2.7_Les différentes approches en conservation	10
<b>CHAPITRE 3 – LES PRÉCÉDENTS ARCHITECTURAUX.....</b>	<b>12</b>
3.1_L'école nationale de police de Nicolet	12
3.2_La Maison Mère des filles de la Charité du sacré cœur de Jésus de Sherbrooke	12
3.3_Cégep Gérald Godin de Rivière-des-Prairies	13
3.4_L'UQAR (Rimouski)	14
<b>CHAPITRE 4 – LE PARTI ARCHITECTURAL.....</b>	<b>15</b>
<b>CHAPITRE 5 – LES ANALYSES.....</b>	<b>17</b>
5.1_Historique des Montfortains	17
5.2_Historique du site	18
5.3_Site et contexte	21
5.4_Un site renfermé	24
5.5_Analyse du bâtiment	26
5.6_Analyse de façade	28
5.7_Analyse d'un édifice renfermé	29
<b>CHAPITRE 6 – LA THÉORIE DU DESIGN URBAIN.....</b>	<b>31</b>
6.1_Savoir interpréter	31
6.2_Les cinq outils d'intégration	31
6.3_LA MATRICE CONCEPTUELLE	34
6.4_Gérer l'espace public extérieur du bâtiment	35
6.5_Le campus, la place publique	37
6.6_Le campus de l'Université McGill	38
<b>CHAPITRE 7 – LE PROJET.....</b>	<b>39</b>
7.1_Élaboration du programme	39
7.2_se connecter à l'existant – partie I	40
7.3_se connecter à l'existant – partie II	44
7.4_se connecter à l'existant – partie III	46
7.5_les espaces intérieures	48
<b>CONCLUSION ET OUVERTURES.....</b>	<b>53</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE.....</b>	<b>54</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>57</b>
1_Réduction des planches de présentation	57
2_Tableaux	61
3_Analyse de site complète	64
4_Couverture médiatique	69
5_Types de campus	77
6_Tableaux du MELS	79

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Carte de Drummondville, localisation du site.	4
Figure 2	Analyse fonctionnelle du quartier St-Charles	5
Figure 3	Maison Marie-Reine-des-Cœurs.	5
Figure 4	Couvent des sœurs grises de Montréal.	9
Figure 5	Types d'agrandissement des bâtiments religieux	9
Figure 6-7	École nationale de Police de Nicolet	12
Figure 8-9-10	Maison mère des filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, Sherbrooke,	13
Figure 11-12-13	Cégep Gérald-Godin	13
Figure 14-15-16	Plan et photos de l'UQAR	14
Figure 17	Exemple de plan sériel	16
Figure 18	Carte évolutive de Drummondville	20
Figure 19	Analyse paysagère – secteur St-Charles (2010)	21
Figure 20	Analyse des fonctions - secteur St-Charles (2010)	22
Figure 21	Analyse du tissu - secteur St-Charles (2010)	23
Figure 22	Photographie vers le site, route 122 (2010)	24
Figure 23	Photographie sur le site MMRDC (2010)	24
Figure 24	Photographie accès et départ du site MMRDC (2010)	25
Figure 25	Photographie sentier piéton du site MMRDC (2010)	25
Figure 26	Plan du rez-de-chaussée de la MMRDC (1996)	27
Figure 27	Coupe transversale de la MMRDC (2011)	27
Figure 28	Axonométrie éclatée de la MMRDC (2010)	27
Figure 29-30-31-32	Analyse de façade (2011)	28
Figure 33	Schéma Fenestration (2010)	29
Figure 34	Schéma Mur massif (2010)	29
Figure 35	Schéma Distribution sériel (2010)	30
Figure 36	MMRDC, 2 <sup>e</sup> étage (2010)	30
Figure 37	Schéma Perméabilité du bâtiment (2010)	30
Figure 38	Tableau synthétique des notions d'analyse (2011)	34
Figure 39	Schéma aménagement de l'entrée principale MARCUS Clare Cooper (1998)	35
Figure 40	Schéma aménagement global Marcus Clare Cooper (1998)	36

Figure 41-42-43	Plan Campus Université McGill	38
Figure 44	Programme architectural (2011)	39
Figure 45	Schéma syntaxe spatiale St-Charles - intégration, Depthmap UCL (2011)	40
Figure 46	développement urbain (2011)	42
Figure 47	Plan d'implantation (2011)	42
Figure 48	Le campus, la place publique et le langage architectural (2011)	43
Figure 49	Le campus, la place publique et le langage architectural (2011)	43
Figure 50	Bâtiment existant (2011)	44
Figure 51	Circulation existante (2011)	44
Figure 52	Agrandissements (2011)	44
Figure 53	Rapports à la façade (2011)	44
Figure 54	Ensoleillement et vue (2011)	44
Figure 55	Circulation transversale (2011)	44
Figure 56	Circulation longitudinale (2011)	44
Figure 57	Perméabilité verticale (2011)	45
Figure 58	Agrandissements intégrés (2011)	45
Figure 59	Détail fenêtres (2011) (2011)	46
Figure 60	Nouvel accès au bâtiment (2011)	47
Figure 61	Cour intérieure du bâtiment (2011)	47
Figure 62	Plan du rez-de-chaussée (2011)	48
Figure 63	Coupe longitudinale (2011)	48
Figure 64	Plan 2 <sup>e</sup> étage (2011)	49
Figure 65	Hall de l'agrandissement (2011)	50
Figure 66	Foyer de l'auditorium, espace communautaire (agrandissement)	51
Figure 67	Salle à manger cafétéria, espace communautaire (parti existante)	52
Figure 68	Bibliothèque, agrandissement (2011)	52

## **CHAPITRE 1\_INTRODUCTION**

### **1.1\_PRÉMISSSE**

Cet Essai (Projet) de fin d'études explore la problématique de la conservation du patrimoine bâti. Ces bâtiments délaissés doivent bénéficier d'un questionnement architectural éclairé sur leur avenir. Ainsi, des concepts de transformation et d'assimilation du bâtiment et du site sont explorés. L'assimilation se décrit, dans ce cas-ci, comme un processus qui permet à quelque chose ou quelqu'un de s'intégrer à un groupe plus large en y empruntant une ou plusieurs caractéristiques favorisant son intégration. *L'assimilation architecturale in situ* s'explique donc comme suit: travailler à partir d'un site afin d'y intégrer de nouveaux ajouts architecturaux qui prendront formes à partir des analyses relatives au bâtiment et au contexte urbain.

### **1.2\_PROBLÉMATIQUE**

Cet essai traite de deux problématiques d'actualité à la fois au niveau de la Ville de Drummondville et du Québec. Tout d'abord, des discussions et réunions sont en cours afin d'élaborer un campus universitaire pour la Ville de Drummondville. Les facultés souhaitées sont connues et l'UQTR est au premier plan afin de diriger le tout. L'implantation de ce campus satellite au sein de la ville est considérée comme un projet catalyseur de développement économique et démographique, il l'est non seulement pour la main d'œuvre qu'il forme, mais aussi pour les infrastructures et installations à proximité du campus. Parallèlement à cette problématique, les bâtiments religieux sont délaissés de nos jours, faute d'argent et d'occupants. Aujourd'hui, le nombre de prêtres et de sœurs actifs est largement à la baisse. Ceci fait en sorte que les prêtres doivent s'occuper de quatre ou cinq églises regroupées dans une « méga paroisse » et que les religieuses doivent elles aussi délaissé leurs couvents pour se loger sous un même toit. Par conséquent, les bâtiments religieux se vendent, se font démolir, se font recycler, se font profaner. Le changement de vocation de ces édifices est-il une solution viable afin de les conserver? L'essai propose donc une réponse à ces deux problématiques qui croisent leurs intérêts en un site bien précis de la Ville de Drummondville, celui de la Maison Marie-Reine-des-Cœurs appartenant aux Montfortains. Ainsi, considérant ces problématiques, la réhabilitation de la Maison Marie-Reine-des-Cœurs permettrait à un pavillon d'accueil universitaire de s'y installer tout en devenant le moteur de développement du campus.

## **CHAPITRE2\_LE CONTEXTE**

### **2.1\_ L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE ACTUEL À DRUMMONDVILLE**

Les villes de Drummondville et de Victoriaville bénéficient actuellement de services universitaires offerts par l'UQTR. À Drummondville, ce centre accueille du personnel de soutien administratif pour répondre aux besoins des professeurs et des étudiants. Présentement, les locaux utilisés par l'Université sont logés au Cégep de Drummondville. Les étudiants peuvent donc utiliser les installations existantes telles que la cafétéria, des bureaux, les installations sportives, la bibliothèque, des salles de classe et les laboratoires informatiques. Implantée à Drummondville depuis maintenant 40 ans, l'UQTR offre 16 différents programmes de certificats de 1<sup>er</sup> cycle, notamment en administration, en psychologie et en comptabilité générale. Elle offre aussi plusieurs programmes courts ainsi qu'un baccalauréat de perfectionnement en sciences infirmières qui constituent aussi une formation continue.<sup>1</sup>

De plus, la Ville peut également compter sur les services du Centre universitaire PME du Centre-du-Québec qui est un prolongement de l'Institut de recherche sur les PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ce centre situé en bordure de l'autoroute 20 est administré conjointement avec le Service de la formation continue et des centres hors campus de l'UQTR. Le centre offre, en autres, des formations continues en administration des affaires, en gestion et en comptabilité. La totalité des programmes disponibles sur le territoire drummondvillois est présentée en annexe 2 (tableau 1).<sup>2</sup> Dans l'éventualité de la construction d'un campus, ces programmes déménagerait afin de regrouper l'ensemble des activités universitaire sur le même site.

---

<sup>1</sup> Voir liste des cours en annexe 2

<sup>2</sup> PARADIS, CLOUTIER (2010), p.84

## 2.2\_L'UQTR À DRUMMONDVILLE : BESOINS ET OBJECTIFS

En février 2010, la Conférence Régionale des Élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ) a rédigé un document public qui constate des lacunes quant au développement de services universitaires dans la région. Le document « *Pour des services universitaires novateurs au Centre-du-Québec* » relate les besoins et les objectifs qui permettraient à Drummondville de se doter de sept facultés universitaires distinctes. Celles-ci ont été ciblées dans le document suite à l'étude des besoins de la Ville en matière de main d'œuvre, par l'analyse des programmes d'étude choisis par les jeunes drummondvillois ainsi que dans un souci de continuité des programmes déjà offerts. Ainsi, les diverses facultés retenues (7) sont l'enseignement au préscolaire ou primaire, l'enseignement au secondaire, le travail social, l'administration et la comptabilité, un domaine du génie, l'informatique ainsi que les sciences infirmières.<sup>3</sup>

De plus, la Ville souhaite mettre sur pied un comité intérimaire à Drummondville qui aura comme mandat le développement des services universitaires au Centre-du-Québec, et ce, sous l'autorité conjointe de la CRÉCQ et de l'UQTR. Cette structure légère, qui pourrait se nommer Direction Universitaire Centricoise (DUC), « *servira d'interface entre la région et les divers fournisseurs potentiels de services, en tenant pour acquis que l'UQTR demeure le partenaire majeur, mais en sachant que des expertises développées par d'autres universités seront aussi requises* »<sup>4</sup>. Ce comité nécessitera des locaux qui pourront être aménagés à même le site universitaire.

Enfin, des réunions sont présentement en cours à Drummondville entre l'UQTR, la Ville de Drummondville et plusieurs autres acteurs importants de la région afin de déterminer un programme précis et d'élaborer un plan d'action concernant l'implantation du Centre qui nécessitera un site d'implantation stratégiquement situé et pouvant accueillir tous ces besoins.

---

<sup>3</sup> PARADIS, CLOUTIER (2010), p.49

<sup>4</sup> PARADIS, CLOUTIER (2010), p.57

### 2.3\_LE CHOIX DU SITE

Le site envisagé aux fins de l'exercice est une propriété privée appartenant à la Communauté des Montfortains, un regroupement catholique venu de France en 1883. Le site fait environ 80 000 m<sup>2</sup> et est situé dans le secteur St-Charles de Drummond, un quartier périphérique de Drummondville étant un ancien village indépendant et ayant connu beaucoup de développement commercial et résidentiel en 2010 (Fig.1).

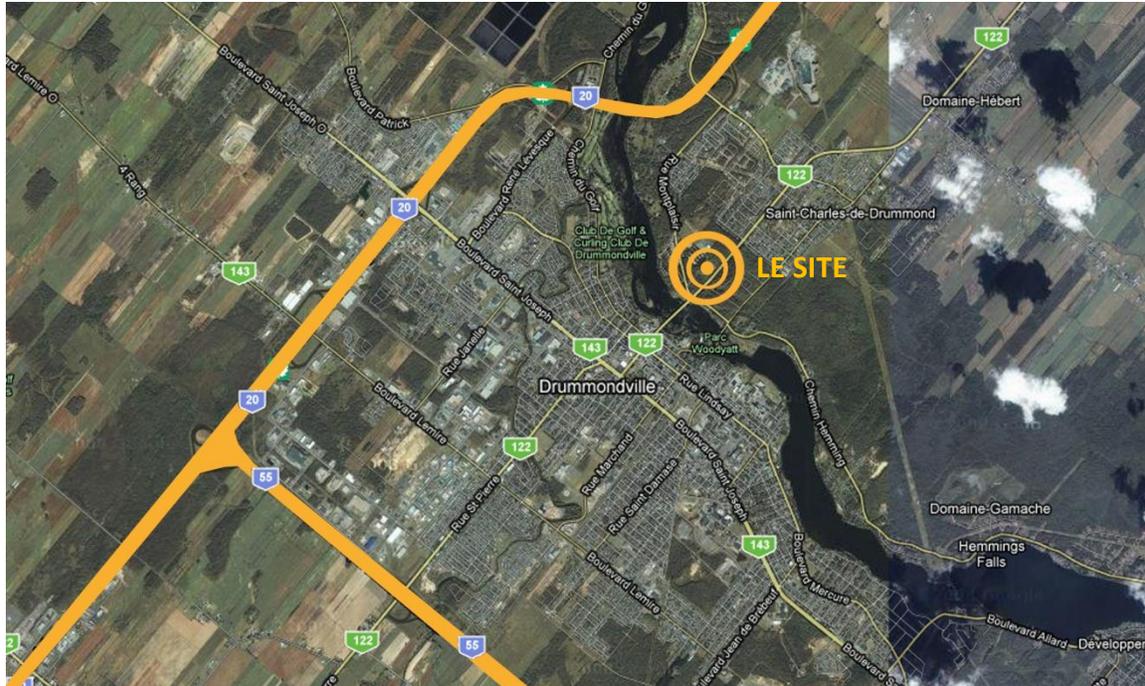


Fig.1 Carte de Drummondville, localisation du site. Source : Google Map

Le quartier s'est notamment doté d'un centre sportif à grande surface qui sera complété à l'été 2011 et qui est situé à proximité du site (Fig.2). On retrouve aussi aux environs plusieurs attractions de la ville, on n'a qu'à penser au Village québécois d'antan, à l'amphithéâtre Desjardins utilisé autrefois par les Légendes fantastiques, au Camping des Voltigeurs, etc. On dénote aussi la construction récente de plusieurs immeubles d'habitation dans cette région ainsi que de maisons unifamiliales. De plus, la densification résidentielle de St-Charles a mené récemment à la construction d'un complexe commercial de services incluant une épicerie, une pharmacie et deux restaurants. La construction de résidences universitaires pourrait bien s'acclimater à cet environnement qui se développe constamment et qui deviendra bientôt un pôle important de la Ville de Drummondville.

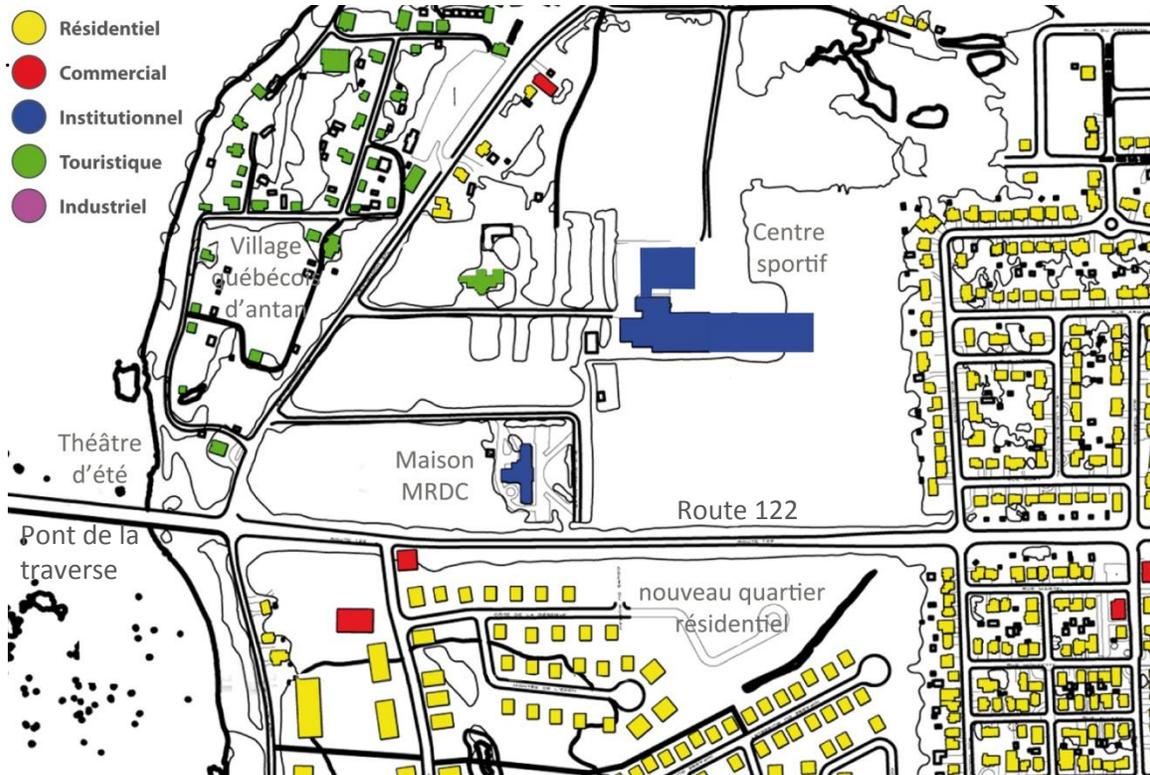


Fig.2 Analyse fonctionnelle du quartier St-Charles. Source : Vincent Leclair, Ville de DrVille

Sur cet immense terrain situé en bordure de la route 122, une des artères majeures de la ville de Drummondville, se trouve la Maison Marie Reine-des-Cœurs, une maison de retraite fermée de plus de 50 chambres ayant à leur disposition une chapelle et plusieurs autres grands espaces étant utilisés par la communauté restreinte des Montfortains (Fig.3). Cette maison, qui fait plus ou moins 800 m<sup>2</sup> de projection au sol et se déploie sur quatre étages, peut éventuellement, dans une première étape, être utilisée par une communauté universitaire, que ce soit à des fins d'hébergement ou d'administration vu le caractère sériel du bâtiment, ce qui veut dire des chambres des deux côtés d'un corridor. La réhabilitation de cet immeuble sera aussi une façon intelligente d'économiser sur les coûts de construction du campus. Afin de le réutiliser de manière efficace et pertinente, il est important, dans un premier temps, de bien comprendre les origines et la composition de ces bâtiments.



Fig.3 Maison Marie Reine-des-Cœurs. Source : archives personnelles

## 2.4\_ LES BÂTIMENTS RELIGIEUX AU QUÉBEC

Au Québec, les églises ferment principalement à cause de la désaffectation du culte. Ces nombreux bâtiments et institutions qui jadis formaient le cœur de la société sont maintenant, pour la plupart, délaissés et voués à l'abandon. Il fut un temps où l'Église avait la main mise sur plusieurs sphères du développement québécois. Que l'on pense à l'éducation ou à la santé, l'implication de l'Église, depuis la colonisation, a laissé des traces dans le paysage québécois bâti. En effet, lorsque l'on parle de patrimoine religieux, ce sont souvent les églises qui nous viennent en tête. On oublie cependant trop souvent les couvents, les maisons de retraite, les presbytères, les cimetières, etc. De plus, les bâtiments religieux ayant le mieux survécu sont sans contredit les écoles et les hôpitaux qui ont simplement changé de gestionnaires. Leur utilité au sein de la société n'a cessé de s'accroître avec le temps, ce qui a encouragé leurs modifications et leurs agrandissements.<sup>5</sup> Les bâtiments religieux sont donc partie intégrante et représentative de la société québécoise. « *Qu'on le veuille ou non, c'est le religieux qui a façonné la Belle Province.* »<sup>6</sup> Plus qu'ailleurs encore, ces bâtiments relatent une grande partie de l'Histoire québécoise à travers leurs murs et leurs significations. Leur avenir est cependant plus incertain que jamais. L'Église elle-même avoue ne pas pouvoir et vouloir assurer l'avenir des églises au Québec. Les effectifs manquent à l'appel autant pour entretenir les lieux que pour les utiliser.<sup>7</sup> Le gouvernement investit présentement plusieurs millions de dollars dans les églises qui sont toujours ouvertes au culte, et ce, notamment en vertu du Programme de partage des frais de Parcs Canada, du Conseil du Patrimoine religieux du Québec et de la Loi sur les biens culturels. Cependant, cette solution n'est bonne qu'à court terme. Les auteurs Noppen et Morisset soutiennent que « *si le culte est en faillite, il ne sert à rien d'injecter des fonds dedans [...] investir dans le maintien du culte devait forcément déresponsabiliser les communautés locales* ». <sup>6</sup> Le gouvernement n'arrive cependant pas à investir dans toutes les paroisses ce qui a pour résultat la vente au privé de plusieurs églises qui ont été recyclées en d'autres projets. Même les couvents, les presbytères et les monastères ont vu quelques exemples de changement d'usages, que ce soit notamment en édifices à bureaux ou en logements d'habitation.

---

<sup>5</sup> TURMEL (2005), p.132

<sup>6</sup> CÔTÉ (2005), p.121

<sup>7</sup> MORISSET, NOPPEN (2005), p.77-78

## 2.5 LE COUVENT ET LA MAISON DE RETRAITE

Les couvents et les maisons de retraite sont des établissements religieux représentant le milieu de vie d'une communauté religieuse œuvrant à l'intérieur de l'Église catholique et au sein de la société. Les communautés installées en région, comme dans le cas de l'essai, sont habituellement des branches étant raccordées à une Maison mère. Ces antennes de la Maison mère se sont vu octroyer diverses missions par les paroisses canadiennes-françaises afin de subvenir à divers besoins en services sociaux. Ainsi, les couvents religieux devenaient souvent une sorte de « maison collective » où vivait une communauté religieuse en plus parfois d'un hospice, d'un orphelinat, d'un hôpital, d'une école ou d'ateliers de travail.<sup>8</sup>

Ainsi, à leurs débuts au 19<sup>e</sup> siècle, les communautés religieuses vivaient de façon autosuffisante par rapport à la Maison Mère grâce à leur travail acharné ainsi qu'aux subventions qu'elles obtenaient de l'État afin d'accomplir les tâches faisant parties de leur mission sociale. Les religieuses effectuaient plusieurs tâches en plus de l'enseignement et des soins infirmiers. Le tissage, l'agriculture et la couture ne sont là que quelques-unes des tâches contribuant, soit au fonctionnement de la maison, soit à l'apport de fonds au sein de la communauté. Ainsi, ces couvents devenaient « *une entreprise par laquelle l'Église s'insérait dans l'économie capitaliste : elle « vend » la charité et la morale, les paroissiens « l'achètent».* »<sup>9</sup> Les couvents amassaient eux-mêmes les fonds nécessaires à leurs agrandissements ou aux réparations de leurs installations.

Dans les années 1920, le Québec pouvait dénombrer des milliers d'institutions religieuses, dont plusieurs qui étaient aux prises avec de sérieuses difficultés financières. Ainsi, les communautés ont commencé à réclamer à l'état des subventions qui étaient rendues disponibles grâce à la loi sur l'assistance publique de 1921. C'est la municipalité et la communauté qui devaient fournir le reste de l'argent nécessaire au bon fonctionnement du couvent. « *Le gros des ressources servait à nourrir, vêtir, soigner et éduquer les personnes à charge, à payer les employés et à subvenir aux besoins des membres de la communauté.* »<sup>10</sup>

---

<sup>8</sup> MARTIN (1997), p.212-213

<sup>9</sup> MARTIN (2007), p.54; 62-76

<sup>10</sup> MARTIN (2007), p.76

Parallèlement à la situation des couvents, les maisons de retraite fermées ont quant à elles le mandat d'accueillir les gens ou les groupes qui souhaitent faire une pause de silence et de calme dans un lieu retiré de la jungle urbaine. À l'origine, ces établissements servaient principalement à soutenir et à accompagner les chrétiens dans leur cheminement personnel spirituel. La plupart de ces établissements religieux suggèrent un prix minime, par exemple 45\$ à 60\$ (actuellement) par jour, incluant la chambre et trois repas<sup>11</sup>. La communauté religieuse peut aussi joindre à ses activités des conférences et des réunions de groupe ou d'autres usages tels que vus dans le cas des religieuses qui se voulaient pluridisciplinaires.

Dans les années 60, l'éducation ainsi que les soins caritatifs et hospitaliers deviennent des affaires publiques gérées par l'État. Une gestion privée s'occupe maintenant des centres d'accueil tandis que la religion se privatise. « *Dans ce contexte, la communauté religieuse cherche difficilement sa place dans un monde qu'elle a aidé à créer.* »<sup>12</sup> À présent, l'apport de la communauté religieuse au sein de la société n'est plus l'ombre d'elle-même. Sa survie est difficile vu l'absence de missions et de fonds perçus. Les couvents et les maisons de retraite sont maintenant difficiles à conserver pour l'usage religieux faute de capital. Ces différentes maisons tapissent maintenant le paysage québécois à la recherche d'un but, et parfois, d'une nouvelle fonction.

---

<sup>11</sup> YELLE « Site officiel Maison Marie-Reine-des-Cœurs »

<sup>12</sup> MARTIN (2007), p.86

## 2.6 FORMES ET SENS DES BÂTIMENTS RELIGIEUX

Afin de pouvoir travailler sur ces bâtiments, il importe de connaître les logiques de formations des bâtiments religieux du patrimoine québécois. Tout d'abord, les institutions sont généralement construites à l'aide de matériaux locaux tels que la pierre ou la brique. Au 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle, les toitures sont habituellement de forme mansarde ou à deux versants et elles sont percées par des lucarnes tandis qu'au 20<sup>e</sup> siècle, les formes de toitures sont plutôt variées. Ces bâtiments ont une apparence austère, affichant habituellement des façades non ornementées et utilisant la symétrie dans leur composition architecturale. Les façades sont composées de plusieurs fenêtres de tailles identiques alignées d'un étage à l'autre. Les bâtiments religieux tels que les couvents ne se sont pas tous construits en une seule phase. On a qu'à penser au couvent des sœurs grises de Montréal (Fig.4) qui a été agrandi à au moins cinq reprises en raison des besoins toujours grandissants de la communauté.<sup>13</sup>



Fig.4 couvent des sœurs grises de Montréal. Source : Martin (1997)

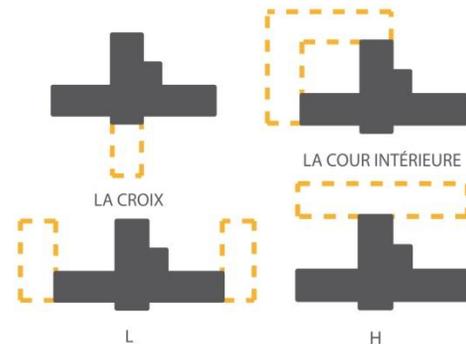


Fig.5 types d'agrandissements. Source V.L.

Lorsque l'on réussissait à accumuler les fonds nécessaires ou que les besoins se faisaient sentir, on procédait à un agrandissement de la première construction en gardant en tête le souci de symétrie. Les logiques d'extensions de ces bâtiments ont souvent été l'ajout d'une aile de façon classique qui procure au bâtiment une forme de « H » ou de « T » afin de créer des déplacements en corridor (bâtiment sériel) rejoignant des nœuds de circulation comportant des espaces communs (Fig.5). Dans l'exemple ci-dessus, la chapelle est le cœur du bâtiment puisqu'elle a été construite dès le début de l'institution. Les agrandissements subséquents ont contribué à centraliser celle-ci au centre du plan ainsi qu'à créer des cours intérieures. La construction en ailes permet l'établissement de fonctions différentes puisqu'elles conservent un caractère privé les unes par rapport aux autres. À présent, la compréhension de ces logiques de construction permet d'envisager une approche de la conservation du bâtiment.

<sup>13</sup> MARTIN (1997), p.212-216

## 2.7 \_LES DIFFÉRENTES APPROCHES EN CONSERVATION

La conservation de bâtiments patrimoniaux ne date pas d'hier et plusieurs théoriciens ont exprimé leurs points de vue sur ce sujet. Au Canada, on utilise le document « *les normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* » dont le guide d'utilisation se retrouve à l'annexe 1 [tableau 2]. Celui-ci stipule que les types d'interventions sur les lieux patrimoniaux sont classifiables en trois grandes catégories.

D'abord, la **préservation**<sup>14</sup> a pour objectif de maintenir le bâtiment dans son état actuel le plus fidèle possible. Cette méthode prône la protection et est contre la dénaturalisation du bâtiment original par de nouvelles constructions. Elle englobe d'autres approches telles que la *conservation* et la *consolidation*<sup>15</sup> qui permettent l'intervention sur le bâtiment afin de ralentir sa détérioration.

Ensuite, il y a la **restauration**<sup>16</sup> d'un bâtiment à un état précédent se relatant à une période précise de son histoire. Cette méthode permet la démolition ou l'ajout de parties qui ont été construits ou détruits afin de retrouver l'essence du projet à un moment donné dans le temps. Cette théorie est à ne pas confondre avec celle de **Viollet-le-Duc**, un théoricien de la restauration au 19<sup>e</sup> siècle qui est reconnu pour ses interventions sur le patrimoine médiéval. Celui-ci prônait une autre forme de restauration : « *restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné.* »<sup>17</sup> Les « restaurations » de l'architecte étaient plutôt un essai de restitution par l'image d'un monument ou d'un site aujourd'hui ruiné. Viollet-le-Duc pensait que l'on devait faire évoluer le bâtiment selon les intentions d'origine des concepteurs. Ainsi, une analyse archéologique suivie d'une réinterprétation de la technique de construction originale se distinguant du bâti existant constituait sa démarche.

Pour l'architecte du 19<sup>e</sup> siècle **Camillo Boito**, le nouveau et l'ancien doivent toujours se distinguer sans difficulté. Il faut, dans les parties reconstituées des édifices, se servir de matériaux dont l'aspect, dès qu'on les examine avec un peu d'attention, se distingue de celui des matériaux originaux. Pour ce qui est des ornements sculptés, les parties refaites ne doivent

---

<sup>14</sup> Définition selon PARCS CANADA (2003)

<sup>15</sup> Définition selon FITCH (1990)

<sup>16</sup> Définition selon PARCS CANADA (2003)

<sup>17</sup> CORÉ : conservation et restauration du patrimoine culturel

pas reproduire littéralement ceux des parties d'origine, mais en présenter une version simplifiée et réduite à l'essentiel.<sup>17</sup>

Enfin, la **réhabilitation**<sup>18</sup> ou l'**adaptative reuse**<sup>19</sup> du bâtiment est un processus qui vise à rendre compatible un usage contemporain à l'intérieur du lieu patrimonial. Ce mode d'intervention nécessite la plupart du temps des changements intérieurs et extérieurs afin d'adapter le bâtiment à la nouvelle fonction sans dénaturer le caractère du bâti actuel. Le patrimoine religieux soulève cependant la question additionnelle relative au caractère sacré du bâtiment. En effet, on dénombre quelques exemples au Québec d'églises et de couvents qui ont été carrément profanés par leur changement de fonction. Après transformation, on y perd quelquefois l'esprit du lieu et le caractère qui les rendait si spéciaux. Tania Martin, lors du colloque « Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et culturel », soulève une théorie intéressante en parlant de **profanisation**. « *La profanisation se distingue de la profanation par une différence subtile : il s'agit de rendre profane un lieu sacré, dans un mouvement de respect, d'en faire un usage digne sans toutefois le laisser dans le domaine religieux ou sacré* »<sup>20</sup>.

Il existe cependant d'autres méthodes d'interventions plus radicales telles que la **reconstitution**<sup>21</sup>, qui rend possible le projet que par un réassemblage du bâti pièce par pièce sur place ou sur un nouveau site. La **reconstruction**<sup>22</sup> est aussi une méthode hasardeuse qui suggère une reconstruction exacte d'une architecture disparue. La méthode parallèle à celle-ci est la **réplique**<sup>23</sup>, elle consiste en fait à imiter le bâtiment original en utilisant les technologies d'aujourd'hui. Ces méthodes sont plus marginales et sont utilisées la plupart du temps dans des cas de bâtiments ayant une très haute importance historique.

Maintenant que les principaux courants de pensée sont connus, il importe de mettre sur pied une démarche précise permettant de guider l'évolution du projet.

---

<sup>18</sup> Définition selon PARCS CANADA (2003)

<sup>19</sup> Définition selon FITCH (1990)

<sup>20</sup> MARTIN (2005), P.92

<sup>21</sup> Définition selon FITCH (1990)

<sup>22</sup> Définition selon FITCH (1990)

<sup>23</sup> Définition selon FITCH (1990)

## CHAPITRE 3 \_LES PRÉCÉDENTS ARCHITECTURAUX

Ce prochain chapitre fait place à quelques précédents architecturaux qui ont influencé, par les caractéristiques soulevées, la matérialisation du projet final.

### 3.1 \_L'ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DE NICOLET

L'école de police de Nicolet est un des très bons exemples de réhabilitation d'un immeuble religieux construit en 1803. Réhabilitée et agrandie maintes fois depuis 1968, date de l'ouverture de l'école de police, l'école n'a cessé de se développer selon la logique d'agrandissement des bâtiments religieux (Fig.5 et Fig.6). Les circulations existantes ont été prolongées et le gabarit des agrandissements a été conservé. Les architectes ayant construit les derniers agrandissements ont aussi bien pris soin de différencier le bâtiment original des agrandissements au moyen de matériaux contemporains tout en réinterprétant les matériaux existants. (Fig.7) Les architectes ont d'ailleurs cherché à intégrer les nouvelles parties le plus possible notamment par la réutilisation de la pierre dans les agrandissements.

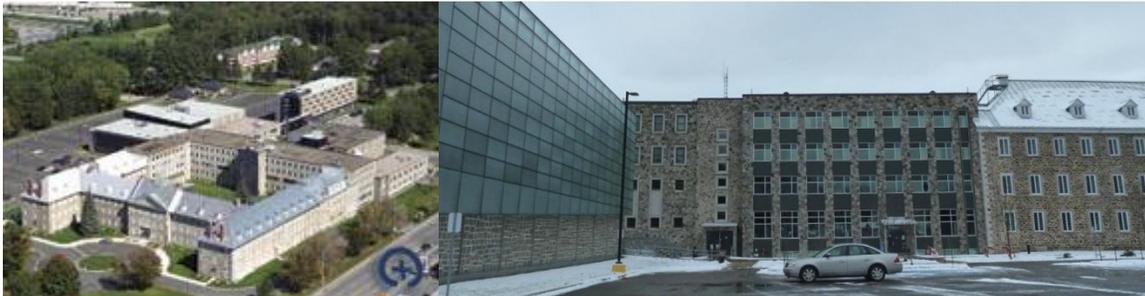


Fig.6 École nationale de Police de Nicolet, Source : Google      Fig.7 Agrandissements réinterprétés Source : V.Leclair

### 3.2 \_MAISON MÈRE DES FILLES DE LA CHARITÉ DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS - SHERBROOKE

Le projet d'agrandissement de la Maison Mère permet la création de chambres et de salles de soins annexés à la chapelle existante. Les architectes ont pris le parti de créer un double prolongement selon un des axes existants du bâtiment afin d'accentuer le lien avec la rivière (Fig.9). Le gabarit des agrandissements est conservé à travers l'implantation s'inspirant grandement des façons de faire originales. Ceux-ci viennent créer une cour intérieure en « U » dégageant ainsi une magnifique vue vers la rivière St-François (Fig.10). Une toiture plate est utilisée sur les agrandissements afin de marquer un contraste et de conserver la pureté formelle du geste architectural. Les nouveaux bâtiments sont de forme simple et épurée et les matériaux sont réinterprétés et bien intégrés. L'architecte utilise le bois et la pierre comme matériaux

principaux mais en leur donnant une facture contemporaine. Un contraste est créé du fait que les couleurs sont interchangées entre les murs et la toiture, cependant la matérialité des formes est sensiblement conservée (Fig.8).<sup>24</sup>

Fig.8 maison mère des filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus – Sherbrooke, Source : [www.acdf.ca](http://www.acdf.ca)



Fig.9 Implantation



Fig.10 Cour intérieure



### 3.3\_CÉGEP GÉRALD-GODIN DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Le cégep Gérald-Godin est un projet de réhabilitation d'un monastère comportant une chapelle et ayant été agrandi en 1999 par une prolongation contrastante de type contemporaine. (Fig.11). L'agrandissement prolonge l'axe structurant principal du bâtiment. La jonction entre les deux entités se matérialise par une passerelle transparente de quatre étages sur pilotis qui crée une jonction fine et contrastante avec le bâtiment existant. L'agrandissement fait de verre et de revêtement métallique arbore une forme minérale s'inspirant du terrain sur lequel il est construit et des murs du bâtiment original (Fig.13). La chapelle a été transformée en bibliothèque puisque l'espace se prêtait bien à la transformation (Fig.12). Les architectes ont donc pris le parti de créer le bâtiment le plus contrastant possible tout en y intégrant des subtilités empruntées à l'existant. Le nouveau bâtiment possède un rapport au sol intéressant permettant une liberté au niveau du rez-de-chaussée.<sup>25</sup>



Fig.11 Cégep Gérald-Godin, Source : [www.dma-arch.com](http://www.dma-arch.com)

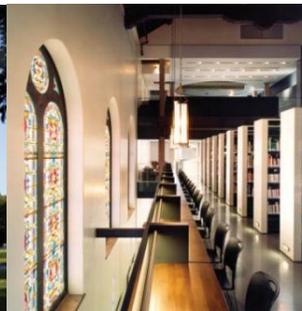


Fig.12 Bibliothèque



Fig.13 Parement métallique

<sup>24</sup> [www.acdf.ca](http://www.acdf.ca) (2011)

<sup>25</sup> [www.dma-arch.com](http://www.dma-arch.com) (2011)

### 3.4\_UQAR (RIMOUSKI)

Le campus de l'Université de Rimouski est de dimension semblable aux ambitions du présent projet. L'UQAR est aussi un bâtiment religieux réhabilité et agrandi à maintes reprises (Fig.15). Les logiques d'agrandissement n'ont cependant pas toujours été respectées selon la méthode originale (Fig.14). Le campus est un amoncellement de 11 pavillons qui sont tous inter reliés physiquement. Le bâtiment se retrouve en périphérie du centre-ville et possède juste à l'arrière ses propres résidences étudiantes à même le site de l'Université. Les premiers agrandissements du pavillon se résument en majeure partie à un mimétisme du bâtiment original pour ce qui est de l'apparence extérieure. L'intégration visuelle des agrandissements est donc maximisée. À l'intérieur, les espaces sont contrastants et contemporains contrairement à l'extérieur. (Fig.16)

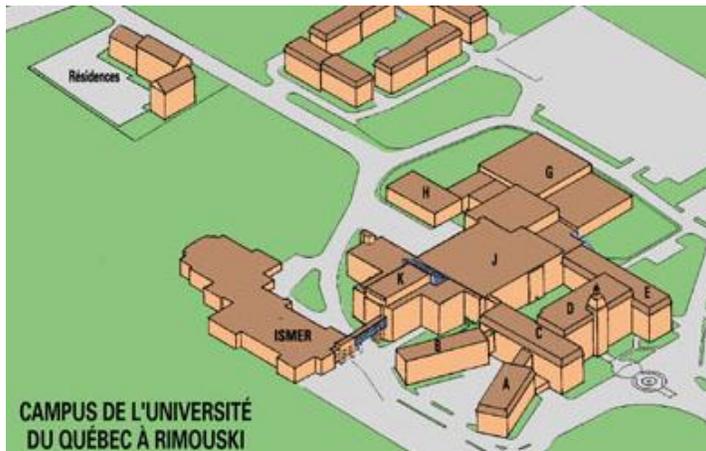


Fig.14 Plan UQAR, Source : [www.uqar.ca](http://www.uqar.ca)



Fig.16 intérieur contemporain,  
Source : [www.uqar.ca](http://www.uqar.ca)



Fig.15 UQAR, Source : [www.uqar.ca](http://www.uqar.ca)

## CHAPITRE 4 - LE PARTI ARCHITECTURAL

Apporter une solution claire à ce problème grandissant depuis quelques années n'est pas chose simple. Le projet ne peut qu'apporter une réponse, pas une solution universelle à cette problématique. Pour ce faire, il importe de développer un cheminement précis établi selon les particularités du bâtiment à recycler et selon les lignes directrices de réhabilitation fondamentale choisie.

Tout d'abord, l'article 9 de la Charte de Venise de 1964 sur la conservation et la restauration de monuments stipule que « *tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps » ». Mais comment faire pour bien définir l'indispensabilité d'un complément ou d'un changement? Les changements sur le bâtiment ne devraient-ils pas être effectués au mieux de la nouvelle fonction et non au mieux de la préservation? Est-il logique de sacrifier une partie de la fonctionnalité du bâti au profit de son apparence originale? Les bâtiments vieillissent et changent avec le temps, ils évoluent au fil des époques. L'architecte Massimo Carmassi exprime son point de vue sur la restauration d'anciens bâtiments lors d'une interview pour le magazine *Costruire in laterizio* :*

*« Notre but est de conserver et de rendre cette richesse, non seulement dans les termes de patrimoine documentaire, mais aussi en ce qui concerne la combinaison esthétique. Au contraire, les architectures nouvellement construites aspirent à une certaine continuité avec l'histoire : la philosophie de leur construction et la syntaxe de leur composition, plus que leur style, sont dominées par une aspiration de longue durée et par la disponibilité à permettre des transformations dans l'usage des œuvres pendant le cours du temps, sans qu'elles perdent leur identité. »<sup>26</sup>*

Une intervention sur le bâti existant fait partie de la vie utile de tous édifices. La jonction des nouvelles méthodes à celles du passé permet une démarcation accentuée du bâti original et de ses modifications. C'est l'intervention sur le bâtiment qui fera en sorte que les gens vont comprendre visuellement, sans l'entremise de l'affichage, que la fonction originale n'est plus. Le caractère sacré et l'apparence austère de la Maison de retraite fermée ne peuvent refléter de façon juste la nouvelle fonction qu'elle accueille sans que l'on modifie le langage architectural

---

<sup>26</sup> TURRINI (2009) p.40-43

extérieur du bâtiment. On parle donc ici de « **réhabilitation** » mais aussi d'« actualisation » du bâti dans le but d'adapter la fonctionnalité, mais aussi l'apparence.

Le présent projet propose donc la réhabilitation de la maison de retraite en pavillon d'accueil universitaire pouvant accueillir une ou deux facultés entre ses murs. Son caractère sériel (Fig.17) fait en sorte qu'un programme d'enseignement et de bureaux s'acclimaterait bien dans ce type de bâtiments tout en entraînant un minimum de transformations physiques au sein du bâtiment existant.

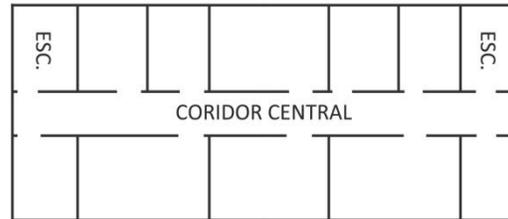


Fig.17 Plan bâtiment sériel. Source V.L.

Le **parti architectural** de ce projet est donc de **réhabiliter le bâtiment existant et d'intégrer les agrandissements ainsi que les nouveaux pavillons en se servant de l'existant comme d'un moteur de développement permettant de guider les choix conceptuels**. Les nouveaux espaces seront donc **assimilés** à l'existant grâce aux caractéristiques qu'ils emprunteront.

Pour ce faire, une analyse approfondie du bâtiment, du site et de son contexte doit être faite afin de mettre en évidence les points à prioriser. En se basant sur la théorie de Bentley (Responsive Environments) et sur l'analyse de quelques notions de design urbain, un tableau mettant de l'avant les niveaux d'interventions possibles sur le bâtiment et le site est conçu afin de guider les choix conceptuels du projet. Celui-ci met en évidence le degré auquel doit se situer l'intervention afin de réaliser l'objectif d'intégration.

De cette manière, il est possible de vérifier quelles connexions se doivent d'être effectuées avec le milieu immédiat afin de rendre le tout davantage fonctionnel. La maison de retraite, son terrain actuel, le centre sportif ainsi que toutes les installations du système viaire immédiat agissent donc comme moteurs de développement permettant de générer le campus.

Afin de pouvoir élaborer une approche éclairée, il importe de bien connaître et comprendre sur quoi on intervient. Cela implique d'amorcer le prochain chapitre en découvrant l'histoire du bâtiment et de ses utilisateurs.

## CHAPITRE 5\_ LES ANALYSES

### 5.1\_ HISTORIQUE DES MONTFORTAINS

« *La Compagnie de Marie (connue également sous le nom de "Missionnaires Montfortains") est une congrégation religieuse internationale dans l'Église Catholique, vouée à l'établissement du royaume de Dieu sous le patronage de Marie, la mère de Jésus. Elle a été fondée au commencement du 18e siècle par St. Louis-Marie Grignion de Montfort en France. Aujourd'hui elle compte presque 1000 prêtres et frères, qui poursuivent leur mission dans une trentaine de pays.* »<sup>27</sup>

C'est en 1883 que les premiers missionnaires Montfortains mettent un pied à terre au Canada à une époque où la législation française rendait difficile le maintien des séminaires. C'est le curé de Notre-Dame à Montréal, M. Rousselot, qui a réussi à faire venir au Canada les premiers Montfortains qui prendront la responsabilité d'un orphelinat à un endroit des Laurentides qui prendra le nom de Montfort dès l'année suivante. Depuis plus d'un siècle, des milliers de paroisses francophones (Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Nouvelle-Angleterre) ont vu les prédicateurs Montfortains s'installer sur leur sol. La ville de Drummondville a accueilli les Montfortains dans les années 50 lorsqu'ils y ont construit une des quatre maisons de retraite ouvertes dans la province de Québec.

De nos jours, les Pères Montfortains du Canada restent au service du peuple canadien, surtout des francophones, et ses membres prêchent des missions et retraites, donnent des sessions spéciales sur l'écriture religieuse, la mariologie, etc. La Maison Marie Reine-des-Cœurs demeure la seule maison de retraite fermée au Québec toujours tenue par les Pères Montfortains, et ce, depuis une baisse de la demande datant des années 1960. Elle représente toujours le pied-à-terre de l'équipe qui devient de moins en moins nombreuse avec le temps. La maison est présentement en période de questionnement quant à son avenir, le financement commençant à manquer.<sup>28</sup>

---

<sup>27</sup> Site internet officiel communauté des Montfortains

<sup>28</sup> Voir Couverture médiatique annexe 4

## 5.2\_HISTORIQUE DU SITE

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, Drummondville n'était encore qu'une petite ville pleine de potentiel de développement notamment grâce à ses ressources naturelles. Colonisée à l'origine par des soldats anglais en 1815, cette ville a pris de l'expansion notamment grâce à son potentiel forestier et hydroélectrique. À cette époque, on pouvait retrouver sur le site la ruine du château Cooke, une maison construite dans les années 1800 par M. Thomas Sheppard, un riche marchand de bois. Ces ruines n'ont pas survécu au temps, elles étaient situées approximativement où s'est construite la Maison Marie Reine-des-Cœurs. (Fig.18a)

Vers 1950, la communauté des Pères Montfortains met un pied à terre à Drummondville. Situés dans une maison non loin de leur site actuel comme on peut le voir sur la figure 18d, les pères y étaient localisés temporairement puisque cette année même débutait la construction de la Maison de retraite. À l'époque, le terrain était déjà découpé pratiquement tel qu'on le connaît par les routes à la seule différence que ces routes semblaient privées et appartenaient aux propriétaires du lot [Fig.18c].<sup>29</sup>

La Maison avait été construite à l'époque en retrait de Drummondville, dans un site naturel, boisé et paisible, parfait pour la retraite fermée. La construction se déroula donc de 1951 à 1953. À l'époque, pour accéder à cet espace, il fallait absolument emprunter le vieux pont de Drummondville. Le site et le bâtiment étaient alors au summum de son « isolation » par rapport au reste de la Ville. La fonction de cet édifice n'était pas comparable à celle d'une église, c'est-à-dire d'être le cœur et l'âme d'une paroisse en siégeant en son centre. Le site était isolé de la société tout en étant géographiquement très près de la ville. La barrière naturelle qu'est la rivière St-François a toujours collaboré à cette intimité que la Maison pouvait avoir, et ce, jusqu'à ce que les limites soient franchies.

En 1962, on inaugurerait plus au nord du site l'autoroute Transcanadienne qui a littéralement tranché une partie du territoire forestier de Drummondville en deux [Fig.18e]. On assistait tranquillement alors à la formation du village de St-Charles de Drummond, qui fait aujourd'hui partie de Drummondville dû à une récente fusion municipale. Au début des années 70, la Maison Marie-Reine-des-Cœurs voyait le développement de la ville empiéter sur leurs espaces de recueillement. En effet, la construction du Pont de la traverse [Fig.18f] a permis à la route

---

<sup>29</sup> Informations historiques provenant de la Société d'histoire de Drummondville

122, une grosse artère de circulation de la ville reliant entre autres le Centre-du-Québec à la Montérégie, de se frayer un chemin à quelques dizaines de mètres de la Maison elle-même. C'était alors le début de la croissance de l'expansion urbaine de Drummondville vers l'autre rive. On voit bien sûr la Figure 18g (1976) que le terrain se trouve à présent complètement encerclé, que ce soit à l'ouest par la rivière, au sud par la route 122, à l'est par le village de St-Charles ou au nord par l'autoroute Transcanadienne.

Depuis 1976, cette zone tampon située entre Drummondville et St-Charles a été l'objet de beaucoup de développement immobilier et d'infrastructures diverses pour le public. La densification de cette zone est prévue par la Ville; la maison de retraite ne possèdera donc plus les caractéristiques du site qu'elle recherchait à l'origine lors de son implantation sur ce terrain.

Le site possède à présent une position stratégique dans la ville. L'évolution du territoire et surtout des infrastructures de l'automobile a permis au terrain de devenir aujourd'hui un site qui fait l'envie de plusieurs promoteurs de la Ville de Drummondville.<sup>30</sup> Une analyse plus en profondeur de ce site permettra une compréhension accentuée des points à exploiter pour le projet.

---

<sup>30</sup> Informations historiques provenant de la Société d'histoire de Drummondville

Carte du comté de Drummond, 1930



Fig.18a

Photos aériennes Drummondville, 1950

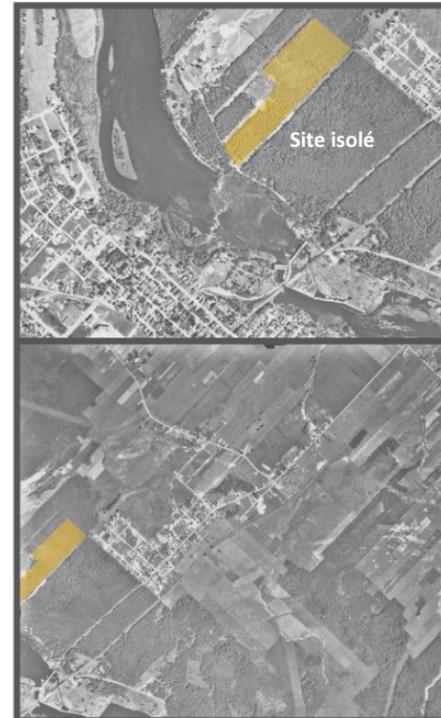


Fig.18c

Carte de Drummondville, 1964



Fig.18e

Carte de Drum. et St-Charles de Drummond, 1976

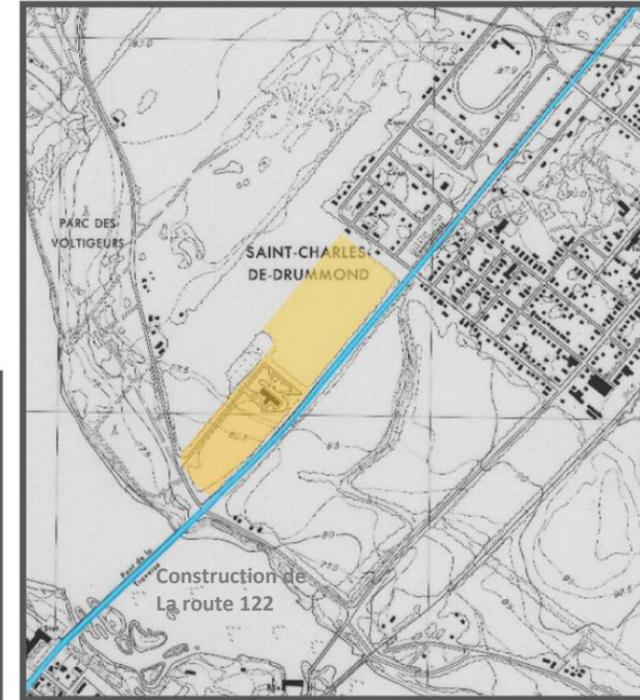


Fig.18g

1920

1930

1940

1950

1960

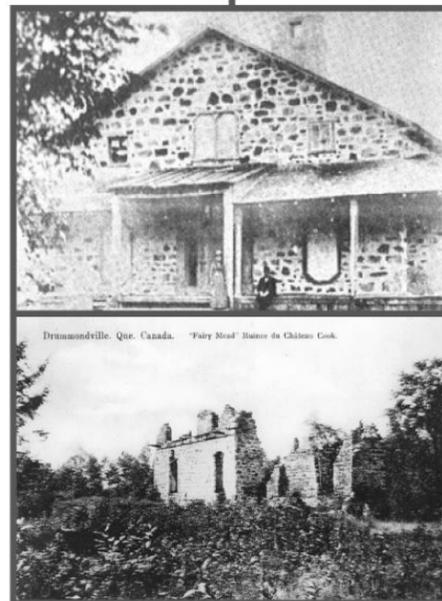
1970

1980

1990

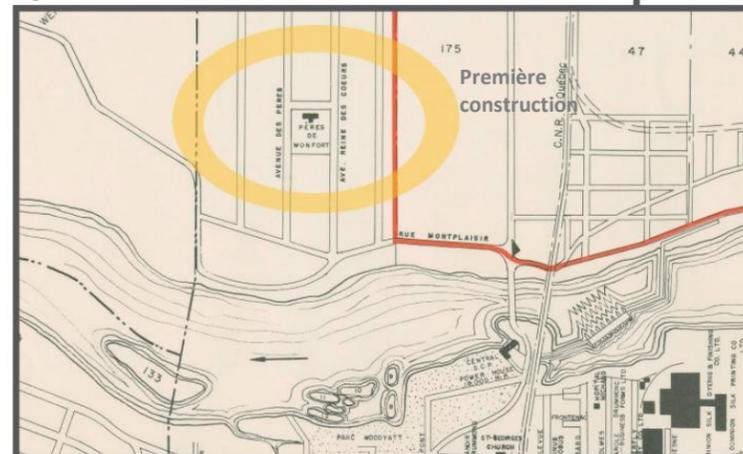
2000

Fig.18b



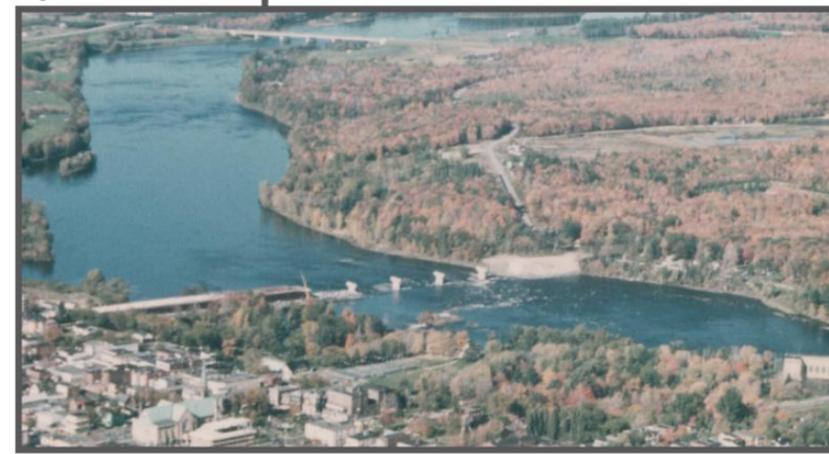
Château Cooke, fin 19e siècle  
début 20e siècle

Fig.18d



Site des Pères de Monfort, 1956

Fig.18f



Construction du pont de la traverse de Drummondville, 1971

Ajout de l'ascenseur  
et mise aux normes  
de la rampe d'accès  
extérieure, 1996

Fig.18 carte évolutive Drummondville (2011)  
Sources: Société d'histoire de la Ville de Drummondville

### 5.3\_SITE ET CONTEXTE <sup>31</sup>

Tout d'abord, il est intéressant de constater, malgré le développement périphérique de ce territoire et les quartiers résidentiels qui se développent constamment, la présence constante de la végétation et de la forêt sur le territoire (Fig.19). Celle-ci est et a toujours été la cause première de l'enclavement du site par rapport au reste de la ville. Par ce schéma, on saisit parfaitement l'effet tampon que joue ce secteur de la ville entre les deux pôles que sont Drummondville et St-Charles. Un déboisement a été amorcé au cours des dernières années afin de construire le nouveau développement immobilier situé au sud du site. Celui-ci, tout comme la Maison Marie Reine-des-Cœurs, se trouve toujours enclavé par la forêt de manière à conserver son côté privé.



Fig.19 Analyse paysagère – secteur St-Charles (2010) Source : VL – Carte Ville de Drummondville

Le quartier St-Charles, anciennement village indépendant, a toujours été constitué majoritairement de maisons unifamiliales comme on l'observe sur la figure 20. Elles sont principalement concentrées vers le centre du territoire où se retrouvent les commerces et services principaux. À l'opposé, la périphérie du territoire délimitée par la présence de la rivière St-François a plutôt attiré les institutions touristiques telles que le Village québécois d'antan et

<sup>31</sup> Voir Analyse de site complète en annexe 3

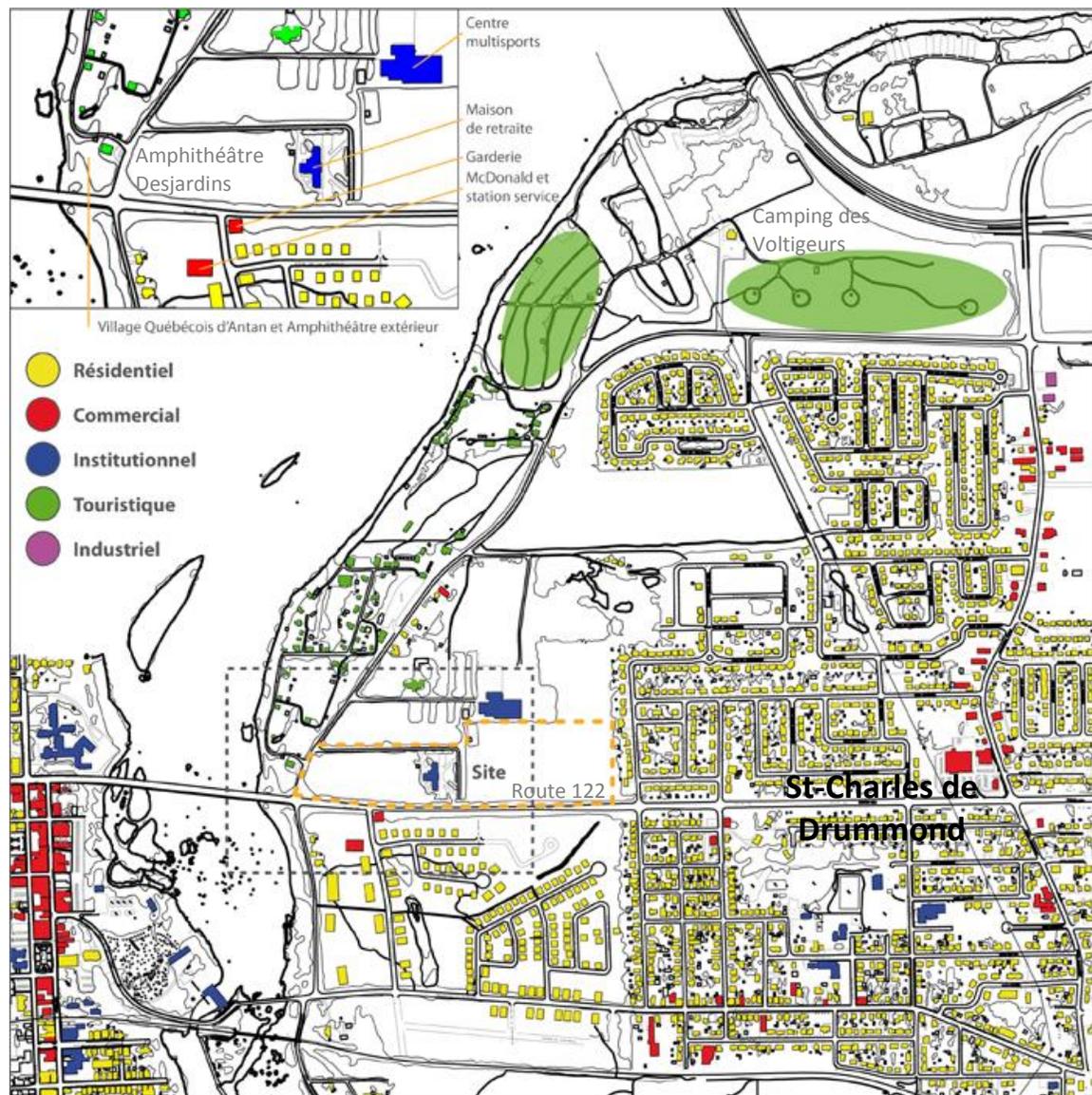


Fig.20 analyse des fonctions - secteur St-Charles (2010) Source : VL – Carte Ville de Drummondville

le Camping des Voltigeurs. La Ville, dans les dernières années, a jugé bon de poursuivre le développement de ce secteur avec des services. Elle a donc poursuivi avec la construction de l'Amphithéâtre Desjardins et du Centre sportif qui sont situés tout près du site. Ce secteur particulier semble pouvoir devenir un pôle économique d'importance à Drummondville si une densification des activités se poursuit. De l'autre côté des ponts, le centre-ville présente une panoplie de services et de commerces qui sont à portée du site, et ce, même à pied ou à vélo.

Le système viaire constituant St-Charles est fort simple (Fig.21). Cette analyse<sup>32</sup> permettra de se familiariser avec le développement existant. Tout d'abord, la route 122 est une artère majeure de la Ville et elle distribue la circulation sur l'ensemble des développements. Un boulevard et plusieurs collectrices la croisent et elles sont réglementées par des feux de circulation. Le transport en commun a quelques points d'arrêt à St-Charles par le biais de taxibus qui sont répertoriées sur la carte ci-dessous. À proximité du site, plusieurs espaces de stationnement pourraient être utilisables dans l'éventualité où le site se développe dans leur direction. Enfin, il y a plusieurs sentiers piétons et cyclistes sur le territoire qu'il sera important de considérer lors de l'aménagement du site. À présent, une analyse du lot doit être effectuée afin de connaître le site de façon plus pointu.



Fig.21 analyse du tissu - secteur St-Charles (2010), Source : VL - - Carte Ville de Drummondville

<sup>32</sup> Voir Analyse de site complète en Annexe 3

## 5.4\_UN SITE RENFERMÉ

À l'image de la Maison de retraite, le site se lit comme un lieu enclavé et isolé de son contexte immédiat. Quatre facteurs principaux sont pris en considération lors de l'analyse du site : **la visibilité du site** à partir de l'extérieur, **les espaces publics** sur le terrain, **les connexions entre les pavillons** et la **circulation sur le terrain**.

Actuellement, le site n'est pas visible à partir de la route 122 comme on peut le constater sur la figure 22. La situation se dégrade quelque peu en hiver lors de la chute des feuilles, mais on n'obtient jamais une percée visuelle claire vers le bâtiment et les activités se déroulant sur le site.



Fig.22 photographie vers le site, route 122 (2010), Source : V.Leclair

Ensuite, le site possède une place dégagée en face de son bâtiment (Fig.19 et Fig.23). Celle-ci est nécessaire afin d'obtenir un recul pour apprécier la Maison de retraite. Cette place privée ne crée cependant pas de lien avec aucun autre espace et n'est donc pas utilisée à des fins de circulation, les trois autres faces donnant sur la forêt. Ainsi, ce terrain pourra éventuellement être utilisé comme premier geste de développement du campus à plus grande échelle.



Fig.23 photographie sur le site MMRDC (2010) Source : V.Leclair

Présentement, les deux pavillons à proximité sont la MMRDC et le centre sportif. Une plantation d'arbres les sépare actuellement, mais un sentier piéton aménagé connecte la rue aux stationnements du centre.

De plus, la circulation sur le campus est excessivement simple actuellement. Une seule entrée automobile donne accès au site à partir de la rue Montplaisir près du pont. Celle-ci permet, via un long parcours, de se rendre jusqu'au « cocon » de la Maison de retraite bien camouflée dans la forêt (Fig.24)



Fig.24 photographie accès et départ du site MMRDC (2010) Source : V.Leclair

Enfin, un sentier piéton est aménagé à partir de l'arrière de la Maison de retraite. Le tracé fait une boucle continue couvrant tout le territoire de la partie sud-ouest du site en s'en allant vers le pont de la traverse (Fig.25).



Fig.25 photographie sentier piéton du site MMRDC (2010) Source : V.Leclair

Le site semble donc avoir conservé ses caractéristiques d'implantation originales ayant fait de lui un lieu de repos isolé. Dans une prochaine étape, une analyse du bâtiment nous permettra d'en connaître plus sur la vie actuelle dans le bâtiment.

## 5.5\_ANALYSE DU BÂTIMENT (Fig.26-27-28)

Le bâtiment à l'analyse possède quatre étages en plus d'un demi sous-sol aménagé et est constitué d'une structure de béton armé jointe à quelques colonnes dans la partie centrale du bâtiment. Les deux ailes principales sont constituées de plusieurs cloisons qui ne sont pas porteuses. L'édifice, de caractère sériel et en forme de « T », comporte un escalier central elliptique ayant à ses côtés un ascenseur en plus de deux escaliers d'issue à chaque extrémité du long corridor principal. Plusieurs vastes espaces sont à considérer lors de la réhabilitation. La salle à manger, la cuisine, la salle multifonctionnelle se répétant à chaque étage, l'amphithéâtre situé au sous-sol pouvant être aménagé en salle de classe ainsi que la chapelle se déployant sur deux étages pouvant devenir facilement une bibliothèque sont les espaces clés du bâtiment. Ils sont vastes, représentatifs et leurs réutilisations changeront énormément le visage intérieur du bâtiment. De plus, les dortoirs du 4<sup>e</sup> étage sont aussi de vastes espaces continus pouvant accueillir facilement de nouvelles fonctions telles que des salles polyvalentes. Le nœud de circulation central est aussi important à considérer. Il représente la circulation vers les espaces communs et le point de rencontre de tout l'étage; il doit demeurer un point de repérage fort de l'établissement. Le sous-sol n'est pas à négliger au niveau des aménagements, en effet, puisqu'il est construit en demi-sous-sol, il reçoit une part d'ensoleillement naturel non négligeable.

Les pièces des deuxième et troisième étages sont principalement des chambres (48) servant à la retraite fermée et ayant une superficie d'environ 3,8 m X 3 m. Cette superficie constitue une grandeur acceptable pour l'aménagement de bureaux sans qu'aucune cloison n'ait à être déplacée. Enfin, l'augmentation du nombre d'utilisateurs du bâtiment nécessite l'ajout d'un escalier d'issue dans l'autre branche du « T » afin de desservir cette aile. L'issue a été greffée au bâtiment par l'extérieur et l'accès se fait par l'ancienne ouverture de la fenêtre centrale.

Après l'analyse de la constitution intérieure du bâtiment, il serait pertinent de comprendre la composition extérieure afin de pouvoir y déceler des logiques structurantes pouvant être réutilisées ou réinterprétées sur les agrandissements.

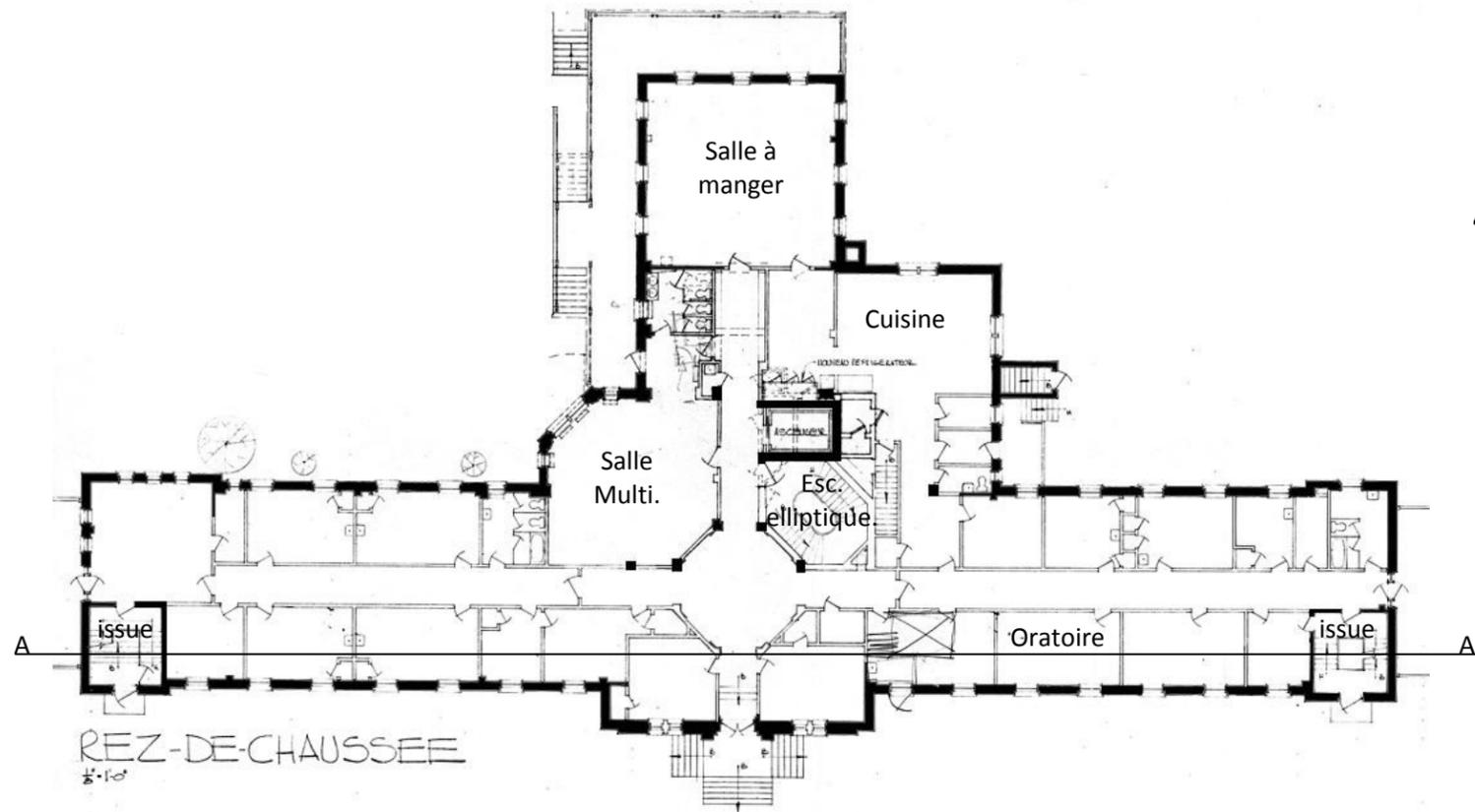
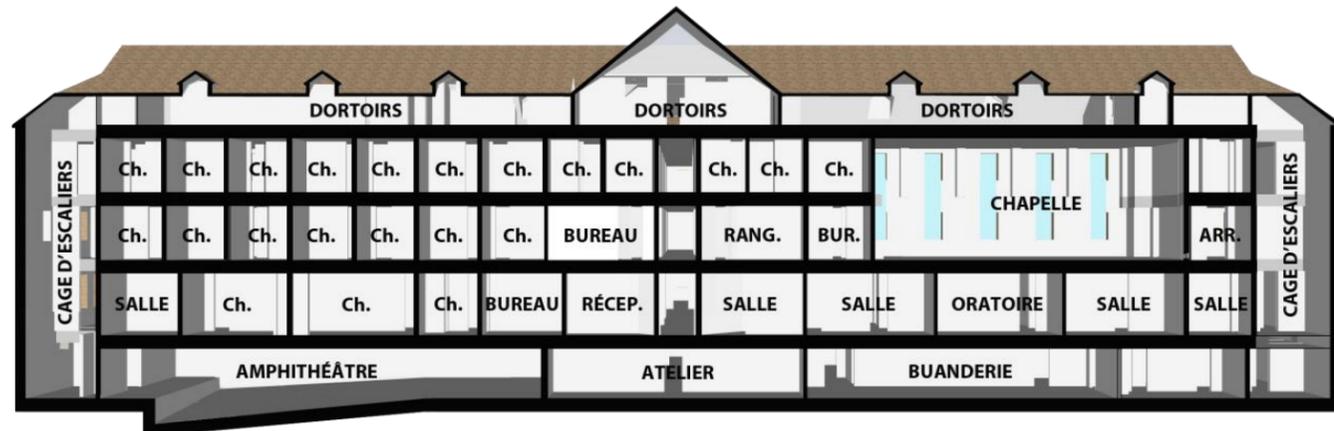


Fig.26 Plan du rez-de-chaussée actuel de la MMRDC , Source : Laurent Joyal, 1996



A Fig.27 Coupe transversale de la MMRDC, Source : V.Leclair – Laurent Joyal

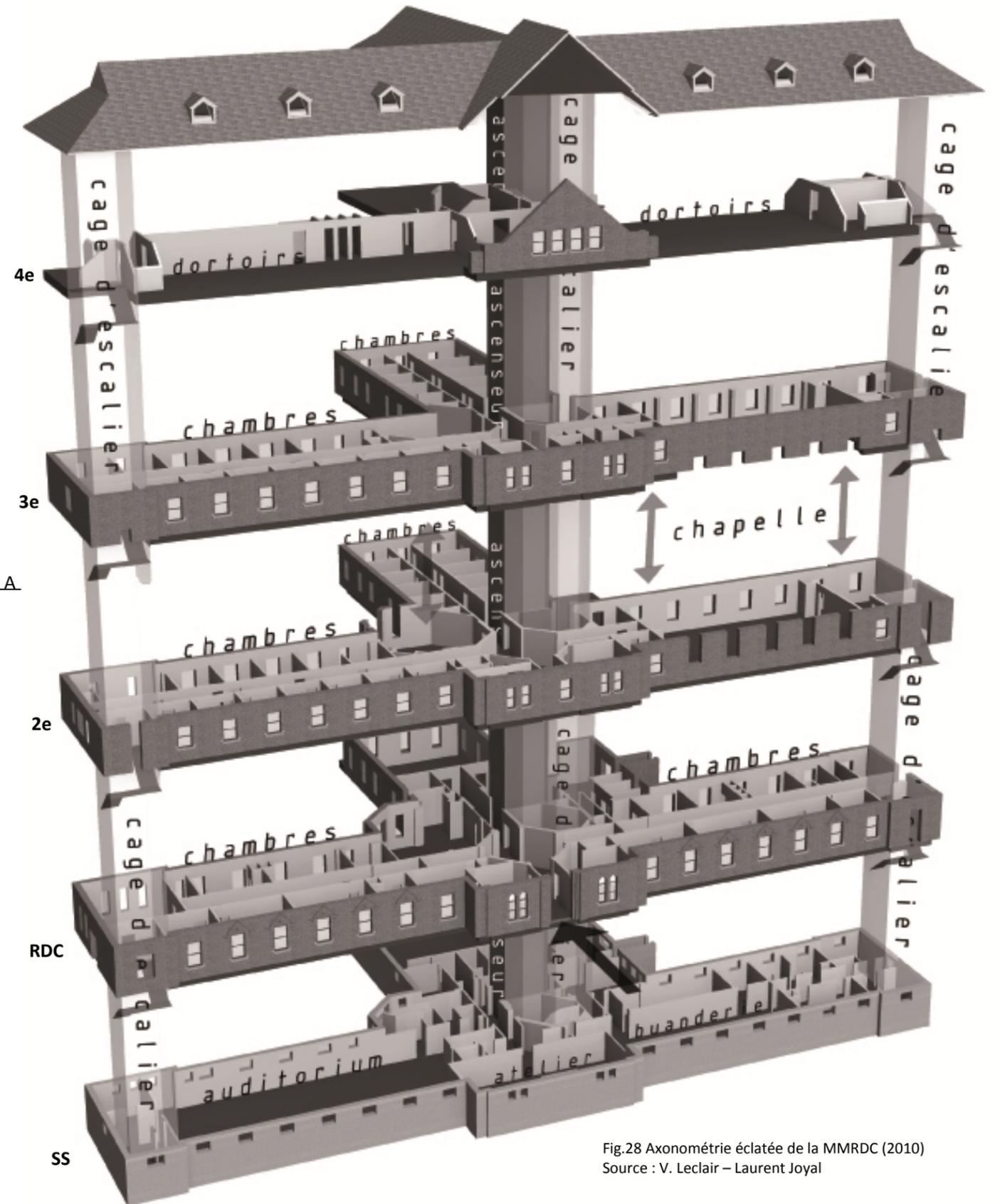


Fig.28 Axonométrie éclatée de la MMRDC (2010)  
Source : V. Leclair – Laurent Joyal

## 5.6\_ANALYSE DE FAÇADE

Les bâtiments sont conçus habituellement selon des logiques structurales ou esthétiques qu'il est important de comprendre et de cerner afin d'amorcer une réinterprétation de l'existant. Avant de débiter, il est important de mentionner que le parement extérieur est composé de brique, que les fenêtres qui n'ont pas été changées possèdent des cadres de bois d'origine, que la fondation est faite de béton et que la toiture est recouverte de bardeau d'asphalte. Plusieurs insertions de pierre sont aussi présentes au niveau des fenêtres pour les allèges ou au sommet.

Tout d'abord, on retrouve des éléments verticaux sur la façade venant briser l'horizontalité du bâtiment (Fig.29). Ceux-ci viennent aussi souligner les différents accès au bâtiment en les mettant en évidence. L'entrée principale est marquée par le décroché le plus imposante. Au niveau de la fenestration (Fig.30), on observe une variation des fenêtres à la fois lorsque la fonction change à l'intérieur, mais aussi d'un étage à l'autre lorsque la hauteur des planchers varie. Ensuite, au niveau de l'analyse de la trame structurale (Fig.31), on peut d'abord constater la



Fig.29 Éléments verticaux, Source : VL



Fig.30 typologie des fenêtres, Source : VL

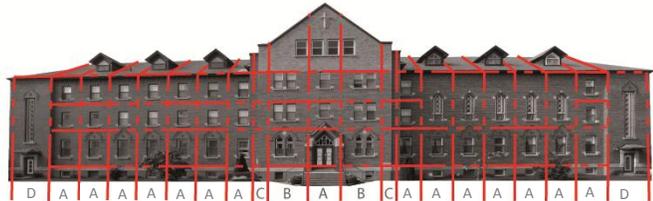


Fig.31 Trame structurale, Source : VL



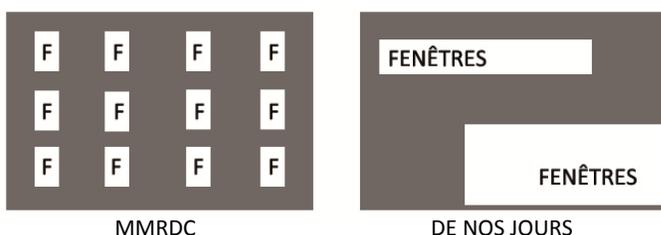
Fig.32 Éléments d'ornementation, Source : VL

symétrie dans la partie gauche ainsi que dans la partie centrale. La partie de droite possède des trames légèrement différentes puisque la chapelle s'étend sur deux étages, ce qui interrompt le plancher du 3<sup>e</sup> étage. On observe donc une symétrie sans que ce soit parfaitement identique. Enfin, une dernière analyse au niveau des ornements répétitifs démontre comment l'architecte a su répéter la forme de la toiture centrale pour l'utiliser au dessus des fenêtres et des entrées sous différents matériaux. (Fig.32) Dans une prochaine étape, une analyse constitutionnelle du bâtiment permettra d'en apprendre un peu plus sur ses différentes caractéristiques.

## 5.7\_ANALYSE D'UN ÉDIFICE RENFERMÉ

Les édifices religieux ont pour ainsi dire un caractère monumental qui leur est propre. Ils ont pratiquement tous cette caractéristique d'édifice privé renfermé qui laisse place au recueillement, non pas qu'ils sont difficilement accessibles, mais plutôt parce que les activités s'y déroulant sont effectuées de façon intime. Ces bâtiments dégagent un caractère privé qui peut en partie être expliqué par leur imposante apparence nous rappelant peut-être à l'occasion le château fort ou bien la grande muraille. Ce type de représentation n'est pas souhaitable puisque l'on désire percevoir le changement de vocation dans la façade. Il importe donc de comprendre les caractéristiques majeures à adapter au niveau de la Maison Marie Reine-des-Cœurs afin d'éviter de reproduire le même genre d'impressions dans les agrandissements.

Tout d'abord, la technologie de l'époque ne permettait pas de grandes **fenestrations** (Fig.33). Les fenêtres à battants ou à guillotine formées de petits carreaux de verre n'étaient pas conçues de cette manière afin de satisfaire un objectif d'esthétisme précis, mais bien simplement parce qu'on ne pouvait faire des morceaux de verre plus grand que ceux-ci. L'isolation des fenêtres n'était par conséquent pas très performante, c'est pourquoi on construisait des fenêtres de bonne dimension devant être doublées l'hiver venu. Les fenêtres sur la façade étaient donc de



taille moyenne et amplement répétée. De ce fait, on obtient plutôt un bâtiment homogène ne donnant pas l'impression d'offrir énormément de contact avec l'extérieur.

Fig.33 Schéma Fenestration (2010) Source : VL

Ensuite, le **mur massif** était allègrement utilisé par le système constructif de l'époque. Les bâtiments religieux plus modernes tels que la MMRDC ont utilisé le béton armé en guise de système constructif. En les recouvrant d'un parement extérieur tel que la brique, on retrouve cette profondeur de mur qui a marqué l'époque de la construction en pierre. Les fenêtres deviennent alors des espaces privés, des alcôves dans lesquelles un usager peut s'insérer et travailler. Bref, cette profondeur vient créer

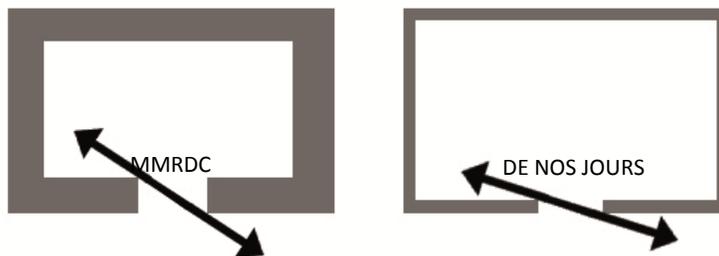


Fig.34 Schéma Mur massif et ouverture (2010) Source : VL

une distance supplémentaire physique et visuelle (Fig.34) entre l'intérieur et l'extérieur qui contribue à « refermer » le bâtiment religieux. Ceci peut cependant s'avérer être une qualité spatiale appréciable au niveau d'un bureau, créant ainsi un espace appropriable.

De plus, outre les églises qui sont des bâtiments organiques, les couvents et maisons de retraite sont pratiquement toujours constitués selon une **distribution sérielle**, c'est-à-dire qu'un corridor distribue des pièces de chaque côté. Ce système a tendance à fournir des ouvertures aux espaces privés situés en périphérie du bâtiment et à plonger dans le noir les espaces de circulation publics qui se situent au centre du bâtiment (Fig.36).

Fig.35 Schéma de plan sériel avec distribution de la lumière naturelle (2010)  
Source : VL

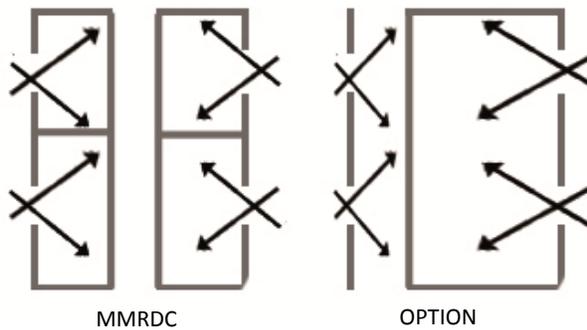
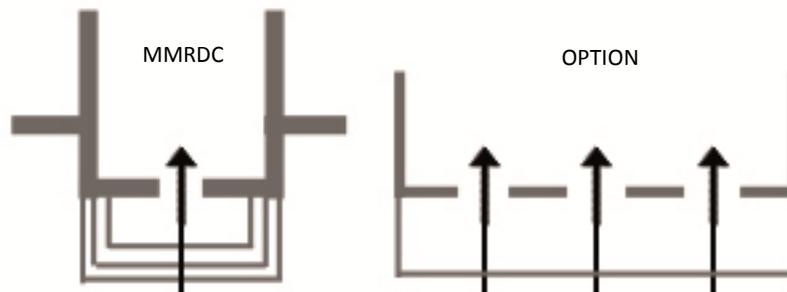


Fig. 36 MMRDC, 2<sup>e</sup> étage (2010)  
Source : V.Leclair

Finalement, le **rapport au sol** du bâtiment par sa perméabilité au rez-de-chaussée fait aussi en sorte d'offrir une plus grande ouverture du bâti. Le bâtiment possède une grande entrée principale marquée à vue de tous. Celle-ci concentre les flux en ce point, elle agit comme un entonnoir qui prive le bâtiment d'un rapport au sol varié et dynamique. L'ouverture du plan au niveau du rez-de-chaussée permet un désengorgement par une meilleure dispersion des flux.

Fig.37 Schéma Perméabilité du bâtiment (2010),  
Source : VL



Maintenant que l'on a saisi les diverses caractéristiques majeures qui font de la MMRDC et de son site un endroit si unique et introverti, il serait bénéfique à présent d'introduire les différentes qualités d'intégration empruntées au design urbain.

## **CHAPITRE 6\_ LA THÉORIE DU DESIGN URBAIN**

### **6.1\_SAVOIR INTERPRÉTER**

Les théories de Ian Bentley sur l'aménagement au niveau du design urbain soulèvent des notions qui sont aussi intéressantes à considérer au niveau architectural. Le but de la démarche est toujours de développer une matrice structurant la démarche à partir des analyses entreprises. Ce tableau sera consolidé par les cinq éléments de la théorie de Bentley venant renforcer le concept d'intégration des nouveaux aménagements au contexte existant. Ainsi, le caractère approprié, la flexibilité, la lisibilité, la perméabilité ainsi que la polarité sont les caractéristiques utilisées.

### **6.2\_ LES CINQ OUTILS D'INTÉGRATION**

#### **6.2.1\_Le caractère approprié<sup>33</sup>**

Il s'agit d'une justesse visuelle liée à la perception et à la signification des lieux transmise par les différentes qualités architecturales. Cette qualité est très importante puisqu'elle affecte grandement l'interprétation des gens. Il importe de considérer cet aspect dans cette optique d'intégration des lieux. Cependant, une intégration réussie ne signifie pas nécessairement une copie architecturale, cela signifie plutôt l'emprunt de certaines caractéristiques qui facilitent l'intégration d'un ajout au contexte, tout en étant facilement différenciables. Des caractéristiques telles que la forme, le gabarit, la répétition des trames structurales, la dimension des fenêtres ou bien la réutilisation de matériaux d'une façon différente. Dans ce cas-ci, il importe aussi de modifier le langage du bâtiment existant puisque celui-ci ne reflète pas directement la fonction à venir qui est une université. Une fois les agrandissements et les changements greffés, il sera alors possible de percevoir le changement de vocation qui ne sera plus religieuse, mais bien scolaire. De plus, un caractère approprié juste va nécessairement appuyer les autres caractéristiques connexes telles que la lisibilité des lieux.

---

<sup>33</sup> BENTLEY (1985), p.76-78

### 6.2.2\_La lisibilité <sup>34</sup>

La lisibilité influence grandement la compréhension et l'orientation de l'utilisateur. Tel que mentionné précédemment, elle est étroitement liée au caractère approprié dans la compréhension des lieux. L'homogénéité des bâtiments tend à rendre les lieux moins lisibles puisqu'ils se confondent dans la tête des usagers. Il importe donc d'offrir des points de repère aux gens, de varier les types d'espaces, de varier les activités ainsi que les formes et matériaux architecturaux. La lisibilité est aussi reliée au dégagement visuel des espaces. L'ouverture qui permet une percée visuelle directe vers la destination voulue du piéton facilite grandement son orientation au sein de l'espace public. Au niveau architectural, la lisibilité signifie aussi la facilité avec laquelle le piéton peut localiser les accès au bâtiment. Les accès se doivent d'être marqués, un peu à la manière de la Maison Marie Reine-des-Cœurs, par la hauteur, la matérialité et la forme du bâti.

### 6.2.3\_La perméabilité <sup>35</sup>

Le degré de perméabilité d'un lieu est un bon indicatif de la fluidité de ses circulations. Tout d'abord, la perméabilité d'un lieu représente le choix que l'utilisateur possède de se rendre d'un point A à un point B selon un parcours 1, 2 ou 3. Plus les espaces sont morcelés, plus il y a de connexions, donc plus il y a de perméabilité. Le plan libre est un excellent exemple d'une place perméable, car l'utilisateur possède des centaines de manières de se rendre à un point précis. Un lieu est moins perméable nécessairement parce qu'il y a des espaces privés qui en restreignent l'accès. Cependant, « *les espaces publics et privés ne peuvent fonctionner de façon indépendante* »<sup>35</sup>, ils sont complémentaires et un bon dosage de chacun définit si l'espace est perméable ou non. Un système de circulation hiérarchique contribue grandement à créer une trame de circulation de cul-de-sac. Il est nécessaire de morceler davantage les pièces afin d'offrir une circulation supplémentaire. De plus, la perméabilité visuelle est un autre aspect tout aussi important. C'est elle qui fait office d'enseigne de circulation et qui indique le chemin. La ligne droite, le plan libre ou les différences de niveau sont des astuces d'aménagement qui contribuent à créer un espace perméable visuellement. Pour le piéton, avoir le choix du chemin pour se rendre à un endroit, c'est voir les possibilités afin de pouvoir choisir.

---

<sup>34</sup> BENTLEY (1985), p.42-46

<sup>35</sup> BENTLEY (1985), p.12-14

#### 6.2.4\_ La polarité <sup>36</sup>

La polarité, quant à elle, représente les points de contact, c'est-à-dire les espaces publics situés à la rencontre des circulations. Ces espaces constituent les lieux de rencontre des gens et sont aménagés en conséquence. Ils sont aussi les points où la perméabilité visuelle se doit d'être la plus efficace, c'est à partir de ces intersections que les usagers vont déterminer leur parcours afin d'atteindre leur destination. Ainsi, il est logique de fournir des connexions visuelles avec les autres étages principalement dans ces points de polarité. Les pôles, en plus d'être une intersection de circulation interne, lient habituellement la circulation extérieure avec l'intérieur. Ils sont aussi des destinations en soi puisqu'ils regroupent habituellement des activités collectives ou publiques, c'est connu, les gens attirent les gens.

#### 6.2.5\_ La flexibilité<sup>37</sup>

Enfin, la flexibilité représente la capacité d'appropriation d'un espace public par les gens. Le terme de la personnalisation de l'espace peut aussi être appliqué. Il s'agit d'un lieu qui sert habituellement de pivot entre deux espaces à fonctions précises. Ces espaces sont essentiels à l'intégration de nouveaux agrandissements puisqu'ils font partie d'un aménagement urbain et architectural logique. Ils représentent des espaces qui n'ont pas de fonctions précises et qui sont mis à la disposition des gens. À une autre échelle, les espaces appropriables peuvent se réduire à être l'épaisseur d'un mur au niveau de la fenêtre dans un bureau par exemple. Il est alors possible de pouvoir personnaliser un espace à travers une logique globale structurée.

À présent, il est possible de créer le tableau d'intervention mettant en lien les notions de design urbain et les différentes parties du projet liées aux analyses.

---

<sup>36</sup> BENTLEY (1985), p.27-31

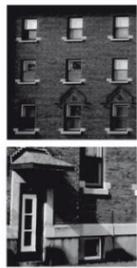
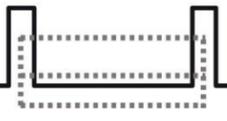
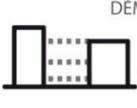
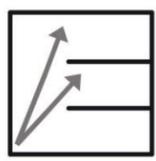
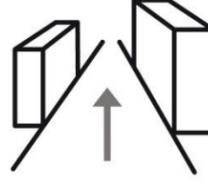
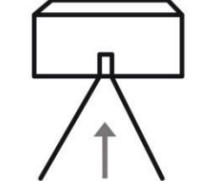
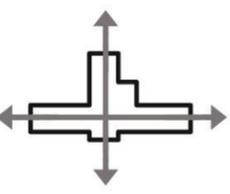
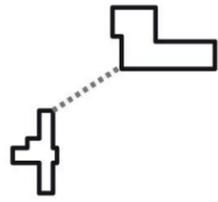
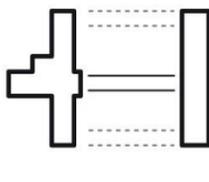
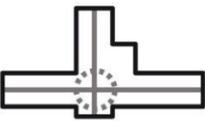
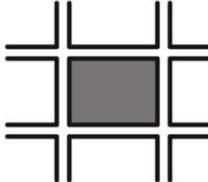
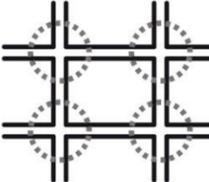
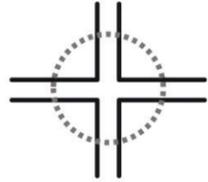
<sup>37</sup> BENTLEY (1985), p.56-60

6.3\_MATRICE

CONCEPTUELLE

Cette matrice fonctionne de façon croisée. Ainsi, chaque parti du bâtiment et du site est analysé de façon à ce que chaque élément de design urbain lui soit appliqué. Ainsi, la rencontre des éléments est représentée soit par un schéma, soit par une photo représentant la marche à suivre en terme d'intervention. Ce tableau est le point de départ des interventions sur le site et le bâtiment.

Maintenant que les cinq piliers théoriques de l'intégration ont été érigés, il importe de consolider ces notions à l'aide de quelques notions d'études de l'espace public.

	LE BÂTIMENT				LE SITE			
	L'ENVELOPPE	LE PLAN	CONNECTIVITÉ VERTICALE	CONNECTIVITÉ AVEC L'ESPACE PUBLIC	LA LIMITE DU CAMPUS	LES ESPACES PUBLICS	CONNECTIVITÉ INTER PAVILLONNAIRE	CIRCULATION SUR LE CAMPUS
<p><b>CARACTÈRE APPROPRIÉ</b></p> <p>IL S'AGIT D'UNE JUSTESSE VISUELLE LIÉE À LA PERCEPTION ET À LA SIGNIFICATION DES LIEUX TRANSMISE PAR LES DIFFÉRENTES QUALITÉS ARCHITECTURALES</p>	 <p>FORME GABARIT TRAME</p> <p>BÉTON BOIS BRIQUE VERRE</p>	<p>PLAN SÉRIEL RESPECTANT LA DISPOSITION ORIGINALE</p> 	N/A	<p>ACCÈS AU BÂTIMENT REFLÈTANT LA FONCTION</p> 	 <p>NATURE</p> <p>FORME GABARIT</p>	<p>ESPACE PUBLIC RESPECTANT L'ESPRIT DU LIEU</p> 	<p>CONNEXIONS RESPECTANT L'ESPRIT DU LIEU (NATURE)</p> 	<p>CIRCULATIONS RESPECTANT L'ESPRIT DU LIEU (NATURE)</p> 
<p><b>FLEXIBILITÉ</b></p> <p>QUI SE DIT D'UN ESPACE QUI EST APPROPRIABLE FACILEMENT PAR LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS PRATICABLES DANS CE MÊME LIEU</p>	N/A	<p>ESPACES VASTES ET APPROPRIABLES</p> 	<p>ESCALIERS ET ASCENSEURS DISPONIBLES</p> 	N/A	N/A	<p>ESPACES VASTES ET APPROPRIABLES ESPACES</p> 	<p>VARIATION DES MOYENS DE DÉPLACEMENTS</p> 	N/A
<p><b>LISIBILITÉ</b></p> <p>INFLUENCE LA COMPRÉHENSION ET ORIENTE L'USAGER. L'HOMOGENÉITÉ TEND À RENDRE LES LIEUX MOINS LISIBLES PUISQU'ILS SE CONFONDENT</p>	 <p>ACCÈS ÉVIDENTS</p>  <p>DÉMARCATIION DE LA JONCTION NOUVEAU / EXISTANT</p>	<p>CONTINUITÉ VISUELLE DES CIRCULATIONS EXISTANTES</p> 	<p>OUVERTURES VERTICALES FACILITANT L'ORIENTATION</p> 	<p>CLARETÉ DES ACCÈS</p> 	 <p>ACCÈS AU SITE CLAIRS</p> <p>MOBILIER URBAIN DISTINCT</p> 	<p>CONTINUITÉ DES CIRCULATIONS ET VISIBILITÉ</p> 	<p>CLARETÉ DES CONNEXIONS FACILITENT L'ORIENTATION</p> 	<p>CLARETÉ DES ESPACES DÉDIÉS AUX VOITURES (STATIONNEMENTS, VOIES...) DÉDIÉS AUX CIRCULATIONS</p> 
<p><b>PERMÉABILITÉ</b></p> <p>QUI FAIT LA TRANSITION ENTRE LES ESPACES PUBLICS ET LES ESPACES PRIVÉS. PLUS LES ESPACES SONT MORCELLÉS, PLUS IL Y A DE CONNEXIONS, DONC PLUS IL Y A DE PERMÉABILITÉ</p>	<p>UTILISATION DE LUMIÈRE, CHALEUR, VENT NATURELS</p> 	<p>CONTINUITÉ PHYSIQUE DES CIRCULATIONS EXISTANTES</p> 	<p>ESCALIERS ET ASCENSEURS FACILEMENT REPÉRABLES</p> 	<p>CONTINUITÉ DES CIRCULATIONS VERS L'EXTÉRIEUR</p> 	<p>INTÉGRER LES BÂTIMENTS EXISTANTS AU CAMPUS</p> 	<p>CONTINUITÉ DES CIRCULATIONS EXISTANTES</p> 	<p>CRÉATION DE NOUVELLES CIRCULATIONS</p> 	<p>CONNECTIVITÉ AVEC LE SYSTÈME VIAIRE ACTUEL</p> 
<p><b>POLARITÉ</b></p> <p>REPRÉSENTE LE REGROUPEMENT DE CERTAINES ACTIVITÉS À L'INTÉRIEUR D'UNE SUPERFICIE TRAVERSÉE PAR DES CIRCULATIONS</p>	N/A	<p>PRÉSENCE DE NOYAUX DE CIRCULATIONS, ESPACES D'ACTIVITÉ</p> 	N/A	N/A	N/A	<p>PRÉSENCE D'ESPACES D'ACTIVITÉS</p> 	<p>PRÉSENCE DE NOYAUX DE CIRCULATIONS</p> 	<p>GESTION DES INTERSECTIONS DES CIRCULATIONS</p> 

## 6.4\_GÉRER L'ESPACE PUBLIC EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT

L'espace public se définit comme étant "l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui est à l'usage de tous, soit qui n'appartient à personne, soit qui relève du domaine public ou, exceptionnellement, du domaine privé." <sup>38</sup> Concentrons d'abord notre recherche aux abords du bâtiment. Selon l'auteure Clare Cooper Marcus, il y a plusieurs espaces à considérer qui ne sont pas seulement des transitions, mais qui peuvent plutôt devenir des espaces appropriables à même la circulation. <sup>39</sup>

L'entrée que les étudiants utilisent le plus est celle que l'on considère comme l'entrée principale. Celle-ci doit être interprétée comme un lieu de rencontre, de sociabilisations, d'étude ou de repas, c'est là que transite la plus grande concentration d'étudiants (Fig.39). Il est donc

important de prévoir des espaces de socialisation à même la circulation et des espaces semi-privés sont aussi bénéfiques aux rencontres, et ce, juste à proximité de l'entrée. L'entrée principale doit : être bien éclairée la nuit, posséder un endroit couvert pour l'attente ou des rencontres, comporter un mobilier urbain adapté aux besoins et enfin permettre l'accès aux

étudiants à la cafétéria ou à une fontaine publique. D'un autre côté, l'entrée arrière doit pouvoir aussi être une entrée de service servant aux différents livraisons et entretiens sans pour autant déranger l'espace public.

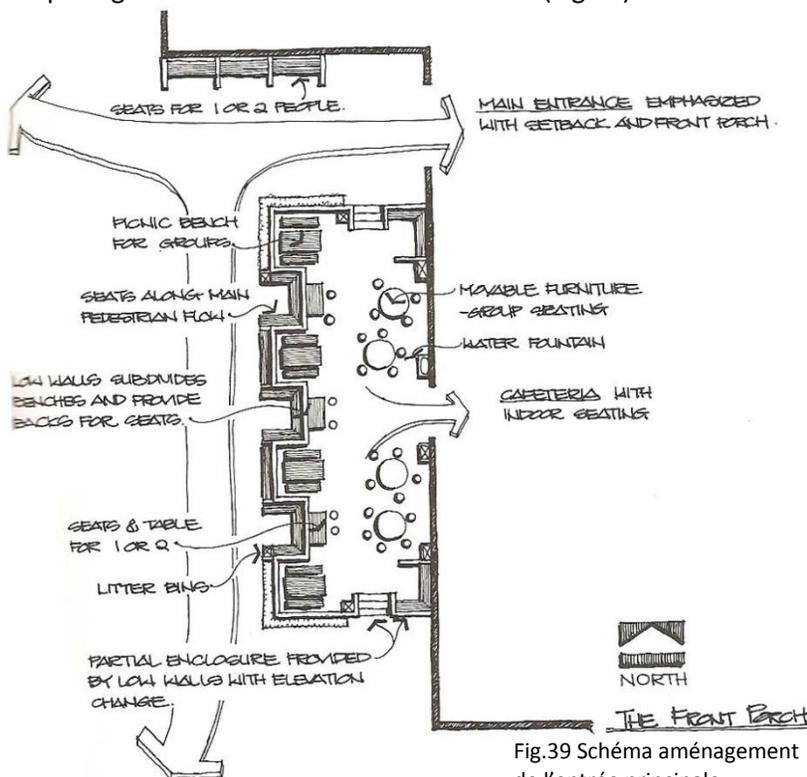


Fig.39 Schéma aménagement de l'entrée principale  
MARCUS Clare Cooper (1998)

<sup>38</sup> CYBER GALERIE D'ARCHITECTURE (2010)

<sup>39</sup> MARCUS (1998), p.143-170

La *cour avant* (Fig.40) représente un espace vert que les étudiants et usagers peuvent utiliser comme espace de détente différemment de l'entrée principale. Ces espaces relaxants permettent aux usagers de s'évader et de pouvoir déconnecter de l'ambiance universitaire dense tout en ayant aussi une fonction de circulation que les gens empruntent librement sans contraintes. Quant à elle, la *cour arrière* (Fig.40) se fait conférer une fonction semi-publique. Elle fait partiellement partie du bâtiment, elle en est une extension extérieure. Cet espace est en retrait de la circulation principale, ce qui en fait un lieu de rencontre populaire et invitant. On peut utiliser cet endroit flexible à diverses occasions et fêtes extérieures. Un mobilier urbain fixe est habituellement situé en périphérie de l'espace.<sup>40</sup>

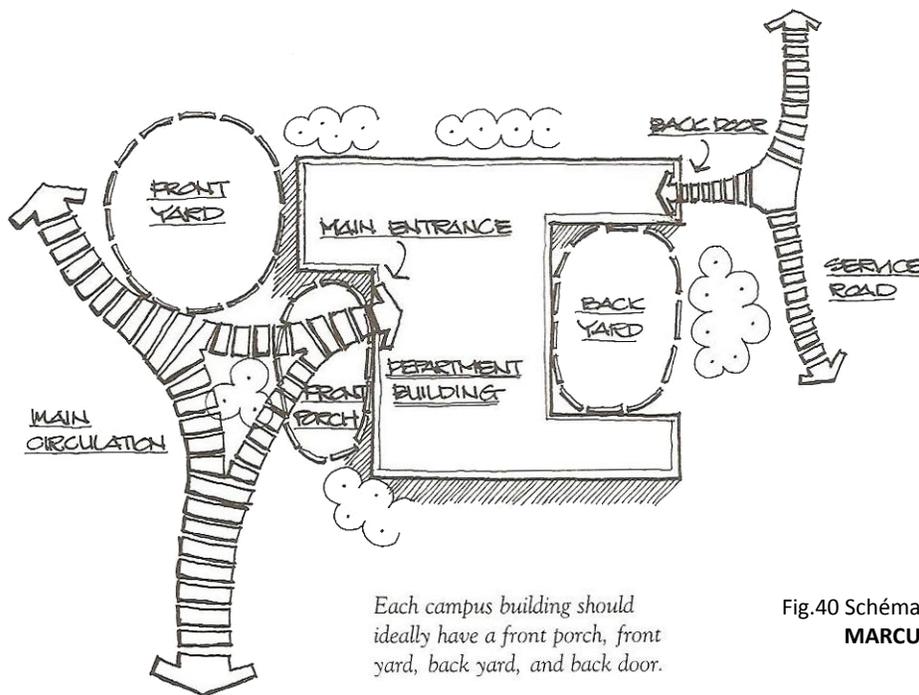


Fig.40 Schéma aménagement global  
MARCUS Clare Cooper (1998)

Le rez-de-chaussée du bâtiment fait partie de la prolongation de ces espaces, c'est un endroit public recouvert qui relie les espaces mentionnés précédemment. Son aménagement intérieur s'organise donc en fonction des circulations et des besoins publics du bâtiment tel qu'une cafétéria. La définition de ces espaces à proximité de la Maison Marie-Reine-des-Cœurs permettra ensuite d'amorcer le développement des espaces publics à l'échelle du campus.

<sup>40</sup> MARCUS (1998), p.143-170

## 6.5\_ LE CAMPUS, LA PLACE PUBLIQUE

Avant d'amorcer tout développement concernant le campus, il importe de tenir compte de quelques données. Tout d'abord, les campus possèdent habituellement ce qu'on appelle un « *landmark building* »<sup>41</sup> sur leur sol, c'est-à-dire un bâtiment central que les gens utilisent à titre de repère. Ce bâtiment nécessite, pour être efficace, une zone extérieure devant l'édifice qui est désencombrée et qui permet facilement le contact visuel. Dans l'aménagement de l'Université de Drummondville, la Maison Marie-Reine-des-Cœurs sera ce « *landmark building* » et l'espace y faisant face pourrait être utilisé afin d'y former une place publique. Cette place pourrait définir le centre du campus, il faut considérer que c'est « *la relation entre les bâtiments et les espaces qui est la clé d'un bon design de campus* »<sup>42</sup>.

Une place publique est à la fois un espace convergeant et divergeant. « *Convergeant* » dans le sens où la place possède des éléments internes susceptibles d'attirer les gens à proximité et « *divergeant* », dans le sens où cet espace en est aussi un de circulation vers les infrastructures environnantes. La place publique gère des flux de circulation piétonne en bordure et au centre de différentes façons et elle gère aussi la plupart du temps les arrêts de transport public. Ce sont « *les transports en commun qui assurent habituellement à la place un pouvoir de centralité locale d'autant plus fort que les dessertes sont nombreuses et variées* »<sup>43</sup>. Ces espaces servent aussi de lieux de repères à l'occasion par les monuments qu'elles accueillent, les rues qui se croisent à proximité ou bien par les espaces majestueux qu'elles proposent. Elles offrent des perspectives visuelles plus grandes et plus riches, elles deviennent par conséquent des « *éléments fondamentaux de notre lecture de la ville* »<sup>44</sup>. Pour que les gens affluent sur la place, indépendamment des fonctions à proximité, il faut recueillir quelques conditions de confort « *climatique* » telles que des espaces d'ensoleillement et des espaces d'ombrage afin d'attirer les gens à exercer leurs activités en plein air. Les circulations sur le site ont quant à elles toujours obéi à une seule logique, au plus court, au plus simple, au plus confortable, au plus agréable<sup>45</sup>. Si les parcours ne répondent pas à ces caractéristiques, les gens emprunteront d'autres chemins.

---

<sup>41</sup> EDWARDS (2000), p.49

<sup>42</sup> EDWARDS (2000), p.46

<sup>43</sup> BERTRAND (1984), P.23

<sup>44</sup> BERTRAND (1984), P.9

<sup>45</sup> BERTRAND (1984), P.53

## 6.6\_PRÉCÉDENT ARCHITECTURAL : CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

L'Université McGill a été construite à Montréal en 1821. Ce campus, grandement inspiré du type « *City Beautiful* »<sup>46</sup>, est situé, à présent, au cœur de Montréal tout en assurant la continuité des circulations de la Ville (Fig.41). Dans ce cas-ci, la ville s'est développée par rapport à l'implantation originale du campus qui était en retrait, ceci fait maintenant en sorte que le transport en commun dessert bien le site. Plusieurs bâtiments de tailles moyennes constituent le campus, ceux-ci délimitent du même coup la périphérie du territoire universitaire tout en préservant les larges espaces verts contenus en son centre (Fig.42-43). Ces espaces sont le théâtre de plusieurs activités et circulations entre les bâtiments. Il s'agit du même coup d'une entrée de l'Université qui reste dans la mémoire collective des gens par sa taille et sa prestance.

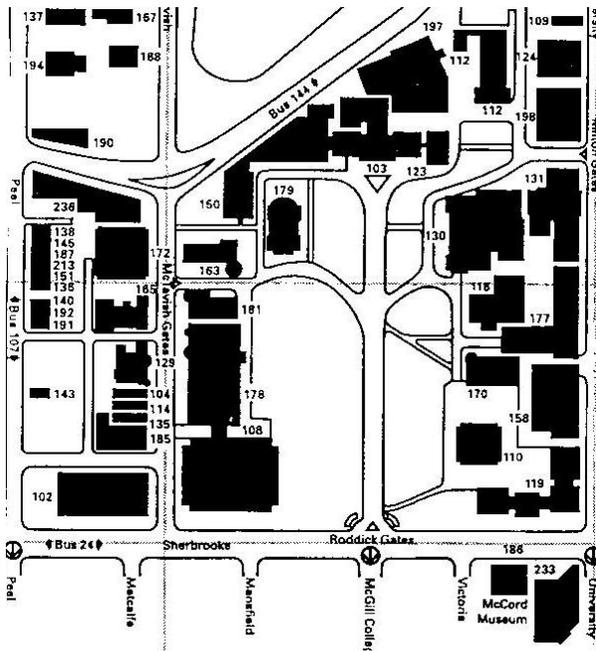


Fig.41 Plan Campus Université McGill , Source : www.mcgill.ca



Fig.42 Photos aérienne Campus

Fig.43 Photos Campus

<sup>46</sup> Voir annexe 5, analyse types de campus

## CHAPITRE 7\_LE PROJET

### 7.1\_ÉLABORATION DU PROGRAMME

Le programme architectural théorique dans le réseau universitaire s'établit à partir d'un calcul normé fourni par le MELS (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport). Différents tableaux et normes<sup>47</sup> sont fournis et offrent une variété de catégories par rapport aux diverses facultés. Dans le cas présent, la faculté sélectionnée est l'enseignement au primaire et préscolaire avec possibilité de joindre des cours de niveau secondaire. Les espaces à déterminer sont calculables à partir du EETP pondéré, c'est-à-dire par Étudiant Équivalent Temps Complet ainsi que par PETP (Personnel Équivalent Temps Complet). Dans ce cas-ci, la Ville de Drummondville souhaite attirer un total de 1000 étudiants pour la première année d'inscription en 2013. Le programme complet calculé à partir de cette donnée inclut donc le bâtiment original ainsi que ses deux agrandissements.

FONCTIONS	NB.	SUPERFICIE M2	
Administration, bureaux et assoc. étudiantes	42	483	-
Auditorium de 274 places (avec balcon)	1	-	330
Bibliothèque, bureaux et espaces de consultation	1	226	2328
Boutique universitaire	1	-	131
Bureau de poste	1	25	-
Bureau du registraire	1	92	-
Cafétéria (salle à manger)	2	195	-
Cuisine de la cafétéria	1	105	-
Espaces communautaires	3 4	152	380
Espaces de soutien (conciergerie et rgt)	13 2	286	44
Guichets automatiques	1	15	-
Laboratoires d'enseignement	2	-	128
Livraison et entreposage	2	-	179
Salles de cours (classes)	5 9	370	666
Salles de toilettes (w.c.)	10 6	208	124
Salles de travail d'équipe	4	44	-
Salle informatique + serveurs	1	35	-
Salles mécaniques	2	-	150
Salles polyvalentes	2	493	-
Terrasse extérieure (toit)	1	-	232

Fig.44 programme architectural (2011) Source : VL

En **orange**, les fonctions ayant leurs espaces dans le bâtiment réhabilité.

En **gris**, les fonctions ayant leurs espaces dans les deux agrandissements du bâtiment original.

<sup>47</sup> Tableaux du MELS en annexe 6

## 7.2\_SE CONNECTER À L'EXISTANT – PARTIE I

Afin de développer un système de circulation pertinent sur le site, il est important de connaître la trame urbaine existante à tous les niveaux de circulation ainsi que d'analyser les développements qui seraient bénéfiques pour le quartier. Ainsi, une analyse de la syntaxe spatiale du quartier révèle quelques faits intéressants qui en permettraient un développement logique.

L'analyse de l'intégration des rues du quartier met en évidence les circulations en rapport aux probabilités d'utilisation par les résidents à tout moment de la journée. Même si elles n'ont pas plusieurs connexions, certaines voies prennent de l'importance au niveau de l'intégration par leur degré d'utilisation. La route 122 ainsi que les deux boulevards du quartier sont évidemment mis en évidence. Cependant, on dénote la présence importante de la rue collectrice St-Amant (Fig.45) au centre du schéma qui est de couleur rouge. Son importance est mise en évidence et l'on constate qu'en l'allongeant pour desservir le site de la Maison de retraite, cette rue faciliterait probablement la distribution de la circulation vers le pont.

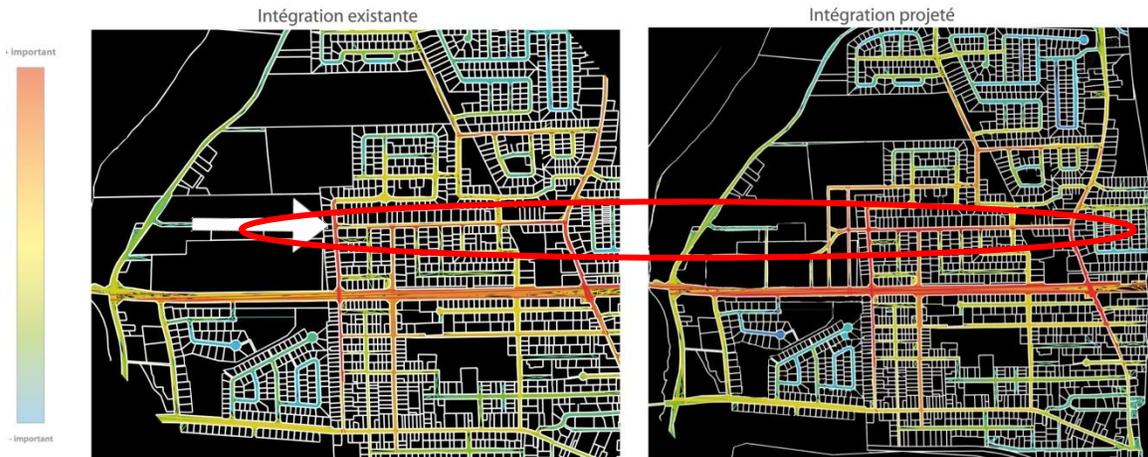


Fig.45 Schéma syntaxe spatiale quartier St-Charles - intégration, Depthmap UCL (2011)

Développer la circulation sur le site ne signifie pas implanter des bâtiments et tracer les routes par la suite. Ceci implique de réfléchir d'abord à quelle direction veut-on donner au développement de ce campus. Il y a l'éternelle question de la circulation automobile et des stationnements. Dans une petite ville comme Drummondville, il est présentement impensable de ne pas offrir ou d'offrir peu d'espaces de stationnement surtout que la Ville oblige présentement un établissement scolaire à offrir une case de stationnement au 45 m<sup>2</sup> de bâtiment. Il est possible de développer le campus en considérant les stationnements existants

qui sont à portée et qui desservent le village québécois d'antan ainsi que le centre sportif. Cependant, à plus long terme, ces espaces vastes seront appelés à être densifiés ou transformés en espaces verts. Un changement d'habitudes comme celui-ci doit se développer à plus long terme.

La ville de Drummondville aurait d'abord avantage à implanter un système de transport en commun plus présent sur l'ensemble du territoire, ce qui aurait pour conséquence l'augmentation de son utilisation. L'Université doit pouvoir bénéficier d'un arrêt de transport en commun annexé à l'espace public qui pourrait prendre place sur la route 122 (Fig.47). La construction d'une Université pourrait être le poids dans le balancier qui permettra l'ajout d'un parcours d'autobus régulier qui desservira St-Charles jusqu'à Drummondville. Il est aussi important de promouvoir les déplacements piétons et cyclistes en se connectant de façon efficace au tissu existant<sup>48</sup> (Fig.46-47). De plus, il serait judicieux d'inclure en périphérie les secteurs d'édifices à logement, présents et futurs, en plus de prévoir des résidences étudiantes sur le site qui pourraient avoir un accès facilité à tout le campus et aux services connexes comme le démontre la Fig.46 avec ses nouveaux développements de couleur orangé. Pour ce faire, il faut fournir des espaces de stationnement pour vélo ainsi que des pistes de circulation dédiées qui n'entrent pas en conflit avec les autres modes. Dans le projet, une piste cyclable traverse le campus pour ensuite se connecter au pont de la traverse vers Drummondville. La place publique devant le bâtiment existant est devenue le point central de regroupement et de circulation du campus. Le développement des pavillons s'est fait autour de celle-ci afin d'en faire une rotule majeure du projet. Les nouveaux pavillons sont insérés dans le secteur forestier à l'est du site afin de s'intégrer le plus possible au paysage naturel existant. Au rez-de-chaussée, une longue promenade piétonne unit les pavillons jusqu'au centre sportif et des stationnements sous-terrain sont disponibles en sous-sol. Par l'ouverture de la forêt et la création d'un lien routier, le campus réussit à présent à intégrer le centre sportif dans ses aménagements. Par conséquent, l'utilisation des stationnements existants du côté du centre sportif est maintenant facilitée par la création des nouvelles circulations piétonnes et automobiles. Le projet global est à présent intégré davantage au contexte existant et tente de favoriser de nouveaux modes de déplacements plus ou moins déjà présents dans ce secteur de la ville.

---

<sup>48</sup> TOOR, HAVLICK (2004), p.17-30

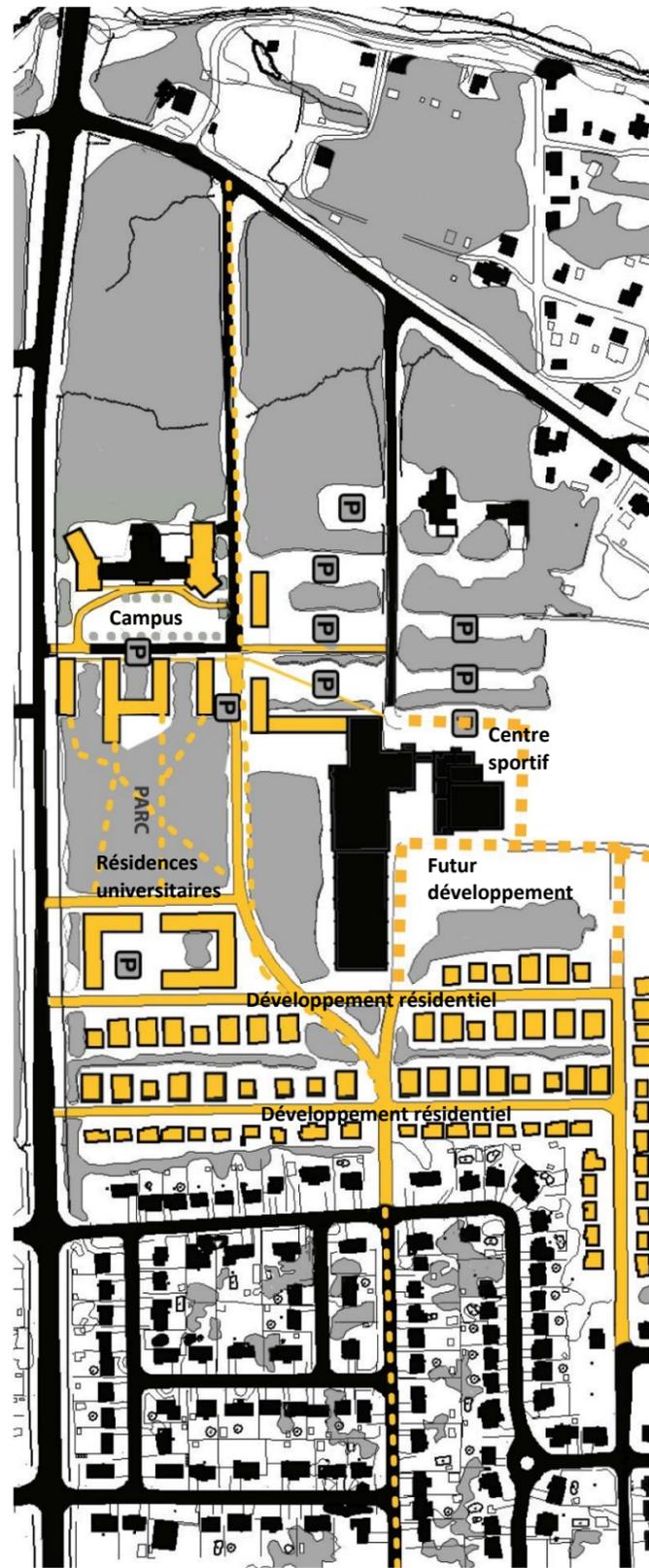
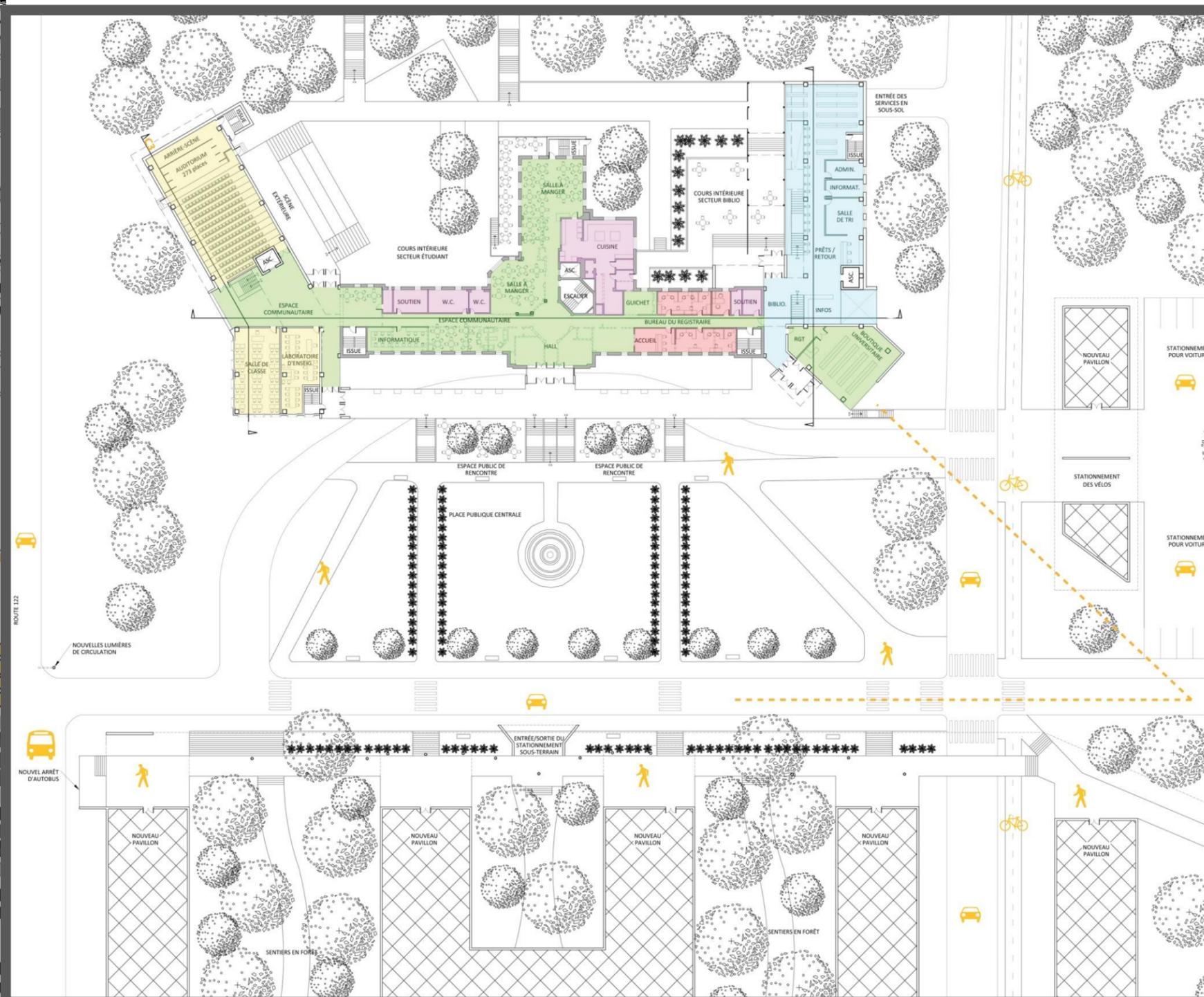


Fig.46 développement urbain (2011), Source : VL



En noir : existant  
En orangé : ajouts

Fig.47 Plan d'implantation (2011), Source : VL

	NATURE		ESPACE PUBLIC RESPECTANT L'ESPRIT DU LIEU
	FORME GABARIT DES NOUVEAUX BATIMENTS		ESPACES VASTES ET APPROPRIABLES
N/A			
	ACCES AU SITE CLAIRS		CONTINUITÉ DES CIRCULATIONS ET VISIBILITÉ
	MOBILIER URBAIN DISTINCT		CONTINUITÉ DES CIRCULATIONS EXISTANTES
	INTÉGRER LES BÂTIMENTS EXISTANTS AU CAMPUS		PRÉSENCE D'ESPACES D'ACTIVITÉS
N/A			
	VARIATION DES MOYENS DE DÉPLACEMENTS	N/A	
	CLARETÉ DES CONNEXIONS FACILITENT L'ORIENTATION		CLARETÉ DES ESPACES DÉDIÉS AUX VOITURES (STATIONNEMENTS, VOIES...)
	CRÉATION DE NOUVELLES CIRCULATIONS		CONNECTIVITÉ AVEC LE SYSTÈME VIAIRE ACTUEL
	PRÉSENCE DE NOYAUX DE CIRCULATIONS		GESTION DES INTERSECTIONS DES CIRCULATIONS



Fig.48 le campus, la place publique et le langage architectural (2011), Source : VL



Fig.49 le campus, la place publique et le langage architectural (2011), Source : VL

### 7.3\_SE CONNECTER À L'EXISTANT – PARTIE II

Le développement des agrandissements du bâtiment a profité des réflexions amorcées dans le tableau conceptuel. Tout d'abord, tel que vu dans les analyses précédentes, le bâtiment existant bénéficie d'une circulation actuelle en forme de « T ». Par rapport au site, les agrandissements aux extrémités de l'axe longitudinal étaient préférables et venaient du même coup créer deux cours intérieures.

Par la suite, les deux agrandissements ont été extrudés vers l'avant afin de créer un nouveau dialogue avec la façade existante.

Les deux prismes ont ensuite été désaxés partiellement. À l'arrière, pour maximiser l'ensoleillement dans la cour intérieure et les fenêtres existantes, et à l'avant, afin de renforcer le lien avec le centre sportif.

Pour que l'intégration soit maximisée, une accentuation de la circulation transversale a été opérée. De cette manière, on vient créer deux nouveaux points d'accès qui permettent d'avoir un accès direct aux cours arrière.

Par la suite, le prochain geste est de consolider la circulation longitudinale déjà présente dans le bâtiment existant. De cette façon, la continuité de la perméabilité visuelle et physique est assurée.

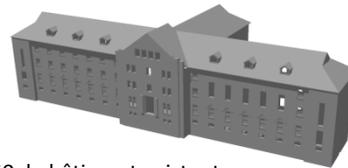


Fig.50. le bâtiment existant

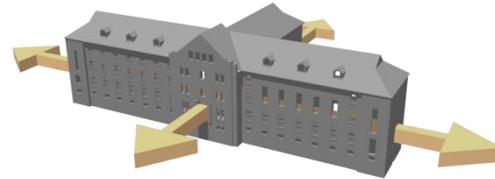


Fig.51. les circulations existantes

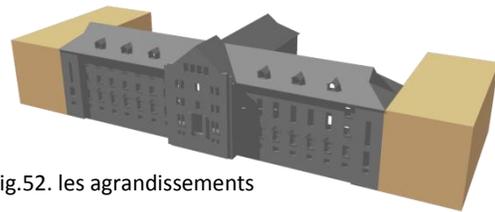


Fig.52. les agrandissements

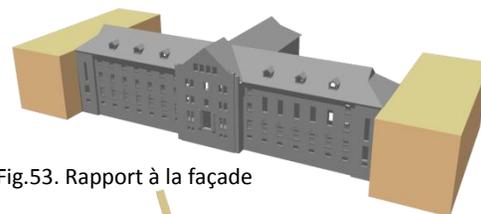


Fig.53. Rapport à la façade

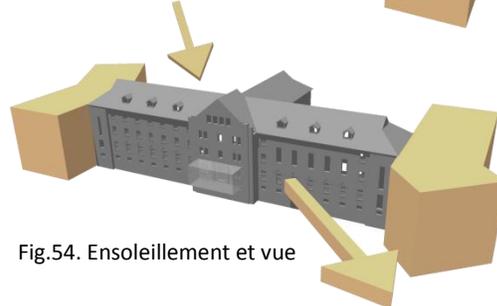


Fig.54. Ensoleillement et vue

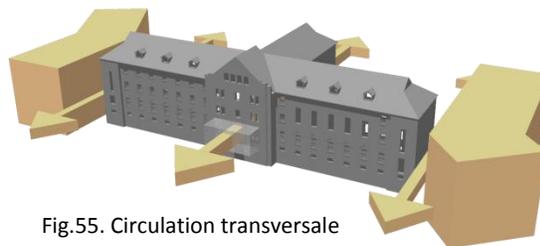


Fig.55. Circulation transversale

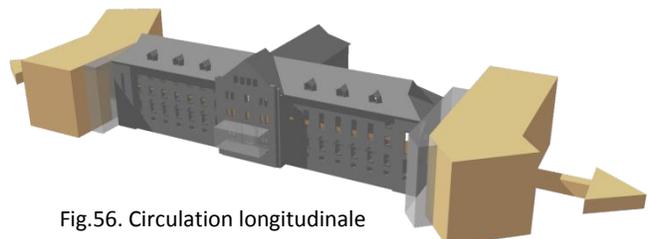


Fig.56. Circulation longitudinale

Enfin, le dernier point majeur à considérer est la création d'une perméabilité verticale au sein du bâtiment. La localisation de ces points est concentrée aux trois axes d'intersection des circulations, c'est-à-dire aux points de polarité du bâtiment.

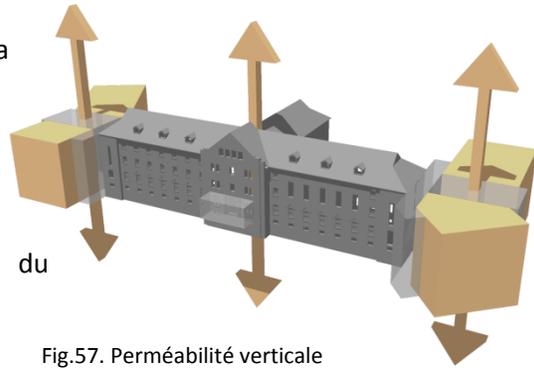


Fig.57. Perméabilité verticale

Enfin, le résultat est un bâtiment original possédant des agrandissements parfaitement intégrés à la circulation ainsi qu'aux conditions existantes.

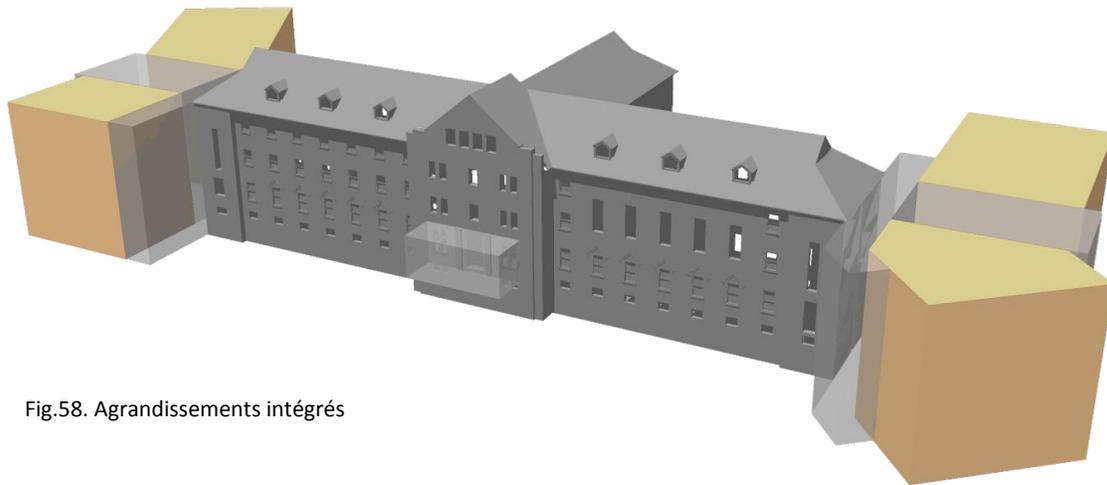


Fig.58. Agrandissements intégrés

À présent, il serait pertinent de voir et comprendre quel est le traitement architectural extérieur appliqué aux agrandissements ainsi que la configuration intérieure des espaces.

#### 7.4\_SE CONNECTER À L'EXISTANT – PARTIE III

La définition du langage architectural du bâtiment s'est développée principalement à partir de l'analyse de l'existant. Tel que mentionné précédemment, la volonté du projet est que le bâtiment s'intègre le plus possible à l'existant tout en se distinguant de façon nette du point de vue original. Ainsi, les différents agrandissements reprennent les mêmes matériaux et couleurs de façon réinterprétée. Le bois est maintenant utilisé en parement pour son côté linéaire rappelant la brique, mais aussi pour son aspect écologique et naturel. Au niveau des salles de classe, une inversion de la trame des fenêtres originale (plein-vide) est entreprise telle qu'observée sur la figure 49. Cette astuce est utilisée afin d'ajouter un maximum de fenestration tout en conservant les mêmes proportions. Les fenêtres sont cependant tissées avec une autre série de fenêtres entre elles qui viennent créer un effet de bandeau, tel qu'observé dans les salles de classe habituelles (Fig.59).



Fig.59. Détail fenêtres (2011), Source : VL

Au niveau des jonctions, la volonté était d'établir une certaine transition, une coupure, une transparence pouvant faire le pont entre les deux langages. Les murs de verre permettent à la fois d'obtenir cet effet de transparence, de perméabilité et de coupure en plus de venir marquer amplement les points d'accès au bâtiment. La transition est aussi adoucie par le fait que l'on peut observer la réflexion du bâtiment existant sur le mur de verre comme on peut le voir sur la figure 60. Cette astuce, inspirée de l'agrandissement du palais des beaux-arts de France des architectes Ibos et Vitard, donne l'illusion temporaire que le bâtiment se prolonge dans le même langage architectural. Afin de conserver et de renforcer le milieu naturel qu'est le site, les deux agrandissements arborent comme façade à des endroits stratégiques des systèmes de grillage sur lesquelles de la vigne est libre de pousser (Fig.61). Au niveau de la bibliothèque, celle-ci est utilisée en guise de pare-soleil l'été et l'hiver, elle laisse passer le soleil puisqu'elle perd ses feuilles. L'installation de ces dispositifs permet alors une accentuation de l'intégration par rapport au site.



Fig.60. Nouvel accès au bâtiment (2011), Source : VL



Fig.61. Cour intérieure du bâtiment (2011), Source : VL



Au total, c'est 42 bureaux sur 2 étages qui ont été créés. Les cloisons intérieures des étages 2 à 4 ont presque qu'entièrement été conservé à l'exception du plancher dans la partie centrale qui a été démolie pour faire place à un espace mezzanine impressionnant (Fig.66). La chapelle a aussi été convertie en un prolongement de la bibliothèque qui prend racine dans l'agrandissement nord-ouest du bâtiment (Fig.64). Le 4<sup>e</sup> étage s'est, quant à lui, converti en espaces polyvalents donnant sur une terrasse extérieure au niveau du toit.<sup>50</sup>

En résumé, les espaces existants convertis jumelés aux nouveaux agrandissements permettent d'assembler un bâtiment fonctionnel complet.



Fig.64. Plan 2<sup>e</sup> étage (2011), Source : VL

À présent, un travail sur les ambiances intérieures a été effectué afin de rencontrer les exigences émises précédemment par la matrice.

<sup>50</sup> Voir Annexe 1 pour l'ensemble des plans du bâtiment

Tel qu'exprimé à travers les schémas de composition des agrandissements, les espaces intérieurs sont le fruit d'une accentuation de la perméabilité, de la lisibilité, de la polarité et de la flexibilité tous azimuts. Ainsi, les espaces engendrés sont destinés à clarifier les déplacements et à permettre à l'utilisateur de se localiser facilement dans le bâtiment. L'intégration de nouveaux espaces est dite bonne lorsqu'elle ne nuit en rien aux parcours de déplacements originaux précédant l'agrandissement.



Fig.65. Hall de l'agrandissement (2011), Source : VL



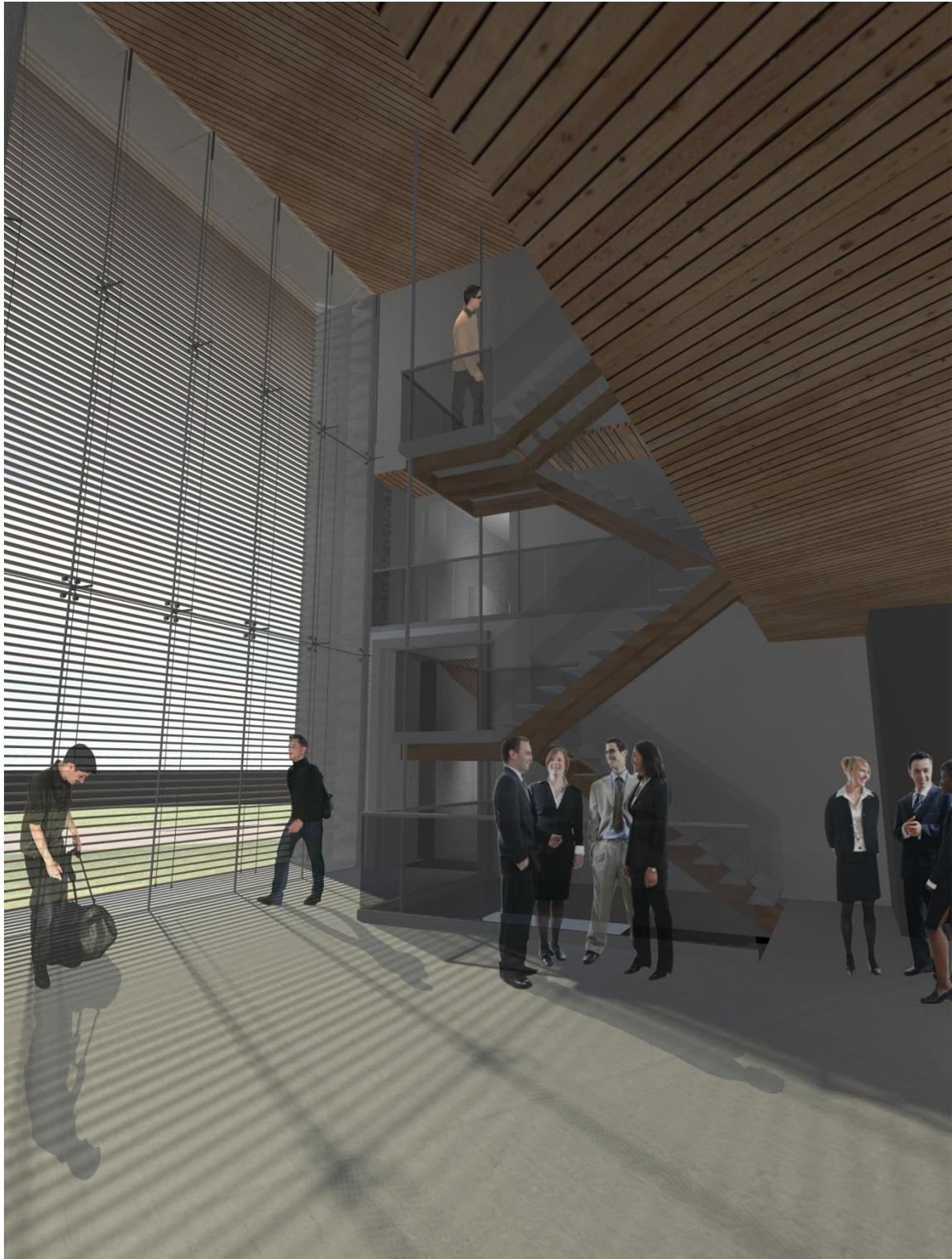
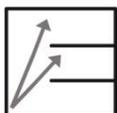


Fig.66. Foyer de l'auditorium, espace communautaire (agrandissement) (2011),

OUVERTURES VERTICALES  
FACILITANT L'ORIENTATION



UTILISATION DE LUMIÈRE,  
HALEUR, VENT NATURELS



ESPACES VASTES ET  
APPROPRIABLES



ESCALIERS ET ASCENSEURS  
DISPONIBLES



PRÉSENCE DE NOYAUX DE  
CIRCULATIONS,  
ESPACES D'ACTIVITÉ

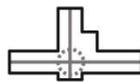
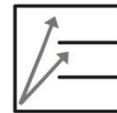




Fig.67. Salle à manger cafétéria, espace communautaire (parti existante) (2011), Source : VL

OUVERTURES VERTICALES FACILITANT L'ORIENTATION



ESPACES VASTES ET APPROPRIABLES



PRÉSENCE DE NOYAUX DE CIRCULATIONS, ESPACES D'ACTIVITÉ



ESCALIERS ET ASCENSEURS DISPONIBLES

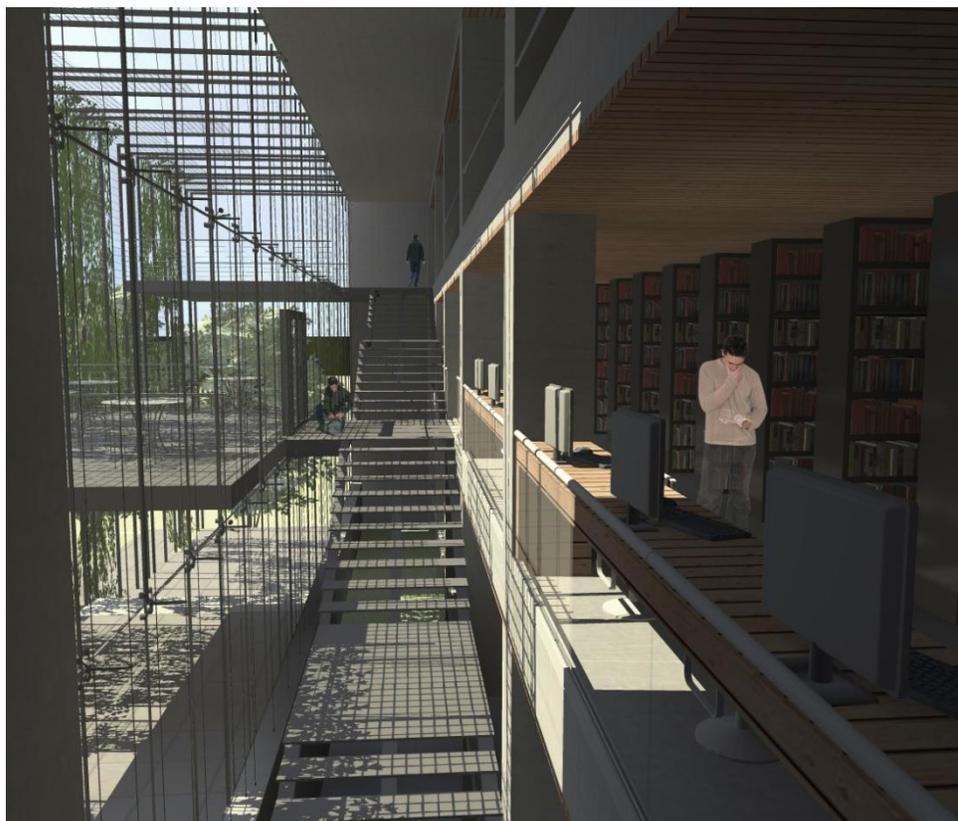
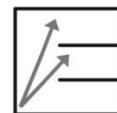


Fig.68. Bibliothèque (agrandissement) (2011), Source : VL

OUVERTURES VERTICALES FACILITANT L'ORIENTATION



ESCALIERS ET ASCENSEURS DISPONIBLES



UTILISATION DE LUMIÈRE, CHALEUR, VENT NATURELS



PLAN SÉRIEL RESPECTANT LA DISPOSITION ORIGINALE



## 8\_CONCLUSION ET OUVERTURES

En conclusion, l'idée du projet sur le site de la *Maison Marie Reine-des-Cœurs* s'est présentée à moi à l'été 2010 comme étant un choix logique, fonctionnel et pertinent quant à son emplacement et ses possibilités d'aménagement. À l'automne 2010, lorsque j'ai appris la venue prochaine de l'UQTR à Drummondville via les journaux<sup>51</sup>, j'ai envoyé au comité d'implantation de l'Université un rapport préliminaire sur mes recherches ainsi qu'une analyse de site détaillée faisant état de ma suggestion d'aménagement du site de la *Maison Marie Reine-des-Cœurs*. Depuis, la Ville de Drummondville a entrepris des démarches afin de faire l'achat du terrain proposé et une campagne de financement est en branle afin d'appuyer l'UQTR dans son implantation. De plus, j'ai eu des discussions avec les gens de la Ville et j'ai aussi présenté mes travaux au recteur de l'UQTR et à son comité. Ces gens se disent enjoués et rêveurs à l'idée que mon projet se réalise.

En attendant la prochaine étape vers l'implantation de l'UQTR à Drummondville, il est normal de penser à comment le projet pourrait continuer d'évoluer. Tout d'abord, le projet pourrait bénéficier d'un raffinement dans l'aménagement de sa place publique et du rapport qu'elle entretient avec le bâtiment. Peut-être que plus d'espace devrait être consacré au piéton et que l'automobile est davantage mise de côté. Il est cependant vrai qu'en région, la réalité des déplacements n'est pas comparable à celle des grandes villes. De plus, j'aurais aimé avoir plus de temps afin de pouvoir travailler les autres élévations en plus des rapports au sol sur toutes les façades. Mon travail s'est principalement concentré vers la place publique centrale et vers la cour intérieure arrière. La volumétrie globale extérieure des ajouts mériterait aussi un peu plus de raffinement afin que les gestes fort créés en plan se reflètent aussi en volumétrie. Finalement, je suis fier d'avoir pu réaliser un essai (projet) dans ma région qui pourra peut-être bénéficier d'une visibilité accrue dans les temps à venir.

Merci

Vincent Leclair

---

<sup>51</sup> Voir Couverture médiatique en Annexe 4

## BIBLIOGRAPHIE

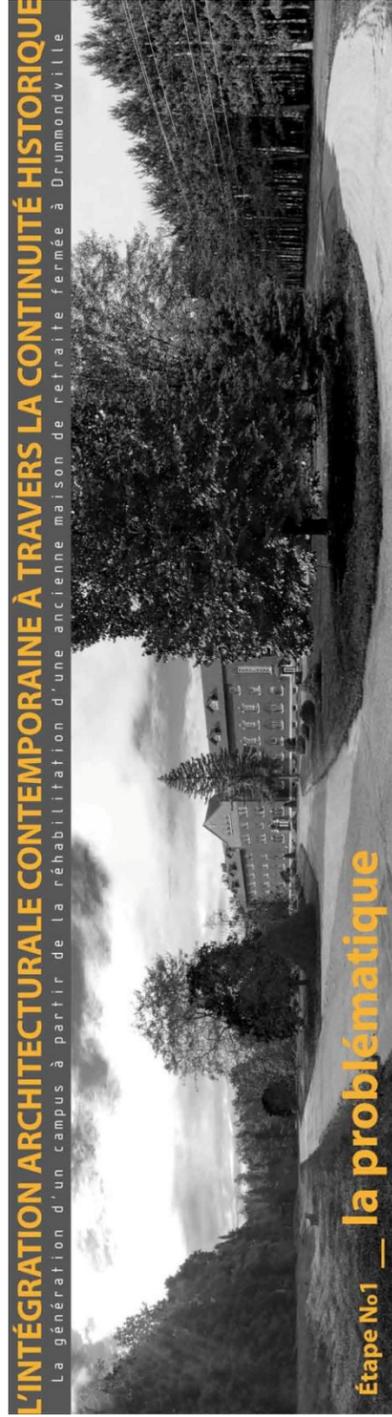
- **BENTLEY** Ian (1985), *Responsive environments : a manual for designers* , London : Architectural Press, 151 p.
- **BERTRAND**, Michel-Jean. (1984), *Les places dans la ville : lectures d'un espace public*, Paris : Dunod, 92 p.
- **CÔTÉ**, Lucille (2005). « *Mission Patrimoine religieux, actions et perspectives* » *Le patrimoine religieux du Québec: de l'objet cultuel à l'objet culturel* dir. Laurier Turgeon, Centre interuniversitaire d'Études sur les Lettres, les Arts et les Traditions (CÉLAT) (Québec : Presses de l'Université Laval), p. 121-125.
- **EDWARDS** Brian (2000), *University Architecture*, London ; New York : Spon Press, 159 p.
- **TURRINI** Dans Davide (2009), *Il restauro secondo Massimo Carmassi*, interview avec Massimo **CARMASSI** dans *Costruire in laterizio*, n° 127 janvier/février, pp. 40-43.
- **DUBOIS** Martin (2004), *Recyclage architectural à Québec*, École d'architecture Université Laval, Les publications du Québec, Imprimerie Offset Beauce, Ste-Marie, 160p
- **LATHAM** Derek (2000), *Creative Re-use of Buildings Volume I*, Donhead Publishing Ltd, Royaume-Uni, 232 p.
- **LIPSKY** Florence (1992), *Les campus américains : relation ville-université*, École d'Architecture de Paris-Belleville. Septembre, 131 p.
- **MARCUS** Clare Cooper (1998), *People places : design guidelines for urban open space*, New York : Toronto : John Wiley & Sons, 367 p.
- **MARKUS**, Thomas A. (1979), *Building conversion and rehabilitation : designing for change in building use*, London ; Toronto : Butterworths, 178 p.
- **MARTIN** Tania (1997), *Housing the grey nuns : Power, Religion, and Women in fin-de-siècle Montréal*, Perspectives in Vernacular Architecture, Vol. 7, p.212 – 229
- **MARTIN**, Tania (2005). « *Le patrimoine conventuel québécois: la désacralisation, la resacralisation ou la profanisation?* » *Le patrimoine religieux du Québec: de l'objet cultuel à l'objet culturel* dir. Laurier Turgeon, Centre interuniversitaire d'Études sur les Lettres, les Arts et les Traditions (CÉLAT) (Québec : Presses de l'Université Laval), 89-112.
- **MARTIN** Tania, **JOHNSTON** Andrew (2006), *La réaffectation du patrimoine religieux bâti*, Université Laval, Québec / Wentworth Institute of Technology, Boston, 137 p.

- **MARTIN** Tania (2007), « *La mouvance de la culture canadienne-française vue à travers l'évolution d'une institution catholique en région* », *The Canadian Historical Review*, Volume 88, Number 1, p48 – 88.
- **MARSTON FITCH**, James (1990), *Historic preservation, curatorial management of the built world*, Charlottesville : University Press of Virginia, 433 p.
- **MORISSET** Lucie, **NOPPEN** Luc, **COOMANS** Thomas (2006), *Quel avenir pour quelles églises ?*, Québec : Presse de l'Université du Québec, 607 p.
- **MORISSET** Lucie, **NOPPEN** Luc, (2005). « *L'avenir des églises du Québec : contours et enjeux* » Le patrimoine religieux du Québec: de l'objet cultuel à l'objet culturel dir. Laurier Turgeon, Centre interuniversitaire d'Études sur les Lettres, les Arts et les Traditions (CÉLAT) (Québec : Presses de l'Université Laval), p. 73-88.
- **PARADIS** Louise, **CLOUTIER** Serge (2010), *Pour des services universitaires novateurs au Centre-du-Québec*, Rapport présenté à la CRÉ (Conférence régional des Élus Centre-du-Québec), non imprimé, 108 p.
- **PARCS CANADA** (2003), *les normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, [www.parcscanada.gc.ca](http://www.parcscanada.gc.ca), document PDF
- **SIROIS-VAILLANCOURT** Félix (2010), « *La conservation du patrimoine « moderne » (bâti) à l'ère de la construction de bâtiments à haute qualité environnementale* », École d'architecture Université LAVAL, 63 p.
- **SPENCER BYARD** Paul (1998), « *The architecture of additions* », New York : W.W.Norton & Company , 191 p.
- **TOOR** Will, **HAVLICK** Spenser (2004), *Transportation & sustainable campus communities : issues, examples, solutions*, Washington, D.C. : Island Press, 293 p.
- **TURMEL**, Claude (2005). « *Patrimoine religieux, contraintes et solutions* » *Le patrimoine religieux du Québec: de l'objet cultuel à l'objet culturel dir.* Laurier Turgeon, Centre interuniversitaire d'Études sur les Lettres, les Arts et les Traditions (CÉLAT) (Québec : Presses de l'Université Laval), p. 127-133.

## WEBOGRAPHIE

- **ACDF** architectes, site officiel, [En ligne], <http://www.acdf.ca>, consulté le 21 février 2011
- **CORÉ**, *Revue semestrielle francophone pluridisciplinaire de conservation-restauration des biens culturels* [En ligne], <http://sfiic.free.fr/publications/core>, consulté le 12 décembre 2010
- **CYBER GALERIE D'ARCHITECTURE**, [En ligne], <http://pfearchitecture.blogspot.com/2010/08/lespace-public.html>, consulté le 27 octobre 2010
- **DESNOYERS MERCURE ET ASSOCIÉS ARCHITECTES**, [En ligne], <http://www.dma-arch.com>, consulté le 14 février 2011
- **SOCIETAS MARIAE MONTFORTANA**, [En ligne], <http://www.montfort.org/>, consulté le 10 décembre 2010
- **YELLE** Hubert, « Site officiel Maison Marie-Reine-des-Cœurs » [En ligne], <http://www.mmrhc.qc.ca/acc.html>, Consulté le 07 septembre 2010.

ANNEXE 1 – Planches de présentation – CRITIQUE FINALE

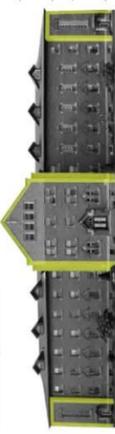


**MISSION :** Réhabiliter la maison de retraite fermée Marie-Reine-des-Cœurs de Drummondville en l'agrandissant ainsi qu'en maximisant l'intégration de ses espaces au contexte afin qu'elle devienne un pavillon d'accueil universitaire. Parallèlement, concevoir l'aménagement du campus directement à partir de la réhabilitation de la Maison de retraite et de ses espaces existants

**PARTI ARCHITECTURAL :** Le parti architectural de ce projet sera d'intégrer les agrandissements ainsi que les nouveaux pavillons en se servant de l'existant comme d'un moteur de développement permettant de guider les choix conceptuels.

Étape No2 les analyses

RECHERCHE SUR L'ENVELOPPE  
ANALYSE DE LA FAÇADE PRINCIPALE



**ÉLÉMENTS VENANT BRISER L'HORIZONTALITÉ DU BÂTIMENT**  
- DISPOSITION SYMÉTRIQUE  
**LES TROIS EXTRUSIONS VIENNENT SURLIGNER LES DIFFÉRENTS ACCÈS AU BÂTIMENT**  
- LE BLOC CENTRAL DE HAUTEUR SUPÉRIEURE VIENT MARQUER L'ENTRÉE PRINCIPALE



**VARIATION DES MODÈLES DE FENÊTRES SELON FONCTIONS**  
**VARIATION DES MODÈLES DE FENÊTRES SELON L'ÉTAGE**  
- LA RÉGULARITÉ DE L'ESPACEMENT DES FENÊTRES AFFICHE LE CARACTÈRE SÉRIEL DU BÂTIMENT  
- PLUSIEURS PETITS MODÈLES DE FENÊTRES

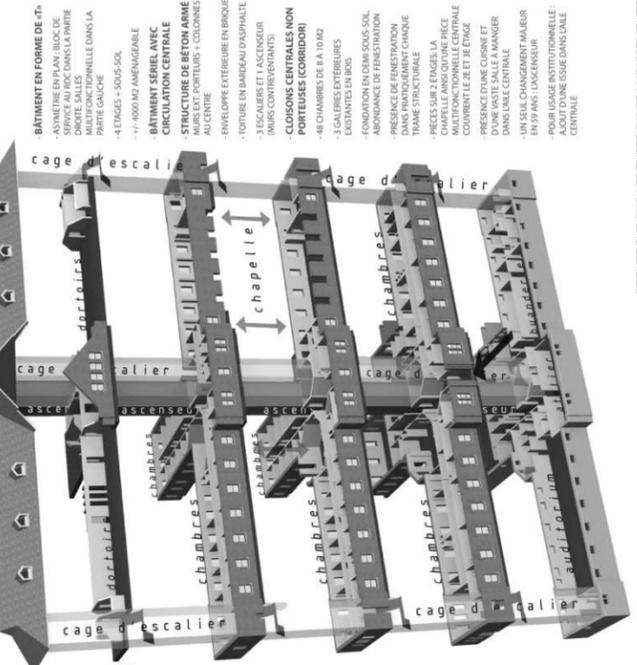


**ASYMÉTRIE DANS LA SYMÉTRIE**  
- TRAME CONSTANTE (D) DANS LA PARTIE GAUCHE  
- TRAME INTÉRIEURE DANS LA PARTIE DROITE (D) À LA VARIATION DES FONCTIONS INTÉRIEURES (D-E)  
- FONCTIONS PERSONNALISÉES DANS LES BLOCS EXTRUSÉS (A-B, C-D)  
- ASYMÉTRIE DANS LA SYMÉTRIE



**ÉLÉMENTS D'ORNEMENTATION RÉPÉTITIFS**  
- VARIATION SOUS TROIS TYPES  
- FORME DES FENÊTRES (VERRE) EN POINTE  
- FORME DE LA TOITURE PRINCIPALE ET DES LUCARNES

RECHERCHE SUR LE BÂTI  
ANALYSE FORMELLE DU BÂTIMENT



**BÂTIMENT EN FORME DE "P"**  
- ASYMETRIE EN PLAN - BLOC DE SERVICE AU BDC DANS LA PARTIE MULTIFONCTIONNELLE DANS LA PARTIE GAUCHE  
- 4 ÉTAGES - SOUS-SOL  
- 17-4000 M2 AMÉNAGEABLE  
**BÂTIMENT SÉRIEL AVEC CIRCULATION CENTRALE**  
- STRUCTURE DE BÉTON ARMÉ  
- MURS EXT. PORTIERS - COLONNES AU CENTRE  
- ENVELOPPE EXTÉRIEURE EN BRIQUE  
- TOITURE EN BARDEAU D'ASPHALTE  
- 3 ESCALIERS ET 1 ASCENSEUR (MURS CONTRASIVANTS)  
**COULOIRS CENTRALES NON PORTIERS (CORRIDOR)**  
- 48 CHAMBRES DE 14 À 10M2  
- 3 GALERIES EXTÉRIEURES  
- FONCTION EN BLOC SOUS-SOL  
- PRÉSENCE DE FENÊTRATION DANS PRATIQUEMENT CHAQUE TRAME STRUCTURALE  
- PÉDES SUR 2 ÉTAGES LA MULTIFONCTIONNELLE CENTRALE COUVERT LE 2E ET 3E ÉTAGE  
- PRÉSENCE D'UNE COURSE ET DANS VALLÉE CENTRALE  
- UN SEUL CHANGEMENT DE NIVEAU EN 59 ANS - L'ASCENSEUR POUR USAGE INSTITUTIONNELLE - ADOUT D'UNE ISSUE DANS DALE CENTRALE

RECHERCHE SUR LA DISPOSITION DES FONCTIONS  
ANALYSE DE LA COURSE TRANSVERSALE



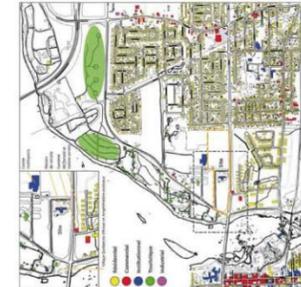
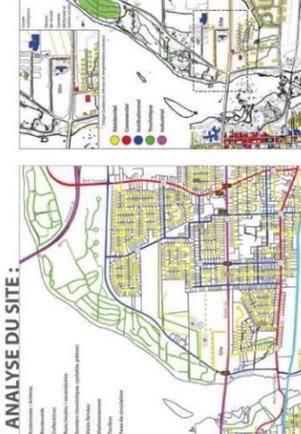
**FONCTIONS PUBLIQUES ET COMMUNES AU BDC**  
- CHAMBRES ET CHAMBRES SUR LE 2E ET 3E ÉTAGE  
- FONCTIONS TECHNIQUES AU SOUS-SOL  
- 4E ÉTAGE MULTIFONCTIONNEL ESPACES POUR CORRIDOIRS RÉADAPTÉS EN ESPACES SOCIAUX

RECHERCHE SUR LES TYPES D'AGRANDISSEMENTS  
ANALYSE DES LOGOGES ET FORMES DES BÂTIMENTS RÉGÉROD.



LA COUR INTERIEURE  
L'ENTRÉE  
LA COUR

ANALYSE DU SITE :



**LE SITE EST BORDÉ PAR UNE ARTÈRE PRINCIPALE DE LA VILLE (132E)**  
- LE SITE EST BORDÉ PAR DES COLLECTEURS PARVENANT DE POUSVILLE  
- LE SITE POSSÈDE UN TRILÉ LOCAL SE TERMINANT EN QUÉBEC-SAC  
- LE SECTEUR NORD EST PRINCIPALEMENT INSTITUTIONNEL ET  
- LA MIMDCE EST ENCLAVÉE PAR LA VÉGÉTATION  
- LE SECTEUR ACTUEL EST CARACTÉRISÉ PAR LA GRANDE PRÉSENCE DE LA NATURE  
- LES SECTEURS COMMERCIAUX SONT SITUÉS AU CENTRE-VILLE DE LA VILLE  
- LE SITE POSSÈDE UNE PLACE PUBLIQUE EN QUÉBEC-VISANT FACE À L'ENTRÉE  
- LE SITE EST BORDÉ PAR LE BOULEVARD FOLCAULT

Étape No3 les niveaux d'interventions. Bentley + Analyse

	LE BÂTIMENT				LE SITE			
	LE PLAN	CONNECTIVITÉ VERTICALE	CONNECTIVITÉ AVEC L'ESPACE PUBLIC	LA LIMITE DU CAMPUS	LES ESPACES PUBLICS	CONNECTIVITÉ INTER-PAVILLONNAIRE	CIRCULATION SUR LE CAMPUS	
<b>CARACTÈRE APPROPRIÉ</b> IL FACILITE LA PERCEPTION DE LA VILLE IL FACILITE LA PERCEPTION DE LA VILLE IL FACILITE LA PERCEPTION DE LA VILLE IL FACILITE LA PERCEPTION DE LA VILLE	FORME GABARIT TRAME BÉTON BOIS BRIQUE VERRE	N/A	ACCÈS AU BÂTIMENT REFLECTANT LA FONCTION	NATURE FORME GABARIT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS	ESPACE PUBLIC RESPECTANT L'ESPRIT DU LIEU	CONNEXIONS RESPECTANT L'ESPRIT DU LIEU (NATURE)	CIRCULATIONS RESPECTANT L'ESPRIT DU LIEU (NATURE)	
<b>FLEXIBILITÉ</b> QUI SE DIT D'UN ESPACE QUI SE DIT D'UN ESPACE QUI SE DIT D'UN ESPACE QUI SE DIT D'UN ESPACE	ESPACE VASTES ET APPROPRIABLES	ESCALIERS ET ASCENSEURS DISPONIBLES	N/A	N/A	ESPACE VASTES ET APPROPRIABLES	VARIATION DES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS	N/A	
<b>LISIBILITÉ</b> INFLUENCE LA COMPRÉHENSION ET ORIENTE L'USAGER RENDE LES LIEUX PLUS LISIBLES PUISQU'ILS SE COMPRENDENT	ACCÈS ÉVIDENTS DÉMARCATIION DE LA ZONE NOUVEAU/EXISTANT	OUVERTURES VERTICALES FACILITANT L'ORIENTATION	CLARÉTÉ DES ACCÈS	MOBILIER URBAIN DISTINCT	CONTINUITÉ DES CIRCULATIONS ET VISIBILITÉ	CLARÉTÉ DES CONNEXIONS FACILITENT L'ORIENTATION	CLARÉTÉ DES ESPACES (STATIONNEMENTS, VOIES...)	
<b>PERMEABILITÉ</b> QUI FAIT LA TRANSITION ENTRE LES ESPACES PUBLIQUES ET LES ESPACES PRIVÉS PLUS LES ESPACES SONT MORCELÉS PLUS IL Y A DE PERMEABILITÉ	UTILISATION DE LUMIÈRE, CHALEUR, VENT NATURELS	ESCALIERS ET ASCENSEURS FACILEMENT REPÉRABLES	CONTINUITÉ DES CIRCULATIONS VERS L'EXTÉRIEUR	INTÉGRER LES BÂTIMENTS EXISTANTS AU CAMPUS	CONTINUITÉ DES CIRCULATIONS EXISTANTES	CRÉATION DE NOUVELLES CIRCULATIONS	CONNECTIVITÉ AVEC LE SYSTÈME VIAIRE ACTUEL	
<b>POLARITÉ</b> REPRÉSENTE LE REGROUPEMENT DE CERTAINES ACTIVITÉS SUR UNE SURFACE TRAVERSÉE PAR DES CIRCULATIONS	N/A	N/A	N/A	N/A	PRÉSENCE D'ESPACES D'ACTIVITÉS	PRÉSENCE DE NOUVEAUX CIRCULATIONS	GESTION DES INTERSECTIONS DES CIRCULATIONS	

### Étape No4 le phasage du projet

**Phase No1**

- AGRANDISSEMENTS DU BÂTIMENT EXISTANT
- CRÉATION DE LIENS ROUTIERS ENTRE LA ROUTE 122, LA MMRDC ET LE CENTRE SPORTIF
- POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE EXISTANT (UNIFAMILIALE)
- CRÉATION DU CORRIDOR VERT (CYCLISTES ET PIÉTONS)
- IMPLANTATION D'UN ARRÊT D'AUTOBUS SUR LA 122

**Phase No2**

- CONSTRUCTION DE NOUVEAUX PAVILLONS CRÉANT UN LIEN AVEC LE CENTRE SPORTIF ET LES STATIONNEMENTS EXISTANTS DISPONIBLES
- POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE (PLEX/WALK-UP)

**Phase No3**

- CONSTRUCTION DE NOUVEAUX PAVILLONS VENANT CONSOLIDER LA PLACE PUBLIQUE ET S'INTÉGRANT À LA NATURE EXISTANTE
- POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE ET CONNEXION AVEC LE CAMPUS
- IMPLANTATION DE RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES AVEC PARC ET SENTIERS PÉDESTRES

Permet de mettre en évidence les circulations en rapport aux probabilités d'utilisation par les résidents à tout moment de la journée. Même si elles n'ont pas plusieurs connexions, certaines zones de l'implantation par leur degré d'utilisation.

### Étape No5 la programmation

FONCTIONS	NB.	SUPERFICIE M2	FONCTIONS	NB.	SUPERFICIE M2
Administration, bureaux et assoc. étudiantes	42	483	Salle informatique + serveurs	1	35
Auditorium de 274 places (avec balcon)	1	330	Salles mécaniques	2	150
Bibliothèque, bureaux et espaces de consultation	1	226	Salles polyvalentes	2	493
Boutique universitaire	1	131	Terrasse extérieure (toit)	1	232
Bureau de poste	1	25			
Bureau du registraire	1	92			
Cafétéria (salle à manger)	2	195			
Cuisine de la cafétéria	1	105			

**Étape No6 la schématisation des agrandissements**

PROGRAMME ÉLABORÉ ENTRE AUTRE GRÂCE AU DOCUMENT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU CADRE NORMATIF DES INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES, ANSI QU'À L'AIDE DE PRÉCÉDENTS UNIVERSITAIRES

- Espaces se retrouvant dans les agrandissements
- Espaces aménagés dans le bâtiment existant

**No1** LE BÂTIMENT ACTUEL

**No2** ANALYSE DE LA CIRCULATION ACTUELLE POUR EXPANSION

**No3** AGRANDISSEMENT SELON UN AXE D'ORIENTATION, CRÉATION COURS INT.

**No4** AGRANDISSEMENT AVANT DIALOGUE AVEC LA PALACE

**No5** OUVERTURES CRÉÉES POUR L'ENSOLEILLEMENT ET POUR LA VUE

**No6** ACCENTUATION DE LA CIRCULATION TRANSVERSALE

**No7** CONSOLIDATION DE LA CIRCULATION LONGITUDINALE

**No8** ACCENTUATION DE LA PÉREABILITÉ VERTICALE

**No9** AGRANDISSEMENTS INTÉGRÉS À LA CIRCULATION ET AUX CONDITIONS EXISTANTES

À PRÉSENT, LE LANGAGE ARCHITECTURAL DE L'AGRANDISSEMENT SERA GÉNÉRÉ À PARTIR DU TABLEAU PRÉCÉDENT, DES ANALYSES DE FAÇADE ANSI QU'À PARTIR DU PRÉCÉDENT SUIVANT.

### Étape No7 L'analyse de précédents : la définition du langage

**MAISON MÈRE DES FILLES DE LA CHARITÉ DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS-SHERBROOKE**

- PROLONGEMENT SELON LES AXES EXISTANTS
- PROPORTIONS DES PAVILLONS CONSERVÉS
- RENTREPRISE DES PAVILLONS INVERSÉS
- MATÉRIAUX NATURELS
- CRÉATION DE COURS INTÉRIEURS
- MISE EN VALEUR DU PAYSAGE
- SIMPLICITÉ FORMELLE

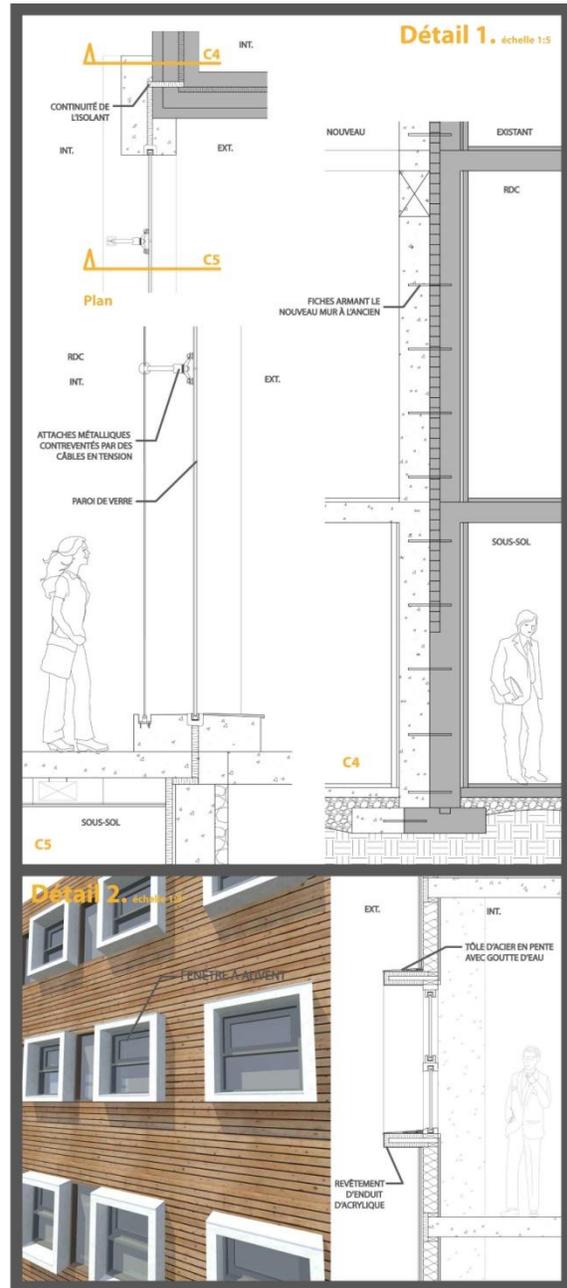
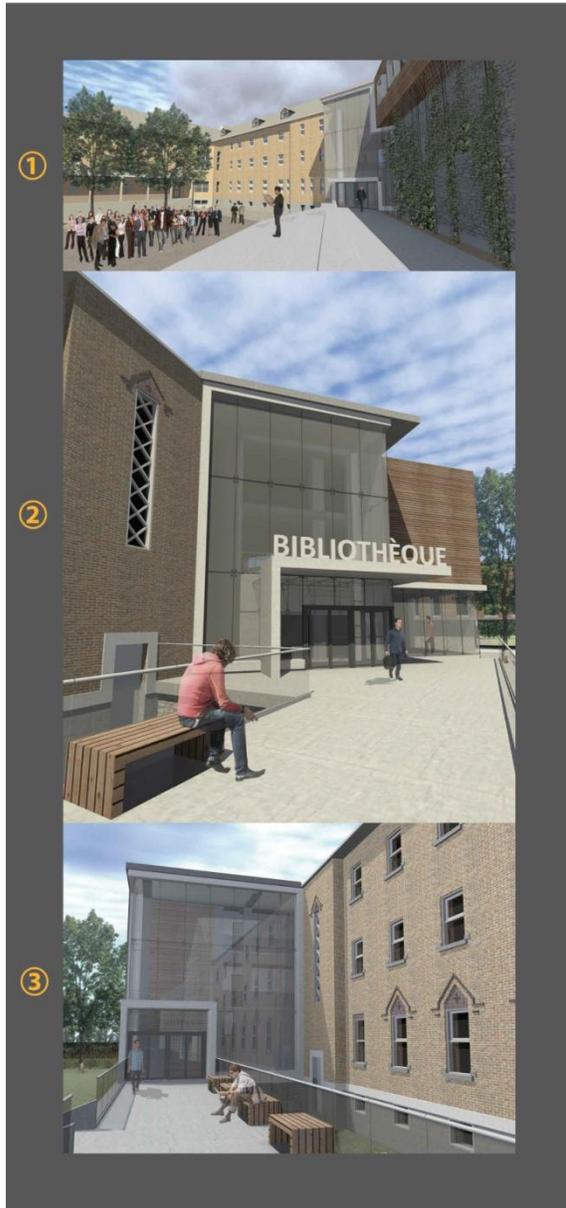
### Étape No8 Le projet intégré au site

Maison Marie Reine-des-Coeurs - terrain actuel

Campus universitaire à Drummondville - terrain de la maison Marie Reine-des-Coeurs

VINCENT LECLAIR





## ANNEXE 2

**Tableau 1**

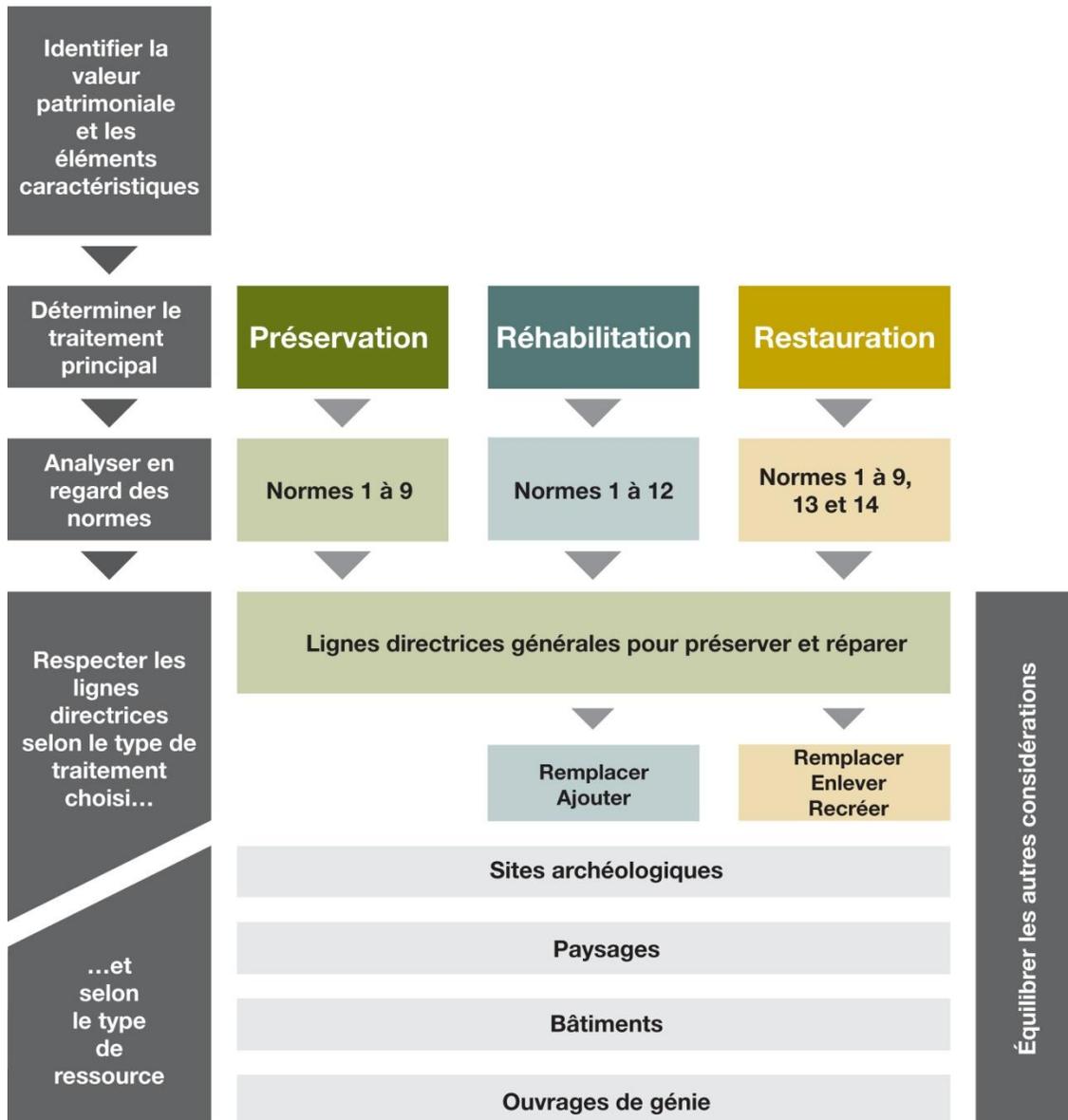
Programmes universitaires aux Centres hors campus du Centre-du-Québec, départements concernés et cycles d'études, automne 1999 - automne 2009

Nom du programme	Département	Cycle
1. Baccalauréat en sciences infirmières (perfectionnement)	Sc. infirmières	1er
2. Certificat en soins infirmiers cliniques		1er
3. Certificat en soins infirmiers de santé publique		1er
4. Certificat en santé mentale		1er
5. Programme court en soins infirmiers cardiovasculaires		1er
6. Programme court en soins infirmiers critiques d'urgence		1er
7. Baccalauréat en psychologie	Psychologie	1er
8. Certificat en gérontologie		1er
9. Certificat en psychologie		1er
10. Certificat en intervention psychosociale		1er
11. Programme court en relation d'aide		2e
12. Programme court en intervention sociocommunautaire		2e
13. Maîtrise en administration des affaires (MBA avec essai)	Administration	2e
14. Baccalauréat en administration des affaires		1er
15. Certificat en administration		1er
16. Certificat en gestion des ressources humaines		1er
17. Certificat en planification financière		1er
18. Certificat en marketing		2e
19. Programme court en gestion de l'innovation dans les PME		2e
20. Programme court en gestion dans l'organisation		2e
21. Certificat en anglais fonctionnel	Langues modernes	1er
22. Programme court communication in english	traduction	1er

23. Programme court en études hispaniques		1er
24. Baccalauréat en études françaises (études littéraires)	Français	1er
25. Baccalauréat en études françaises (langue et études littéraires)		1er
26. Certificat en communication écrite		1er
27. Certificat en littérature de jeunesse		1er
28. Baccalauréat en théologie	Théologie	1er
29. Programme court animation spirituelle et engagement communautaire		2e
30. Certificat en comptabilité générale	Sc Comptables	1er
	Sc. Éducation	2e
31. Programme court pour œuvrer au préscolaire-primaire dans l'esprit du programme de formation de l'école		1er
32. Micro progr. en soutien péd. dans les CPE et autres serv. de garde		
33. Certificat en enseignement au secondaire (chimie)		
34. Certificat en santé et sécurité du travail	Génie	1er

Source : UQTR, Service de soutien pédagogique et technologique

**Tableau 2** Extrait du document : *les normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*



ANNEXE 3 – Analyse de site complète\_cours de Design urbain 2010

TP3\_Analyse d'un site d'intervention en vue de l'Essai (P) Anthony L. Beaudoin  
Vincent Leclair

Drummondville\_localisation et site

DRUMMONDVILLE : environ 70 000 résidents  
MRC DE DRUMMONDVILLE : environ 97 000 résidents  
RANG DÉMOGRAPHIQUE : 14e plus grande ville du Québec

TP3\_Analyse d'un site d'intervention en vue de l'Essai (P) Anthony L. Beaudoin  
Vincent Leclair

Historique et développement

Carte 1925, comté de Drummond

Photo aérienne, construction du pont de la traverse, 1971

Photo aérienne 1950, Drummondville

Carte 1956, Drummondville

Carte 1976, Drummondville

Au début du 19e siècle, Drummondville n'était encore qu'une petite ville pleine de potentiel de développement notamment grâce à ses ressources naturelles. Colonisée à l'origine par des soldats anglais en 1815, cette ville a pris de l'expansion notamment grâce à son potentiel forestier et hydroélectrique. Drummondville est établie en bordure de la rivière St-François et est, à l'époque, plongée en pleine forêt. La carte de 1925 montre, entre autre, l'emplacement du présent secteur d'analyse. On comprend qu'à cette époque, Drummondville n'était qu'une petite colonie et que le versant est de la rivière n'était pas très développé.

À l'époque, on retrouvait sur le site la ruine du **château Cooke**, une maison construite dans les années 1800 par M. Thomas Sheppard, un riche marchand de bois. Ces ruines n'ont pas survécu au temps, elles étaient situées approximativement où s'est construite la Maison Marie-Reine-des-Coeurs. Vers 1950, la communauté des Pères Montfortains met un pied à terre à Drummondville. La Maison de retraite avait été construite à l'époque en dehors de Drummondville, dans un site naturel boisé et paisible, parfait pour la retraite fermée. La construction se déroula donc de 1951 à 1953. En observant la carte de 1956, on remarque que pour accéder à cet espace, il fallait absolument emprunter le vieux pont de Drummondville. Le site était bien isolé de la société tout en étant géographiquement très près de la ville. La barrière naturelle qu'est la rivière St-François a toujours collaboré à cette intimité que la Maison pouvait avoir, et ce, jusqu'à ce que les limites soient franchies.

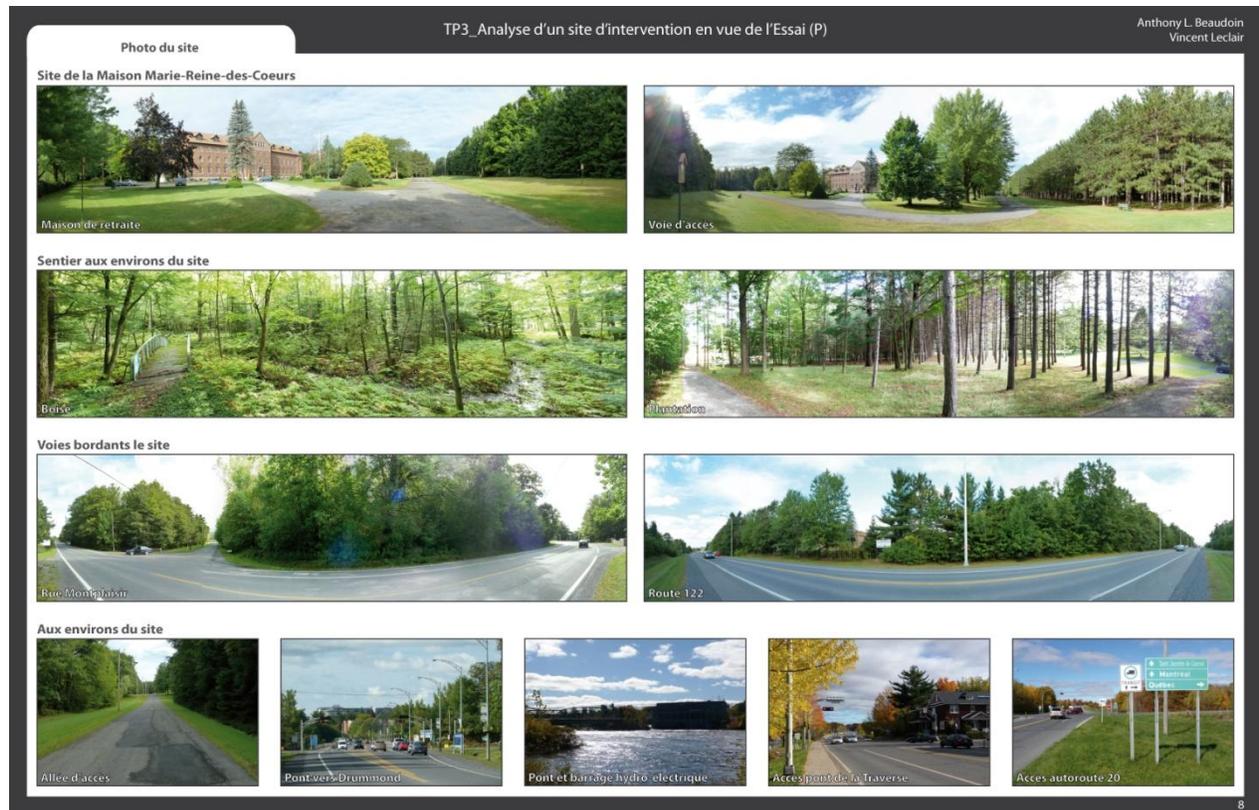
En 1962, on inaugura plus au nord du site l'autoroute Transcanadienne qui a littéralement tranché une partie du territoire forestier de Drummondville en deux. On assistait tranquillement alors à la formation du village de St-Charles de Drummond, qui fait aujourd'hui parti de Drummondville dû à une récente fusion municipale.

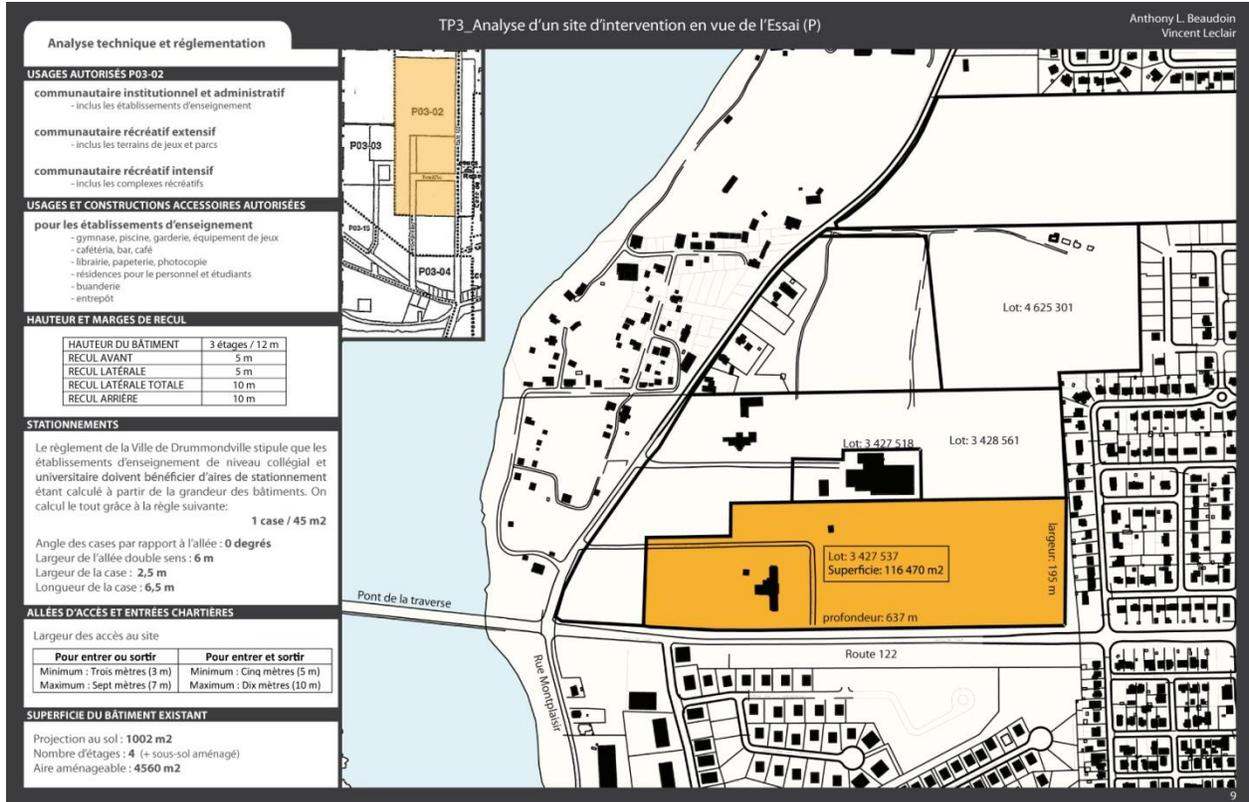
Au début des années 70, la Maison Marie-Reine-des-Coeurs voyait le développement de la ville émietter sur leurs espaces de recouvrement. En effet, la construction du **Pont de la traverse** a permis à la route 122, une grosse artère de circulation de la ville reliant entre autres le Centre-du-Québec à la Montérégie, de se frayer un chemin à quelques dizaines de mètres de la Maison elle-même. C'était alors le début de la croissance de l'expansion urbaine de Drummondville vers l'autre rive.

En terminant, on voit bien sur la carte de 1976 que le terrain se trouve à présent complètement encerclé, que ce soit à l'ouest par la rivière, au sud par la route 122, à l'est par le village de St-Charles ou au nord par l'autoroute 20. Le site possède à présent une position stratégique dans la ville. L'évolution du territoire et surtout des infrastructures de l'automobile a permis au terrain de devenir aujourd'hui un site qui fait l'envie de plusieurs promoteurs de la Ville de Drummondville.









## ANNEXE 4 – couverture médiatique

publié le 10 novembre 2008

La maison Marie Reine-des-Cœurs n'est pas et ne sera pas à vendre -

Mais les Montfortains passent le flambeau à la Communauté des Béatitudes

**Que les promoteurs de tout acabit cessent de saliver, la maison Marie Reine-des-Cœurs et ses immenses terrains du 1400, rue Montplaisir, ne sont pas à vendre et ne le seront pas dans un avenir prévisible, sauf que la communauté des Montfortains qui l'anime depuis 1951 passe le flambeau.**

Sujets : Marie Reine-des-Cœurs , Communauté des Béatitudes , Éditions des Béatitudes , Nicolet , Montréal , Saint-François-du-Lac

Lors d'une conférence de presse, lundi avant-midi, le supérieur de la communauté, le père Gérard Lemire, a confirmé que la Communauté des Béatitudes poursuivra dorénavant la mission entreprise par les Montfortains qui doivent en quelque sorte abdiquer graduellement, faute d'effectifs suffisant en sol canadien.

Le père Lemire a toutefois précisé que les Montfortains demeurent propriétaires de ce site, si bien que certains membres de l'équipe dont les pères Maurice Therriault, Ronald Beaulne et Jean-Louis Courchesne demeureront sur place encore un certain temps pour poursuivre leurs engagements, de même que deux ou trois laïcs associés aux Montfortains depuis quelques années.

Toutefois certains des frères prendront sous peu la direction du sanctuaire à Montréal, alors qu'un autre accompagnera le père Lemire à la maison de Nicolet pour une relocalisation éventuelle de la communauté à Saint-François-du-Lac.

### Communauté des Béatitudes

Le vaste immeuble de la rue Montplaisir comprenant une cinquantaine de chambres en plus des autres pièces ne demeurera pas désert pour autant, puisque déjà des membres de la Communauté des Béatitudes y sont à l'œuvre depuis quelques mois et que d'autres pourraient venir les rejoindre au fil des mois.

Toutefois, il est important de dire que la maison Marie Reine-des-Cœurs demeurera à la disposition des groupes et individus en quête d'activités spirituelles.

Le père Gérard Lemire a d'ailleurs insisté sur cet aspect puisque dès le début où l'on s'est mis à la recherche d'une communauté susceptible de prendre la relève, voilà cinq ou six ans, on a établi qu'il s'agirait d'une communauté ayant une spiritualité s'approchant de celle des Montfortains pour agir dans la continuité.

Le supérieur des Montfortains a indiqué qu'un autre critère de recherche résidait en la volonté de dénicher une communauté dite nouvelle, donc susceptible de rejoindre davantage les jeunes et la famille.

On souhaitait que cette communauté puisse également exercer à l'extérieur de la maison, au niveau des prédications, par exemple.

Le père Lemire a tenu à dire que l'évêque de Nicolet, Monseigneur Raymond Saint-Gelais, a été informé, dès le début des démarches, quant aux critères de sélection des Montfortains et qu'il y a souscrit.

Mgr Saint-Gelais a d'ailleurs été informé de la suite des choses et il semble bien qu'il soit à l'aise avec cette décision qui, au dire du père Montfortain, a nécessité bien des démarches et bien des prières.

Mgr Saint-Gelais, tout comme le père Lemire, sont bien au fait que la Communauté des Béatitudes ne fait pas l'unanimité partout dans le monde, sauf que cela ne semble pas être un obstacle.

Fondée à Montpellier en 1973 dans la mouvance des mouvements ecclésiaux charismatiques, cette communauté met l'accent sur les actions d'évangélisation et a d'ailleurs sa maison d'édition, les Éditions des Béatitudes.

Fait particulier, la communauté rassemble des prêtres, des religieux et religieuses, des célibataires consacrés ainsi que des fidèles mariés en couples ayant des enfants ou non.

Incidentement, deux couples et leurs enfants sont installés à la Maison Marie Reine-des-Cœurs dont une famille depuis 2007.

Un prêtre d'origine italienne, Giorgio Ghio, les accompagne.

Claude Lacoursière, sacré diacre il y a quelques jours, apportera également son support à la nouvelle communauté qui compte quatre religieuses.

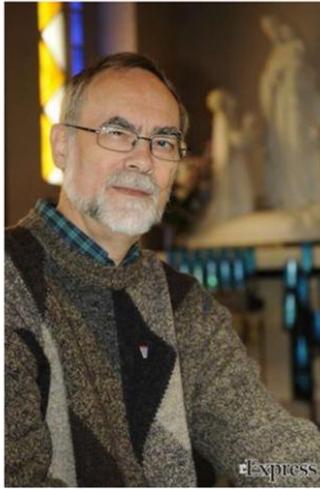
Incidentement, pour bien démontrer que la maison Marie Reine-des-Cœurs n'a pas l'intention de fonctionner en vase clos, le père Lemire nous informe que les nouveaux occupants tiendront une activité de sensibilisation, du 1er au 7 décembre prochain, dans le hall qui a été transformé en bibliothèque.

Entre 10 h et 17 h, les intéressés pourront se procurer des livres ou autres articles religieux, une activité en lien avec la fête de Noël qui s'en vient.

Après avoir adressé ses remerciements à la population de Drummondville et des environs, aux prêtres du diocèse ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont travaillé et travaillent encore à la maison Marie Reine-des-Cœurs, le père Gérard Lemire s'est fait le porte-parole des Montfortains pour émettre le double

## Les Montfortains ont repris les guides de Marie-Reine-des-Cœurs - Spiritualité -

Les Montfortains ont repris les guides de Marie-Reine-des-Cœurs



Publié le 21 septembre 2010

Et font appel à des laïcs bénévoles pour les appuyer

**Les cinq prochaines années seront déterminantes pour la survie de Marie-Reine-des-Cœurs à Drummondville alors que les Montfortains viennent de reprendre l'animation, la maintenance et l'entretien de ce centre d'évangélisation et de renouveau chrétien après une tentative ratée d'en passer le flambeau à la Communauté des Béatitudes.**

Sujets : [Communauté des Béatitudes](#) , [Fille de la Sagesse](#) , [Cogeco](#) , [Territoire de Drummondville](#) , [Rue Montplaisir](#) , [Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs](#)

On se souviendra qu'en novembre 2008, lors d'une conférence de presse, les Montfortains annonçaient qu'ils avaient confié la succession de la maison de la rue Montplaisir à cette association catholique.

Même si la Communauté des Béatitudes semblait un bon choix à ce moment-là pour prendre la relève des Montfortains aux prises avec une diminution des effectifs, des problèmes extérieurs à la situation vécue à Drummondville ont fait en sorte qu'il a fallu mettre un terme à cette association (voir autre texte).

Les Montfortains ont donc mandaté un des leurs, le père Jean-Louis Courchesne, pour qu'il prenne en main la relance de cette maison qui est dans le paysage drummondvillois depuis près de 60 ans.

Celui qui a pris depuis la direction de Marie-Reine-des-Cœurs semble satisfait des résultats obtenus à date, sauf qu'un peu d'appui de l'extérieur lui semble



responsable de la relance.

3881701



D'ailleurs, selon le père Courchesne, la réponse des premières personnes à qui l'appel a été lancé a été concluante.

Même s'il affirme que la relance est assurée, le nouveau directeur de Marie-Reine-des-Cœurs est bien conscient dans son for intérieur que l'avenir de la maison se jouera dans les prochaines années, voire les prochains mois. «Nous désirons augmenter le nombre de bénévoles, pour ne pas trop exiger de ceux qui nous aident déjà. Nous avons aussi quelques employés dans des secteurs où la stabilité doit être assurée», a fait savoir Jean-Louis Courchesne.

Des personnes qui auraient une heure ou deux à consacrer par semaine, ou plus bien sûr, pour des travaux de maintenance, d'entretien ménager, pour aider aux cuisines ou au secrétariat, bref pour soulager la tâche de la petite équipe en place, seraient les bienvenues.

Elles peuvent d'ailleurs faire part de leur disponibilité au père Courchesne en communiquant avec lui au 819 472-5449.

### Animation

Du côté de l'animation, le travail du nouveau directeur de la maison de Drummondville a porté fruits puisqu'il a réussi à recruter une grosse pointure, le père Gilles Dallaire, qui était directeur du Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs à Montréal depuis plusieurs années.

Le père Dallaire agira comme supérieur de la communauté et sera de plus responsable de l'animation faite par l'équipe de la maison.

De plus, une Fille de la Sagesse, sœur Lise Le Riche, se joint à l'équipe, et ce, sans compter l'arrivée prochaine d'un prêtre, l'abbé Jean-Paul Richard qui, à 83 ans, comblera pour un temps un besoin.

Publié le 18 novembre 2010 à 07h08 | Mis à jour le 18 novembre 2010 à 07h08

## L'UQTR s'installe à Drummondville



Les étudiants de l'UQTR seront en grève le 31 mars prochain.  
Photo:Stéphane Lessard

[Jean-Pierre Boisvert](#)  
La Tribune

(La Tribune) La Ville de Drummondville et l'Université du Québec à Trois-Rivières sont d'accord pour construire à Drummondville un campus qui pourrait voir le jour en 2013, peut-être même en 2012.

Selon ce qu'ont expliqué hier en conférence de presse le recteur de l'UQTR Ghislain Bourque et la mairesse Francine Ruest Jutras, il reste à examiner la faisabilité financière du projet et à obtenir l'approbation du ministère de l'Éducation, deux prérequis qui devraient être complétés le printemps prochain.

Le nouveau campus regrouperait des activités de formation (initiale, continue et sur mesure), de recherche et de services à la collectivité.

Les domaines considérés pour la formation universitaire initiale seraient les suivants: éducation, administration, sciences comptables, informatique, travail social, sciences infirmières et certains secteurs de génie.

Il pourrait accueillir quelque 1000 étudiants équivalents temps plein (EEETP) dans un horizon de cinq ans. La nouvelle bâtisse serait préférablement localisée près de l'autoroute 20, question de visibilité et d'accessibilité.

«La proposition de construction d'un campus à Drummondville nous intéresse et nous sommes prêts à y répondre positivement, a lancé M. Bourque. J'ai confiance que ce projet va se réaliser. Il est souhaité par toute la collectivité et nous allons nous inspirer du modèle du campus que l'Université du Québec dans l'Outaouais a érigé à Saint-Jérôme.»

Un comité restreint a été récemment mis en place pour examiner différentes options de financement. Aucun chiffre n'a été avancé, mais le coût du campus de Saint-Jérôme, soit plus de 14 millions \$, est un ordre de grandeur raisonnable.

«Et ça pourrait être plus élevé, selon l'aménagement et l'équipement nécessaires, comme des laboratoires par exemple», a avancé M. Bourque.

«Nous avons fait une proposition d'affaires à l'UQTR qui nous donne son appui. L'annonce de cet appui marque un grand jour pour notre ville et notre région, a déclaré la mairesse. Elle a de quoi réjouir les citoyens de tout le Centre-du-Québec qui pourraient bénéficier des avantages extraordinaires d'un campus universitaire sur leur territoire.

Il s'agit d'un projet très structurant qui créera de nouvelles opportunités et des perspectives de développement majeures pour notre milieu. Il favorisera la rétention des jeunes dans la région et constituera un puissant facteur d'attraction.

Publié le 26 novembre 2010 à 07h48 | Mis à jour le 26 novembre 2010 à 07h48

## Développement de l'UQTR: À quel prix?



**Isabelle Légaré**  
Le Nouvelliste

(Trois-Rivières) L'Université du Québec à Trois-Rivières rayonne partout au Québec en raison de sa présence dans plusieurs villes dont Joliette, Repentigny, Longueuil, Québec, Saint-Hyacinthe, Sorel-Tracy, Valleyfield et Victoriaville. Le campus trifluvien paie cependant le prix de cette délocalisation.

C'est du moins l'avis du président du syndicat des professeurs et porte-parole de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR), Michel Volle estime que la récente annonce d'un projet de campus à Drummondville peut certainement être fondée par une volonté de répondre aux besoins d'un milieu sans université.

Par contre, la présence de l'UQTR à Longueuil ou sur le territoire de l'Université Laval est plus difficile, selon lui, à justifier.

M. Volle y voit-là le résultat d'une concurrence malsaine entre les universités québécoises, une situation qui s'explique par leur sous-financement.

La délocalisation de l'UQTR est le fruit d'une course à la clientèle, une situation qui entraîne selon lui un gaspillage des ressources qui devraient plutôt être consacrées à la région initialement desservie.

«Aller enseigner à Longueuil, je veux bien, mais il y a déjà beaucoup d'universités sur le territoire de Montréal. Est-ce normal de s'étendre à la grandeur de la province alors que l'UQTR est une université en région?», a demandé M. Volle.

Dans un même souffle, il a déclaré que l'utilisation des budgets de fonctionnement à des fins de construction de pavillons prive l'enseignement et la recherche de sommes importantes pour pallier, justement, au manque de subventions.

«Les contrats de performance sont accordés par tête de pipe. L'état nous dit: plus vous aurez d'étudiants, plus vous serez financés», a déploré à son tour Bernard Gaucher.

Le représentant du personnel professionnel s'exprimait lui aussi, hier matin, dans le cadre d'une journée de réflexion organisée par la Table des partenaires universitaires du Québec.

Les activités du «Manifeste de l'université québécoise» ont été diffusées en direct de l'Université du Québec à Montréal par vidéoconférence. Invité à se pencher sur l'avenir des universités et, plus spécifiquement, sur le développement de l'UQTR, son intersyndicale a abordé la question en réclamant une université libre, accessible, démocratique et publique.

L'IPUQTR souhaite que le gouvernement du Québec intervienne au niveau du sous-financement des universités par la tenue d'états généraux. «Il faut réfléchir sur la société que nous voulons», a déclaré Michel Volle avant de mentionner que la mission des universités ne doit pas être uniquement de nature économique.

Publié le 24 janvier 2011 à 13h10 | Mis à jour le 24 janvier 2011 à 13h10

## L'UQTR lorgne quelques terrains à Drummondville

[Jean-Pierre Boisvert](#)  
La Tribune

(DRUMMONDVILLE) Une première démarche visant à identifier l'emplacement idéal pour ériger le futur campus universitaire de l'UQTR à Drummondville a déjà été effectuée, selon la mairesse Francine Ruest Jutras.

«Les gens de l'UQTR sont venus voir la semaine dernière les différents sites qui pourraient accueillir le campus universitaire et ils ont été très contents du potentiel de certains d'entre eux. D'ici peu, ils vont présenter leur préférence et il est certain que nous allons jouer un rôle de facilitant pour qu'ils obtiennent satisfaction», a-t-elle affirmé lors de la dernière séance du conseil municipal.

En réponse à une question d'un citoyen qui disait souhaiter que l'établissement d'enseignement aménage son campus dans le centre-ville de Drummondville, la mairesse n'a pas paru entichée par cette suggestion. «Les responsables de l'université ont déjà exprimé leur désir de s'installer près de l'autoroute 20 afin de profiter d'une bonne visibilité. Il y a aussi une question d'accessibilité. Il faut comprendre que c'est leur intérêt», a indiqué Mme Ruest Jutras.

Il y a un mois, en conférence de presse, la Ville de Drummondville et l'UQTR, représentée par le recteur Ghislain Bourque, avaient annoncé un projet commun de construire un campus universitaire, qui pourrait voir le jour en 2013, peut-être même en 2012. Un comité restreint a été mis sur pied pour examiner différentes options de financement. Il reste à confirmer la faisabilité financière du projet et à obtenir l'approbation du ministère de l'Éducation, deux pré-requis qui devraient être complétés ce printemps.

[jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca](mailto:jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca)

Publié le 14 février 2011 à 09h50 | Mis à jour le 14 février 2011 à 09h50

## Campus universitaire: le conseil choisit l'option près de l'autoroute



[Jean-Pierre Boisvert](#)  
La Tribune

(DRUMMONDVILLE) Même si des voix discordantes, comme celle de Guy Drouin, du Commissariat au commerce, se sont fait entendre pour favoriser l'implantation du futur campus universitaire au centre-ville de Drummondville, il n'y aura pas de débat au sein du conseil municipal.

«Notre idée est faite, nous sommes unanimes, le conseil municipal donnera satisfaction à l'UQTR qui souhaite ériger le bâtiment près de l'autoroute 20 pour une meilleure accessibilité et une plus grande visibilité», a affirmé la mairesse Francine Ruest Jutras au terme de l'assemblée régulière des élus il y a quelques jours.

«Des représentants de l'UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières) sont venus récemment visiter certains sites à Drummondville, que nous garderons confidentiels pour le moment, et nous allons tout faire pour qu'ils installent le campus là où ils croient que ce sera le plus avantageux à leurs yeux. Il n'y aura pas de débat sur ce sujet», a-t-elle ajouté.

Publié le 15 février 2011 à 09h53 | Mis à jour le 15 février 2011 à 09h53

## Drummondville s'intéresse au domaine des pères Montfortains



Le magnifique terrain des pères Montfortains, situé près du centre-ville, est l'objet de rumeurs de vente et la Ville de Drummondville. La Tribune, Jean-Pierre Boisvert

[Jean-Pierre Boisvert](#)  
La Tribune

(Drummondville) Le magnifique terrain de la communauté des pères Montfortains, situé à deux pas du centre-ville, est l'objet de rumeurs de vente et la Ville de Drummondville s'y intéresse sérieusement.

Le domaine des pères Montfortains, dont la superficie avoisine les 700 000 pieds carrés, est paré d'arbres matures qui entourent la bâtisse construite il y a plus de 60 ans.

Le terrain, qui pourrait se vendre autour d'un million \$ selon certaines estimations, est compris entre le Village québécois d'antan et la route 122, de l'autre côté du nouveau pont.

Le directeur général de la Ville de Drummondville, Claude Proulx, a confirmé lundi à *La Tribune* avoir rencontré récemment le père Gilles Dallaire pour en savoir plus long sur les intentions de la communauté.

Partager

Recommander

0

Publié le 09 mars 2011 à 09h54 | Mis à jour le 09 mars 2011 à 09h54

## Drummondville a des projets pour le domaine des Pères Montfortains

[Jean-Pierre Boisvert](#)  
La Tribune

(DRUMMONDVILLE) Le domaine des Pères Montfortains, situé entre la propriété du Village québécois d'antan et la route 122, dans le secteur Saint-Charles, est toujours l'objet de convoitise par la Ville de Drummondville, qui ne manque pas de projets pour ces terrains stratégiques.

*La Tribune* a appris qu'une rencontre est prévue le vendredi 11 mars entre la Ville de Drummondville et des représentants des Pères Montfortains afin de discuter d'une vente possible de ce terrain dont la superficie avoisine les 700 000 pieds carrés.

Le directeur général de la Ville de Drummondville, Claude Proulx, n'a voulu confirmer ni infirmer la tenue de cette rencontre, reconnaissant toutefois que des discussions sont prévues. "Aux dernières nouvelles, le père Gilles Dallaire (le représentant de la communauté) m'a dit que leur intention n'était pas de vendre, mais nous tenons à relancer des discussions afin de s'assurer qu'il n'y aurait pas certaines possibilités de s'entendre. Nous avons un projet pour ce secteur, mais rien ne sera possible tant que la situation actuelle ne changera pas", a indiqué M. Proulx hier.

Selon ce dernier, la Ville serait intéressée à ériger des plateaux sportifs, dans ce secteur qui est zoné public et institutionnel, situé à deux pas du centre-ville, tout juste de l'autre côté du nouveau pont.

Certains observateurs estiment que le domaine des Pères Montfortains ferait un site idéal pour construire le futur campus universitaire de l'UQTR. Interrogé sur cette possibilité, M. Proulx a simplement dit que ce serait une bonne idée.

Publié le 15 mars 2011 à 11h25 | Mis à jour le 15 mars 2011 à 11h25

## La Ville choisirait le domaine des pères Montfortains pour l'UQTR



Archives La Tribune

[Jean-Pierre Boisvert](#)

La Tribune

(DRUMMONDVILLE) La Ville de Drummondville est décidée à faire l'acquisition du domaine des pères Montfortains pour y ériger le futur campus universitaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Selon ce que *La Tribune* a appris de source sûre, une rencontre de négociations s'est tenue hier en présence de la mairesse Francine Ruest Jutras, du directeur général de la Ville Claude Proulx, du directeur général de la Société de développement économique de Drummondville Martin Dupont, et de quelques membres de la communauté des Pères Montfortains, dont le père Gilles Dallaire et le père Claude Sigouin,

provincial du Canada.

Il appert que la Ville de Drummondville est vivement intéressée à acheter le terrain au complet dont la superficie avoisine les 700 000 pieds carrés. Le domaine des pères Montfortains est situé entre la propriété du Village québécois d'antan, le Centre multisport et la route 122, dans le secteur Saint-Charles, à deux pas du centre-ville. Il a surtout l'avantage d'être localisé près de l'autoroute 20, une exigence affirmée des dirigeants de l'UQTR.

La rencontre s'est déroulée dans un climat de bonne entente au cours de laquelle les autorités municipales ont fait savoir que le projet prévoit, dans un premier temps, la construction d'un bâtiment de 100 000 pieds carrés pour accueillir les étudiants dans huit facultés différentes.

Publié le 13 avril 2011 à 09h37 | Mis à jour le 13 avril 2011 à 09h37

## Projet UQTR: Déjà 5 M\$ ont été amassés



Jean-Guy Paré, président de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Jacques Desbiens, président de la campagne de financement, la mairesse Francine Ruest Jutras et le recteur Ghislain Bourque ont lancé officiellement mardi la campagne de financement visant à soutenir la réalisation du projet du campus universitaire à Drummondville.  
La Tribune, Jean-Pierre Boisvert

[Jean-Pierre Boisvert](#)  
La Tribune

(Drummondville) En présence de nombreux dignitaires, dont le recteur Ghislain Bourque et la mairesse Francine Ruest Jutras, la campagne de financement visant à soutenir la réalisation du projet UQTR - Campus de Drummondville a officiellement été lancée mardi et, déjà, une somme de cinq millions de dollars est garantie par de généreux donateurs, sur un objectif de 6,5 millions \$.

C'est ce qui a été révélé par Jacques Desbiens, président de L'Union-Vie et président de cette démarche de financement qui devient la quatrième en quelques années à Drummondville, après celles de l'Hôpital Sainte-Croix, du Cégep de Drummondville et du Centre culturel, trois institutions qui ont récolté plus de 12 millions \$.

Menée au Centre-du-Québec, cette campagne gérée par la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) répartira les 6,5 millions \$ de la façon suivante: six millions iront à la réalisation du projet UQTR Campus de Drummondville, alors qu'un demi-million sera investi dans un fonds capitalisé de bourses d'études destinées aux étudiants du nouveau campus.

## ANNEXE 5 – Analyse de certains types de campus

« Quand l'Université n'apparaît pas sous la forme d'un quartier spécifique comme à Paris, elle emprunte des configurations spatiales propres à perpétuer cette image d'indépendance sous la forme de bâtiments clairement identifiables »<sup>52</sup>. Tout en exposant cette image de petit développement indépendant, il importe tout de même que le site se joigne au contexte urbain de façon convaincante. L'étude de trois anciennes pensées importantes concernant l'aménagement d'un campus a été effectuée afin de pouvoir y emprunter plusieurs bons aspects.

Le premier type se nomme le « *village académique* ». La particularité de ce type de campus est la place qui est réservée à la nature. Il y a une certaine convocation de la nature comme partenaire principal à l'architecture. Le plan est complètement éclaté et les pavillons se relient par des circulations couvertes qui sont ouvertes vers les jardins. Thomas Jefferson, le créateur de ce type, notamment grâce aux dessins du campus de l'Université de Virginie en 1827, réussit à « *imbriquer ville et campagne* »<sup>53</sup> dans un lieu hors de la ville; ce n'est plus simplement une étendue verte devant un bâtiment, « *c'est un morceau de campagne qui fait partie intégrante d'un domaine universitaire, comme une pièce supplémentaire de la maison de l'Université* »<sup>40</sup>.

Ces campus offrent les avantages de la tranquillité des lieux, de la nature qui est elle-même instructive et peut être utilisée pour enseigner et enfin, la séparation par rapport à la ville aide à renforcer le sentiment de communauté.<sup>54</sup> (Fig.1)



Fig.1 Dessin Virginia University (19<sup>e</sup> siècle) Source : Edwards (2000)

Le second type de campus a été développé par Frederick Olmsted, le créateur du fameux Central Park de New York. Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Olmsted développe un concept de campus qui n'est pas représenté comme une entité séparée de la ville, mais plutôt comme « *faisant partie intégrante d'un ensemble urbain dont les qualités spatiales participent à l'élaboration*

---

<sup>52</sup> LIPSKY (1992) p.26

<sup>53</sup> LIPSKY (1992) p.52

<sup>54</sup> EDWARDS (2000), p.9

d'un environnement favorable pour les étudiants »<sup>55</sup>. Il préconise donc la voie d'une banlieue proche de la nature, mais tout de même à proximité d'une grande ville; les penseurs de cette époque étant toujours en quête de cet équilibre ville-campagne. Olmsted affirme déjà à l'époque, avant même les développements officiels de banlieues, qu'une des conditions à la réussite de sa théorie était que la construction d'un quartier d'habitations en périphérie de la ville se joigne aux bâtiments du collège dans une continuité de la trame urbaine. (Fig.2)

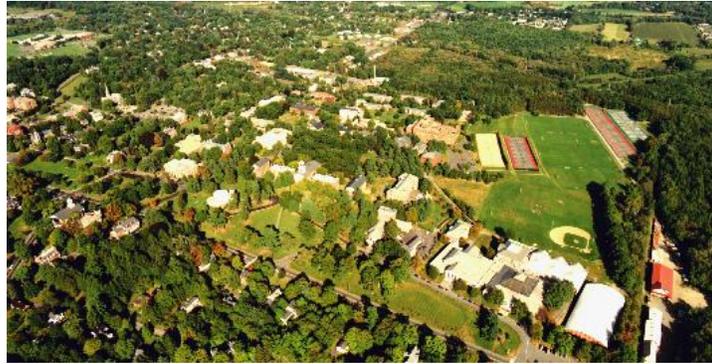


Fig.2 Amherst College, MA (19<sup>e</sup> siècle) Source : Google

Le troisième et dernier type de campus se nomme le « City Beautiful » et a été développé lui aussi vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Ce mouvement est « *pro-urbain et les projets de campus nouveaux [...] réalisés durant cette période reflètent cette option environnementale* ». <sup>56</sup> L'esprit « Beaux-Arts » de l'époque concevait la Ville comme étant le lieu par excellence de l'architecture. Les architectes de l'époque voyaient alors le campus « *comme un élément de la ville, comme un domaine dont l'entité n'est pas à remettre en question, mais dont l'identité peut être particulièrement exacerbée par sa position et sa mise en scène urbaine* »<sup>42</sup>. Le campus est une pièce de la ville délimitée par ses propres bâtiments et possède généralement un espace vert central (Université McGill). Ces bâtiments peuvent donc bénéficier de réseaux de transport en commun variés et les bâtiments publics de l'Université comme la bibliothèque peuvent être utilisés par la communauté.<sup>57</sup> (Fig.3)



Fig.3 Columbia University, NY (19<sup>e</sup> siècle), Source : Google

---

<sup>55</sup> LIPSKY (1992) p.75

<sup>56</sup> LIPSKY (1992) p.83

<sup>57</sup> EDWARDS (2000), p.8

## ANNEXE 6 – Tableaux de composition du MELS

<b>TABLEAU A</b>			
<b>NORMES D'ESPACE</b>			
<u>CATÉGORIE D'ESPACE</u>	<u>NORMES D'ESPACE</u>		<u>BASE NORMATIVE</u>
<b>1. Salles d'enseignement</b>			
Salles de cours	0,910	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
Salles de travail d'équipe	0,140	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
Salles de travail informatique	0,170	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
<b>2. Laboratoires d'enseignement</b>			
Groupe A	0,35	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
Groupe B	1,0	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
Groupe C			
▪ pour les premiers 300 EETP pondérés	2,9	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
▪ pour les autres EETP pondérés	2,0	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
Groupe D			
▪ pour les premiers 300 EETP pondérés	8,9	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
▪ pour les autres EETP pondérés	6,2	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
Groupe E			
▪ pour les premiers 300 EETP pondérés	6,0	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
▪ pour les autres EETP pondérés	4,2	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
<b>3. Espaces administratifs et bureaux</b>	13,200	m <sup>2</sup>	par EETP & PÉTP pondérés
<b>4. Laboratoires de recherche</b>			
Groupe R	3,000	m <sup>2</sup>	par EETP & PÉTP pondérés
Groupe S	10,00	m <sup>2</sup>	par EETP & PÉTP pondérés
Groupe T	37,00	m <sup>2</sup>	par EETP & PÉTP pondérés
<b>5. Bibliothèques et salles d'étude</b>			
Rayonnage	75	documents	par EETP & PÉTP pondérés
10 % de la collection	0,004	m <sup>2</sup>	par document
300 000 documents suivants	0,007	m <sup>2</sup>	par document
300 000 documents suivants	0,006	m <sup>2</sup>	par document
reste des documents	0,005	m <sup>2</sup>	par document
Consultation et salles d'étude	2,000	m <sup>2</sup>	par EETP & PÉTP pondérés
Services techniques		15 %	des espaces de rayonnage, de consultation et des salles d'étude
<b>6. Auditoriums et salles d'arts d'interprétation</b>			
les 5 000 premiers EETP pondérés	0,182	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
les 5 000 EETP pondérés suivants	0,147	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
les 5 000 EETP pondérés suivants	0,102	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
les 5 000 EETP pondérés suivants	0,079	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
les 5 000 EETP pondérés suivants	0,056	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
les autres EETP pondérés	0,000	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré

**TABLEAU A**  
**NORMES D'ESPACE (suite)**

<u>CATÉGORIE D'ESPACE</u>	<u>NORMES D'ESPACE</u>		<u>BASE NORMATIVE</u>
<b>7. Espaces communautaires</b>			
<b>Sports intérieurs</b>			
les 5 000 premiers EETP pondérés	0,900	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
les 5 000 EETP pondérés suivants	0,750	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
les 5 000 EETP pondérés suivants	0,600	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
les 5 000 EETP pondérés suivants	0,450	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
les 5 000 EETP pondérés suivants	0,300	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
les autres EETP pondérés	0,150	m <sup>2</sup>	par EETP pondéré
<b>Services alimentaires</b>	0,300	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
<b>Autres espaces communautaires</b>	0,600	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
<b>8. Espaces de soutien</b>			
<b>TIC centralisées</b>			
les 5 000 premiers EETP & PETP pondérés	0,040	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,035	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,030	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,025	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,020	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les autres EETP & PETP pondérés	0,015	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
<b>Vidéoconférence administrative et audiovisuel</b>			
les 5 000 premiers EETP & PETP pondérés	0,115	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,095	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,075	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,055	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,035	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les autres EETP & PETP pondérés	0,015	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
<b>Reprographie centrale, librairie, papeterie et divers</b>			
les 5 000 premiers EETP & PETP pondérés	0,150	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,120	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,090	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,060	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les 5 000 EETP & PETP pondérés suivants	0,030	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
les autres EETP & PETP pondérés	0,010	m <sup>2</sup>	par EETP & PETP pondérés
<b>Services d'entretien et services centralisés</b>		4 %	des espaces des catégories 1 à 8 précédentes